Quatre-vingt-troisième année. — N° 284. Le Numéro : 15 francs. Samedi 1er Décembre 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

INFORMATION

Arrêtés du 22 novembre 1951 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 11858).

Ministère de la justice.

Décret du 29 novembre 1951 portant nomination d'un commissaire du Gouvernement près la commission spéciale de cassation des pensions (p. 11859).

Décret portant substitution et addition de nom (rectificatif) (p. 11859).

Arrêté du 24 novembre 1951 conférant la médaille pénitentiaire (p. 11859).

Arrêté portant désignation de représentants du parquet à la commission de discipline des greffiers titulaires de charge et des interprètes judiciaires d'Algérie (p. 11859).

Arrêtés portant nomination, désignation et détachements :

Commissions départementales des dommages de guerre (p. 11859).
Education surveillée (p. 11859).
Services pénitentiaires coloniaux (p. 11859).
Tribunaux pour enfants (p. 11859).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté portant promotions (secrétaires d'administration) (p. 11859).

Ministère de l'intérieur.

Décrets des 14, 16, 19 et 29 novembre 1951 décernant des récompenses et attribuant la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement (p. 11859).

Arrêté du 19 novembre 1951 portant radiation d'une promotion de la médaille d'honneur de la police française (p. 11859).

Arrêtés du 21 novembre 1951 portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers (p. 11859)

Arrêtés portant promotion et détachements :

Administrateurs des services civils d'Algérie (p. 11859).
Administration préfectorale (p. 11859).
Personnel du cadre des préfectures (p. 11860).

Ministère de la défense nationale.

Décrets des 31 octobre, 14 et 21 novembre 1951 portant promotions, nominations et affectations d'officiers généraux (armée de terre et de mer, active et réserve) (p. 11860).

Décret du 21 novembre 1951 portant acceptation de l'offre de démission d'un officier de l'armée de terre (active) (p. 11862).

Décret n° 51-1339 relatif à la hiérarchie des grades des marins originaires de l'Algérie et de la Tunisie (rectificatif) (p. 11862).

Arrêtés du 30 octobre 1951 portant attribution de la médaille d'honneur du service de santé de la marine et rectificatif (p. 11860).

Arrêtés du 28 novembre 1951 portant remises de débets (p. 11862).

Arrêtés portant promotion et détachement (administration centrale du secrétariat d'Etat à la guerre et école navale) (p. 11862).

Décision portant nomination de sous-officiers (armée de l'air, active) (p. 11862).

Décision portant nomination de maîtres ouvriers et d'ouvriers tailleurs et cordonniers des troupes coloniales (p. 11869).

Décisions portant changement d'arme et nomination au grade d'aspirant d'administration du service de santé (armée de terre, réserve) (rectificatifs) (p. 11869).

Tableau d'avancement spécial, de l'année 1951, des sous-officiers de l'armée de l'air servant en Extrême-Orient et *décision* portant nominations (p. 11869).

Tableau de départ colonial du 1er décembre 1951 (p. 11870).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Arrêté du 19 novembre 1951 relatif au tirage au sort d'une série du fonds 5 p. 100 amortissable 1920-1950 (p. 11875).

Arrêté du 19 novembre 1951 relatif au tirage au sort de trois séries du fonds 5 p. 100 amortissable 1938-1948 (p. 11875).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêtés portant promotions et nominations d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'académie (p. 11876)

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêtés du 22 novembre 1951 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 11876).

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Arrêté instituant une commission chargée d'examiner les problèmes posés par les submersions entraînées par l'aménagement de la chute de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes et Basses-Alpes) (rectificatif) (p. 11876).

Arrêtés portant détachements (administration centrale et services extérieurs) (p. 11876).

Circulaire du 30 novembre 1951 relative au danger des poussières de houille (p. 11876).

Ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

Arrêté portant transfert de personnel au ministère du commerce et des relations économiques extérieures (p. 11878).

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 51-1357 relatif à la préparation de la mobilisation économique dans le domaine alimentaire (rectificatif) (p. 11878).

Arrêté du 20 novembre 1951 fixant les taux et modalités d'assiette et de recouvrement des cotisations à verser par les entreprises ressortissant au centre technique des conserves de produits agricoles (p. 11878).

Arrêtés du 29 novembre 1951 portant délégations de signature (p. 11879).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêtés portant détachements (administration centrale et élevage et industries animales) (p. 11880).

Tour de service outre-mer des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret et rectificatif (p. 11880).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 23 novembre 1951 portant ouverture de crédits (legs et donations) (p. 11881).

Arrêtés portant détachements (directions régionales de la sécurité sociale et services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre) (p. 11881).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret du 7 novembre 1951 portant attribution de la médaille des prisonniers civils, déportés et otages de la grande guerre (p. 11881).

Arrêté annulant les dispositions d'un précédent arrêté (services extérieurs) (p. 11881).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décrets des 27 octobre, 18 et 24 novembre 1951 portant promotion et nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 11882).

Arrêté du 31 octobre 1951 décernant la médaille d'honneur des épidémies (p. 11882).

Liste des candidats admis au concours de recrutement de médecins inspecteurs élèves de la santé (p. 11882).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés portant détachements (services extérieurs) (p. 11881).

Ministère de la marine marchande.

Décret du 24 octobre 1951 portant nominations dans l'ordre du Mérite maritime (p. 11881).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Modification aux listes électorales des membres des groupes. — Réunions de commissions du vendredi 30 novembre 1951. — Convocation de la conférence des présidents (p. 11882).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Réunion de commission du vendredi 30 novembre 1951. — Convocations de commissions (p. 11882).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocations de commissions et de bureau (p. 11884).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions (p. 11884).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Avis relatif à la mise en vente par l'Imprimerie nationale d'une nouvelle « Nomenclature générale des produits » éditée par la direction générale des douanes et droits indirects (p. 11885).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (45e semaine de 1951) (p. 11886).

Annonces (p. 11887).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 147 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 30 novembre 1951. — Questions écrites (p. 8689).

AVIS

Le numéro 12 du *Bulletin des décorations, médailles et récompenses* paraît ce jour. Il contient les décrets et arrêtés annoncés dans le présent journal, portant promotions et nominations dans certains ordres ou attribuant diverses médailles et récompenses.

Prix: 50 F.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

INFORMATION

Fonds de concours.

Par arrêté du ministre de l'information et du ministre du budget en date du 23 novembre 1951, il est ouvert au ministre de l'information, pour l'exercice 1951 et en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-601 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, un crédit de 120.500 F applicable aux chapitres ci-après du budget annexe de la Radiodiffusion française:

Chap. 1070. — Indemnités des services administratifs et techniques	5.000 F.
Chap. 3000. — Dépenses d'entretien et de fonctionnement des services	25.000
Chap. 3010. — Matériel d'exploitation technique et frais d'exploitation du réseau	15.500
Chap. 3050. — Achat et entretien du matériel automobile	75.000
Total	120.500 F.

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée au chapitre 12: « Fonds de concours » du budget annexe de la Radiodiffusion française, exercice 1951.

Par arrêté du ministre du budget et du ministre de l'information en date du 23 novembre 1951, il est ouvert au ministre de l'information, au titre du budget annexe de la Radiodiffusion française, pour l'exercice 1951, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-601 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, un crédit de 12.392.280 F applicable aux chapitres ci-après:

Chap. 1100. — Emissions artistiques, collaborations au cachet ou à la vacation.....	8.682.530 F.
Chap. 1120 — Emissions d'information, personnel permanent, collaborations au cachet ou à la vacation	1.731.500 F.
Chap. 3060. — Droits d'auteur et industrie du disque	1.978.250
Total	12.392.280 F.

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée au chapitre 12: « Fonds de concours » du budget annexe de la Radiodiffusion française, exercice 1951.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêté du 24 novembre 1951 conférant la médaille pénitentiaire.

Ce texte est publié au numéro 12 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Décret du 29 novembre 1951 portant nomination d'un commissaire du Gouvernement près la commission spéciale de cassation des pensions.

Par décret en date du 29 novembre 1951, M. Marcel Martin, maître des requêtes au conseil d'Etat, est nommé commissaire du Gouvernement près la commission spéciale de cassation des pensions en remplacement de M. Heilbronner, nommé conseiller d'Etat.

Décret portant substitution et addition de nom.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 novembre 1951, page 11414, 1re colonne, au lieu de: « Trognon (Jules-Louis), né à Belvès (Dordogne)... 1° Madeleine-Yvonne, née à Lyon (6e) (Rhône); 2°... », lire: « Trognon (Jules-Louis), né à Belvès (Dordogne)... 1° Madeleine-Yvonne, née à Lyon (4e) (Rhône), le 20 janvier 1934; 2°... ».

Commission de discipline des greffiers titulaires de charge et des interprètes judiciaires d'Algérie.

Par arrêté du 27 novembre 1951, M. Rocca, avocat général près la cour d'appel d'Alger et, en cas d'empêchement de celui-ci, M. Bernasconi, avocat général près ladite cour, sont désignés pour l'année 1952 comme représentants du parquet général à la commission de discipline des greffiers titulaires de charge et des interprètes judiciaires d'Algérie.

Commission départementale des dommages de guerre.

Par arrêté du 27 novembre 1951, est nommé second président suppléant de la commission départementale des dommages de guerre de la Gironde, M. Riegert, procureur de la République honoraire près le tribunal de Bordeaux.

Education surveillée.

Par arrêté du 29 novembre 1951, M. Lagain (Jean), éducateur adjoint de 3e classe au centre d'observation de Paris, est mis pour une durée de cinq ans, à compter du 1er septembre 1951, à la disposition du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre pour exercer les fonctions de professeur d'enseignement général à l'école de rééducation professionnelle de Saint-Maurice (Seine).

Services pénitentiaires coloniaux.

Par arrêté du 29 novembre 1951, M. Nadeau (Jean), surveillant militaire de première classe des services pénitentiaires coloniaux, est placé dans la position de service détaché pour une nouvelle période de trois ans, à compter du 14 avril 1951, pour servir dans le cadre local des travaux publics de l'Afrique équatoriale française.

Tribunaux pour enfants.

Par arrêté du 27 novembre 1951:

Mme Yvonne Joullie est désignée pour exercer, jusqu'au 1er octobre 1953, les fonctions d'assesseur titulaire au tribunal pour enfants d'Auch.

M. Jean Castignolles est désigné pour exercer, jusqu'au 1er octobre 1951, les fonctions d'assesseur suppléant à cette même juridiction.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Secrétaires d'administration.

Par arrêté du 29 novembre 1951:

Sont promus secrétaires d'administration de classe exceptionnelle, 1er échelon, à compter du 1er janvier 1951:

MM. Foures (Georges), Petiot (Pierre), Leautier (Henri), Lecuyer (Auguste), secrétaires d'administration principaux.

Sont promus secrétaires d'administration principaux, 1er échelon, à compter du 1er janvier 1951:

MM. Peretti (Charles), Blaviel (René), Bellony (Raphaël), Calabrèse (Joseph), Troccaz (Marcellin), Laimant (Robert), Barouillet (Joseph), Belloir (Jean), Brionval (Henri), secrétaires d'administration de 1re classe.

Sont promus secrétaires d'administration de 1re classe, 1er échelon:

a) A compter du 1er janvier 1951.

M. Grimaldi (Toussaint), Mlles Stephan (Maryvonne), Duffau (Geneviève), Bertiaux (Simone), Petrement (Yvonne), MM. Haget (Eugène), Dorion (Léon), Giuly (Pierre);

b) A compter du 1er avril 1951.

M. Langenbach (Berthold), Mlles Deniset (Suzanne), Masbrenier (Lucie), M. Leleux (Fernand), secrétaires d'administration de 2e classe.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décrets des 14, 16 et 19 novembre 1951 décernant des récompenses pour actes de courage et de dévouement.

Décret du 29 novembre 1951 portant attribution de la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement.

Arrêté du 19 novembre 1951 portant radiation d'une promotion de la médaille d'honneur de la police française.

Arrêtés du 21 novembre 1951 portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers.

Ces textes sont publiés au numéro 12 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Administrateurs des services civils d'Algérie.

Par arrêté du 12 octobre 1951, est promu, à compter du 1er octobre 1951:

Administrateur de classe exceptionnelle.

M. Freychet (René), administrateur de 1re classe, 3e échelon, avec un reliquat de bonifications militaires de onze jours.

Administration préfectorale.

Par arrêté du 29 novembre 1951, le détachement de M. Bargeton (René), sous-préfet de 2e classe, à la disposition du ministre des affaires étrangères (Services des affaires allemandes et autrichiennes) en qualité d'administrateur de 3e classe, est renouvelé pour une période de cinq années à compter du 1er mai 1951.

Personnel du cadre des préfectures.

Par arrêté du 29 novembre 1951, Mme Drappier (Monique), commis de 2e classe à la préfecture de la Charente-Maritime, est placée en position de service détaché pour une durée de cinq ans, à compter du 1er juillet 1951, pour exercer des fonctions de commis à la direction départementale de la santé et de la population de la Loire-Inférieure.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêtés du 30 octobre 1951 portant attribution de la médaille d'honneur du service de santé de la marine.

Ces textes sont publiés au numéro 12 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Décret du 14 novembre 1951 portant promotion dans la deuxième section du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée;

Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;

Vu le décret du 6 juin 1939 portant statut des officiers généraux de la deuxième section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve);

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est promu dans la deuxième section du cadre de l'état-major général de l'armée:

TROUPES METROPOLITAINES

Au grade de général de division.

(Pour prendre rang du 29 novembre 1951.)

M. le général de brigade Eon (Albert-Marie).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et le secrétaire d'Etat à la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

R. PLEVEN.

Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,

GEORGES BIDAULT.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Décret du 14 novembre 1951 portant promotions d'officiers généraux de l'armée de terre dans la deuxième section du cadre de l'état-major général.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée;

Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;

Vu le décret du 6 juin 1939 portant statut des officiers généraux de la deuxième section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve);

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus dans la deuxième section du cadre de l'état-major général:

Au grade de général de brigade.

(Pour prendre rang du 6 novembre 1951.)

M. le colonel d'infanterie Colin (Jean-Eugène).

(Pour prendre rang du 28 novembre 1951.)

M. le colonel d'infanterie Guenin (François-Xavier).

Au grade d'intendant général de 2e classe.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1951.)

M. l'intendant militaire de 1re classe Bouche (Louis-Auguste-Denis).

M. l'intendant militaire de 1re classe Bardou (Louis-Léon-Jacques).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et le secrétaire d'Etat à la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

R. PLEVEN.

Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,

GEORGES BIDAULT.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Décret du 31 octobre 1951 portant promotion dans le corps du contrôle de l'administration de l'armée.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu l'article 43 de la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est promu dans la première section du cadre des contrôleurs généraux de l'administration de l'armée, pour prendre rang du 1er août 1951:

Au grade de contrôleur général de 2e classe.

M. le contrôleur de 1re classe Lionnet (François-Octave), en remplacement de M. le contrôleur général de 2e classe Baron, placé dans la 2e section (réserve) et non remplacé à ce jour.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et le secrétaire d'Etat à la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

R. PLEVEN.

Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,

GEORGES BIDAULT.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Décret du 21 novembre 1951 portant affectation d'un officier général de l'armée de terre (1re section du cadre de l'état-major général).

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, du secrétaire d'Etat à la guerre, du secrétaire d'Etat à la marine et du secrétaire d'Etat à l'air,

Vu le décret du 5 août 1943 sur les affectations dans l'armée;

Vu le décret du 24 mars 1950 relatif aux attributions de l'inspecteur des forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Afrique du Nord;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de corps d'armée Chevillon (André-Claude) est nommé inspecteur adjoint des forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Afrique du Nord.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, le secrétaire d'Etat à la guerre, le secrétaire d'Etat à la marine et le secrétaire d'Etat

à l'air sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
R. PLEVEN.
Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,
GEORGES BIDAULT.
Le secrétaire d'Etat à la guerre,
PIERRE DE CHEVIGNÉ.
Le secrétaire d'Etat à la marine,
JACQUES GAVINI.
Le secrétaire d'Etat à l'air,
PIERRE MONTEL.

Décret du 14 novembre 1951 portant affectation d'un officier général de l'armée de terre (1re section du cadre de l'état-major général).

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la guerre,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Boyer (Jean-Louis-Emile) est nommé au poste de chef du groupement de réception des matériels et de liaison, en remplacement de M. le général de brigade Raguet, atteint par la limite d'âge.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et le secrétaire d'Etat à la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
R. PLEVEN.
Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,
GEORGES BIDAULT.
Le secrétaire d'Etat à la guerre,
PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Décret du 14 novembre 1951 portant nomination au grade de vice-amiral dans la 1re section du cadre des officiers généraux et passage dans la 2e section dudit cadre.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la marine,

Vu la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé dans la 1re section du cadre des officiers généraux de la marine:

Au grade de vice-amiral.

(Pour compter du 26 novembre 1951.)

M. le contre-amiral Tanguy (Pierre-Marie-Désiré), du port de Brest, en remplacement du vice-amiral d'escadre Ronarc'h, placé dans la 2e section du cadre des officiers généraux.

Art. 2. — M. le vice-amiral Tanguy est placé par anticipation et sur sa demande dans la 2e section du cadre des officiers généraux à compter du 27 novembre 1951.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres, le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et le secrétaire d'Etat à la marine sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
R. PLEVEN.
Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,
GEORGES BIDAULT.
Le secrétaire d'Etat à la marine,
JACQUES GAVINI.

Décret du 21 novembre 1951 portant affectation d'un officier général.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine,

Vu le décret du 18 février 1928 sur le service à bord;

Vu le décret n° 47-256 du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions des secrétaires d'Etat en matière de défense nationale;

Vu le décret n° 50-852 du 20 juillet 1950 relatif à l'exercice des attributions du ministre de la défense nationale;

Vu le décret n° 51-1037 du 23 août 1951 fixant les attributions des secrétaires d'Etat à la guerre, à la marine et à l'air;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le vice-amiral d'escadre Lambert (R.-G.) est nommé aux fonctions de préfet maritime de la 3e région maritime.

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat à la marine sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
R. PLEVEN.
Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,
GEORGES BIDAULT.
Le secrétaire d'Etat à la marine,
JACQUES GAVINI.

Décret du 21 novembre 1951 portant affectation d'un officier général.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine,

Vu le décret du 18 février 1928 sur le service à bord;

Vu le décret n° 47-256 du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions des secrétaires d'Etat en matière de défense nationale;

Vu le décret n° 50-852 du 20 juillet 1950 relatif à l'exercice des attributions du ministre de la défense nationale;

Vu le décret n° 51-1037 du 23 août 1951 fixant les attributions des secrétaires d'Etat à la guerre, à la marine et à l'air;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le vice-amiral Auboyneau (Ph.-M.-J.-R.) est nommé aux fonctions d'inspecteur général des forces maritimes et aéronavales.

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat à la marine sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
R. PLEVEN.
Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,
GEORGES BIDAULT.
Le secrétaire d'Etat à la marine,
JACQUES GAVINI.

Décret du 21 novembre 1951 portant affectation d'un officier général.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine,

Vu le décret du 18 février 1928 sur le service à bord;

Vu le décret n° 47-256 du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions des secrétaires d'Etat en matière de défense nationale;

Vu le décret n° 50-852 du 20 juillet 1950 relatif à l'exercice des attributions du ministre de la défense nationale;

Vu le décret n° 51-1037 du 23 août 1951 fixant les attributions des secrétaires d'Etat à la guerre, à la marine et à l'air;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le contre-amiral Willaume (J.-A) est nommé aux fonctions de commandant de la marine à Lorient.

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat à la marine sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

R. PLEVEN.

Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,

GEORGES BIDAULT.

Le secrétaire d'Etat à la marine,

JACQUES GAVINI.

Décret du 21 novembre 1951 portant affectation d'un officier général.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine,

Vu le décret du 18 février 1928 sur le service à bord;

Vu le décret n° 47-256 du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions des secrétaires d'Etat en matière de défense nationale;

Vu le décret n° 50-852 du 20 juillet 1950 relatif à l'exercice des attributions du ministre de la défense nationale;

Vu le décret n° 51-1037 du 23 août 1951 fixant les attributions des secrétaires d'Etat à la guerre, à la marine et à l'air;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er — M. le contre-amiral Lancelot (P.-J.-G.-M.) est nommé aux fonctions d'adjoint à l'amiral commandant en chef les forces maritimes alliées du Sud-Europe.

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat à la marine sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

R. PLEVEN.

Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,

GEORGES BIDAULT.

Le secrétaire d'Etat à la marine,

JACQUES GAVINI.

Décret du 21 novembre 1951 portant acceptation de l'offre de démission d'un officier de l'armée active.

Par décret du 21 novembre 1951, est acceptée l'offre de démission de son grade présentée par M. l'ingénieur militaire de 2e classe des fabrications d'armement Parent (Jules-Achille-Louis).

M. Parent est nommé ingénieur militaire de 2e classe des fabrications d'armement de réserve, à compter de la date de sa radiation des contrôles de l'armée active.

Décret n° 51-1339 relatif à la hiérarchie des grades des marins originaires de l'Algérie et de la Tunisie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 novembre 1951: page 11574, 2e colonne, article 2, dans le tableau, colonne « Assimilations », au lieu de: « Matelot de 1re et 2e classe », lire: « Matelot de 1re, 2e et 3e classe ».

Remises de débets.

Par arrêté interministériel du 28 novembre 1951, et sous réserve d'un versement de 10.000 F, il a été fait remise gracieuse à Mme Folacci (Lucienne), demeurant, 4, rue des Danvions, à Vesoul (Haute-Saône), de la somme de 18.675 F, provenant d'un trop-perçu au titre du service des délégations de solde, pendant la période du 11 novembre 1939 au 30 juin 1943.

Par arrêté interministériel du 28 novembre 1951, et sous réserve du versement de la somme de 48.800 F, il a été fait remise gracieuse à M. Teysseire (Henri), résidant à la Motte-Chalançon (Drôme), de la somme de 97.634 F, provenant d'un trop-perçu au titre de la solde de congé du personnel navigant pendant la période du 24 mai 1946 au 30 janvier 1950.

Administration centrale du secrétariat d'Etat à la guerre.

Par arrêté du 29 novembre 1951, Mlle Herrou (Marie-Anne), commis administratif au secrétariat d'Etat à la guerre, est détachée, en la même qualité, au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1952.

Ecole navale.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la marine en date du 24 novembre 1951, M. Simon (Marc-Vincent-Louis), professeur d'anglais de 3e classe, 2e échelon, du cadre des professeurs civils de l'école navale, est promu professeur de 3e classe, 3e échelon, pour compter du 1er novembre 1951.

Nomination de sous-officiers (armée de l'air, active).

Les sous-officiers dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement de l'année 1951 ou figurant sur les listes d'ancienneté des sous-officiers de carrière, sont nommés à compter du:

1er décembre 1951.

ACTIVE

I. — **Au grade d'adjudant-chef.**

Les adjudants:

A. — CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

Pilote.

Pactus (Christian-Emile), E.L.A. 43.
Lavergne (Pierre-Henri), G.C. 1/6.
Tixador (Marcel), E. P. 3/708.
Truffault (Pierre-Joseph), E. P. 3/708.
Saillard (André-Lucien), G.C. 2/5.
Pioch (Pierre-Camille), E. P. 3/708.
Marchand (Vincent-Pierre), G. C. 2/5.
Dupret (Raymond-Louis), B.A. 706
Chardès (Georges-Edouard), G. M 3/6.
Soury-Lavergne (Charles-Marie), B. A. 701.
Roux (René-Albert), E. L. A. 53.
Gensonnet (Louis-Denis), G. M. 3/6.
Costille (Maurice-Marcel), G. C. 2/3.

Mitrailleur.

Hébert (Raymond-Louis), G. M. 1/31.
Soury-Lavergne (Guy-Marie), G.T. 1/25.

Radiotélégraphiste en avion.

Le Port (Pierre-Marie), E. R. N. 3/724.
Grandotte (Ernest), Z. D A. 903.
Duvauchelle (Marceau-Gérard), G. T. 2/62.
Flick (Walter), B. A. 707.
Dobsik (Karel), G. T. 2/64.
Denis (François-Ernest), D. M. A. A. 631.
Clermont (Ernest-Florentin), G. A. T. 3/61.

Mécanicien volant.

Lamiot (Albert), B. A. 723.
Ries (Pierre-Louis), C. E. V.
Salles (Lucien-Julien), G. R. 2/33.
Lefour (André-Jules), B. E. 701.
Fretisse (Jean-Elie), G. T. 2/62.
Morazzani (Robert-Jean), G.T. 2/61
Berlier (Jean-Marcel), G. T. 1/62.
Locatelli (Jean-Marie), G. L. A. 45.
Gervais (Albert-Louis), G. T. 2/62.
Lambert (Marcel-Jean), E. L. A. 52.
Coltet (Jean-Pierre), G. T. L. A. 1/60.

B. — CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

Mécanicien avion.

Leclercq (Lucien-Bertin), B.A. 104.
Carisey (Raymond), E. L. A. 52
Raimbaud (Paul-René), C. E. A. M.
Terrier (Georges-Camille), G. C. 2/1.
Dussuc (Paul-Clément), E. M. C. A. E. O.
Perier (Maurice), B. A. 708.
Dal Col (Antoine), B. A. 171.
Chanaut (Marcel-Isidore), B. A. 157.
Scheliquet (Roger-Nicolas), B. A. 118.
Druge (Georges-Robert), G. C. 1/3.
Dedieu (Eugène-Raymond), P. C. 482.
Dubois (Maurice-Paul), P. C. 482.
Oddon (Roger-Gustave), S. M. A. A
Blaise (Pierre-Roger), I. T. A. A.
Camus (Jean-Félix), E. G. A. A. 615.
Proust (Robert-André), C. E. A. M.
Fobis (Jean-Octave), B. E. 957.
Bourges (Noël-François), E. L. A. 55.
Santais (Robert-Georges), G. T. A. 1/64.
Cluzel (Alexis-Jean), S. M. A. A.
Hon (André-Jean), E. M. 1re D. A. 1re R. A.
Chardac (Gaston-Eugène), B. A. 151.
Hego (Michel), E. A. A. 604.
Rougerie (Roger), C. E. R. A.
Ramadier (Roger-Louis), B. A. 702.
Salager (Paul-Joseph), B. A. 701.
Legrand (Pierre-Paul), A. P. E. 1/609.
René (Roger-Louis), G. C. 1/3.

Nabonne (Fernand-François), B. A. 101.
Boret (Emile), 5e F. C.
Boonaert (Pierre-Gustave), I. T. A. A.
Orel (Michel-Emile), E. L. A. 53.
Demeure (Georges), 4e E. C.
Maurin (Pierre), B. A. 708.
Peysalle (Pierre), G. C. 2/6.
Eyquem (Robert-Gabriel), Z. D. A. 902.
Guyonneau (Jean-Edmond), B. A. 708.
Cima (Gaston-Louis), B. T. A. 247.
Lacharme (Jean-Marcel), S. A. S. M. 98.
Cléophas (Noël), B. A. 1/122.
Bicard (Léon), S. M. A. A.
Aussenac (Maurice-Marcel), G. C. 1/6.
Josselin (Louis-Félix), G. C. 1/1.
Laveissière (Antoine-Marie), G. A. O. A. 1.
Barbier (Elie-Alexandre), parc 2/141.
Raymond (Nestor-Emile), G. T. 2/62.
Jam (Georges-Charles), E. L. A. 52.
Portier (Albert-Moïse), B. A. 1/707.
Perez (Ange-Jean), G. A. T. 3/61.
Lebrot (Marcel-Gabriel), G. C. 2/5.
Fontaine (Robert-Emilien), G. C. 2/1.
Bives (Léon-Casimir), G. C. 2/6.
Georges (Marcel), G. C. 1/5.
Birault (Paul-Pierre), parc 2/110.
Cauchy (Roger-Charles), E. L. A. 56.

Mécanicien armement.

Ferle (André-Julien), S. T. T. A.
Georgin (Léonce), E. A. A. 607.
Bernasconi (René-Edgard), C. E. V.
Daul (Joseph-Paul), E. T. F. 725.
Mahfouf Hocine B. A. 1/141.
Bec (René-Corentin), 4e E. C.
Edouard (Lucien-Jean), D. M. A. 645.
Groin (André-Joseph), A. P. C. 1/482.

Télémécanicien.

Sallan (Albert-Raymond), C. T. A. 802.
Pillot (Antoine-Adolphe), G. C. 1/3.
Bontemps (René-Léon), G. R. 1/33.
Janin (André-Pierre), C. E. I. T. 875.
Lemaire (André), G. T. 1/25.
Thorel (Georges-Louis), S. A. S. M. 98.
Gilson (René-Auguste), 5e E. C.
Appourchaux (Louis-Fortuné), C. T. A. 807.
Denis (Roger-Firmin), E. R. N. 3/724.
Thibonnet (Jacques), C. T. A. 812.
Lassudrie-Duchesne (Henri), C. T. A. 803.
Genisset (Pierre-Louis), E. T. F. 725.
Moch (Jules), C. I. T. 242.

Mécanicien équipement (bord et photo).

Pruchon (Marcel), S. M. A. A.
Rippeault (Marie-Louis), G. T. 2/62.
Savoye (Marcel-Jules), G. T. 1/62.
Nevers (Robert-Camille), B. A. 721.
Verel (René-Marcel), G. C. 2/5.
Martin (Raoul-Victor), B. A. 702.
Brindjonc (Emile-Francis), C. T. A. R.
Labiche (Marcel-Armand), G. T. L. A. 2/60.
Chappuis (André), R. A. 708.
Quartier (Jacques-Jules), C. I. E. T.
Mardelle (Jean-Robert), G. C. 2/6.
Dehos (Jules-René), C. T. A. R.
Merle (Charles-Victor), B. A. 721.
Poirier (Georges-Jean), E. A. A. 604.
Perbos (Robert-Pierre), G. T. A. 1/64.

Mécanicien atelier (toutes sous-spécialités).

Pulcrano (Pascal-Joseph), A. I. A. 1.
Harmant (Emile-Charles), E. C. M. A.
Bataille (Albert-Maurice), B. A. 1/136.
Bollenot (Maurice-René), B. A. 160.
Pichot (Jean-Louis), G. T. 2/61.
Grosheny (Raymond), B. A. 104.
Chamley (Roger-Emile), B. A. 118.
Jourdan (Jean-Léon), C. E. I. T. 875.
Dedieu (Pierre), B. A. 117.
Garrigues (Georges-André), B. A. 721.
Lasbats (Jean-Marie), C. E. I. T. 875.
Avallart (Pierre-Charles), B. A. 117.
Martin (Pierre), B. A. 117.

C. — CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

Infirmier.

Cherchi (Albert), E. T. F. 725.
Cheveau (Roland-Jacques), C. E. M. P. N. 838.

Moniteur d'éducation physique.

Delaye (Roger), E. M. 1er D. A.

Exploitant des transmissions.

François (Pierre-Léon), E. O. M. 82.
Damelincourt (Jean-Emile), E. M. G. F. A. A.
Gabert (Jean-Marcel), E. M. 1re DA 1er RA.
Grisse (Roland-Marcel), E. M. Air Tunisie.
Blattlin (Raymond-Jean), B. A. 150.
Lebret (Maurice-Jules), B. A. 117.
Thibault (Lucien-Alfred), S. P. A. A.
Martinache (André-Louis), G. R. 1/31.
Vinolo (Arthur-Henri), E. M. Air Maroc.
Bence (Michel-Georges), B. A 1/139.
Esparon (Alexis-Norbert), B. A. 1/107.
Freyermuth (Jacques-Alphonse), B. A. 1/124.
Casanova (Antoine), B. T. A. 247.
Colomb (Henri-Armand), S. T. T. A.
Lombard (Marcel), C. E. S. A.
Bonnefoux (Jean-Robert), B. A. 101.
Perrin (Gabriel), C. E. S. A.
Reisch (Pierre), B. A. 117.
Mabillon (Jacques-Gabriel), E. M. Air Maroc.
Léonard (André-René), E. M. G. F. A. A.
Marcos (Romain), E. M. Air Tunisie.
Laurent (Jérôme-Gaston), B. A. 721.
Michaud (François-Achille), E. M. G. F. A. A.
Berger (Fleury-Marius), E. M. Air A. O. F.
Perdrigeat (Robert-Roger), C. A 217.

Secrétaire d'état major.

Burel (André), S. S. F. A. A.
Foncin (Albert-Désiré), E. M 1re DA 1er RA.
Ronzetti (André-Charles), G. R. 2/33.
Duffourg (Henri), S. S. F. A. A.
Gavalda (Ernest-Lucien), E. M. Air Maroc.
Lacrampe (Gaston-Jean-Marie), B. A. O. M. 1/170.
Bideau (Pierre-Jean), B. A. 708.
Quet (Paul-Henri), E. M. 1re DA 1er RA.
Duperrein (Pierre), E. M. CSEA et 3e RA.

Contrôleur adjoint d'opérations aériennes.

Le Breton (Louis), B. A. 1/118.

Contrôleur de piste.

Lacoua (Maurice), S. T. R. 927.

Fusilier de l'air.

Fournier (René-Léon), B. A. 1/157.
Lang (Jean-Eugène), G. R. 1/33.
Magnet (Albert-René), G. R. 1/33.
Rivier (Jean-Eugène), E. A. A. 611.
Mathieu (Marcel), B. A. 1/107.
Ginet (Maurice-Raoul), G. C. T. A. 72.
Delettre (Jean-Charles), E. A. A. 604.
Stadler (Emile-Jean), C. B. A. 752.
Buvat (Raymond-Louis), E. A. A. 606.
Thoury (Jean), E. A. A. 607.
Roulin (André-François), E. A. A. 604.
Frault (Roger-Hippolyte), D. B. A. T. S. 190.
Barre (Gaston), B. A. 117.
Frauciel (Marius-Fernand), E. T. F. 725.
Nakache (Roland), C. E. S. A.
Valetoux (Fernand-Raymond), G. T. L. A. 2/60.

Gérant de mess.

Mas (Gabriel), G. T. 2/62.
Spinkirny (Lucien-André), B. A. 1/124.
Mombet (Camille-Robert), E. M. CSEA et 3e RA.

II. — **Au grade d'adjudant.**

Les sergents-chefs :

A. — CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

Pilote.

3e tour (choix). Magnan (Antigio), G. C. 2/5.
4e tour (ancienneté). Hardyau (Jean), G. M. 3/6.
1er tour (choix). Trouillard (Pierre-Marie), Z. D. A. 902.
2e tour (choix). L'Epée (Michel-Charles), 4e E. C.
3e tour (choix). Baur (Jacques-Alphonse), B. A. 702.
4e tour (ancienneté). Baumard (André), G. M. 2/8.
1er tour (choix). Weyl (Marcel-Léon), G. T. A. 1/64.
2e tour (choix). Vaisse (Claude-Lucien), B. A. 708.
3e tour (choix). Basli (René-Louis), E. L. A. 53.
4e tour (ancienneté). Benoit de Nyvenheim (Guy), E. L. A. 46.
1er tour (choix). Ruth (Maurice-Jean), G. C. 2/3.
2e tour (choix). Bodart (Hubert-Raymond), E. L. A. 52.

Mitrailleur.

1er tour (choix). Kling (Jacques-André), B. A. 706.
2e tour (choix). Marchini (Toussaint), G. T. A. 1/64.
3e tour (choix). Fournet (Marcel-Jean), G. T. 2/64.
4e tour (ancienneté). Mars (Jean-Fernand), S. M. R. 2/901.
1er tour (choix). Beucler (Georges), G. T. 1/62.

Radiotélégraphiste en avion.

2e tour (choix). Chandezon (Robert), E. L. A. 46.
3e tour (choix). Bujardin (Désiré-Jules), G. T. 1/63.
4e tour (ancienneté). Rivallain (Fernand), E. L. A. 47.
1er tour (choix). Colade (Robert-Léon), G. T. 1/63.
2e tour (choix). Aubert (Yves-Alfred), G. T. L. A. 2/60.
3e tour (choix). Coumes (Henri), E. L. A. 52.
4e tour (ancienneté). Ulliac (Eugène), G. T. 1/63.
1er tour (choix). Peret (Christian-Edmond), B. A. 702.
2e tour (choix). Hugon (Jean-Joseph), B. A. 721.
3e tour (choix). Cocquelet (Jacques-Julien), G. T. 2/64.
4e tour (ancienneté). Torchut (Gaston), école 2/706.

Mécanicien volant.

2e tour (choix). Dubois (Jean-Marie), G. T. 1/61.
3e tour (choix). Troesch (Louis-Maurice), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Doudoux (Roland), G. T. 2/62.
1er tour (choix). Fiol (Bernard-Louis), G. T. 2/64.
2e tour (choix). Lecordier (Jean), E. L. A. 43.
3e tour (choix). Savignac (Jean-Robert), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Floch (Aimé), E. L. A. 44.
1er tour (choix). Dejestret (Edmond-Marcel), A. I. A. 3.
2e tour (choix). Thuillier (Roger-Henri), G. T. L. A. 2/60.
3e tour (choix). Teyssedre (Joseph-Marie), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Ramenghi (Charles), G. T. L. A. 2/60.
1er tour (choix). Bedes (René-Paul), E. L. A. 53.
2e tour (choix). Attane (Guy), G. T. 2/62.
3e tour (choix). Lacolomberie (André), E. L. A. 47.
4e tour (ancienneté). Leclerc (Aimé-Victor), G. T. L. A. 1/60.
1er tour (choix). Stephany (Lucien-Raoul), E. L. A. 52.
2e tour (choix). Carpier (Georges-François), E. A. A. 601.
3e tour (choix). Soler (Isidore), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Pradelou (Jean-Joseph), G. B. 1/19.
1er tour (choix). Blacheyre (Gabriel-Roger), G. T. 1/63.
2e tour (choix). Philippon (Jean-Marc), G. T. 2/60.
3e tour (choix). Castera (Jean), G. R. 2/33.
4e tour (ancienneté). Caillard (Clément), G. T. 3/61.
1er tour (choix). Gagnaire (Lionel), G. L. A. 50.

B. — Corps du personnel non navigant spécialiste

Mécanicien avion.

3e tour (choix). Corbière (Maurice-Louis), parc 2/110.
4e tour (ancienneté). Roumegous (Christian), école 2/706.
1er tour (choix). Savelon (Pascal), parc 2/702.
2e tour (choix). Labadie (Donatien-Georges), G. M. 3/6.
3e tour (choix). Auvray (Louis-François), E. A. A. 602.
4e tour (ancienneté). Gérard (René), air E. O.
1er tour (choix). Deybach (Edouard), G. A. O. A. 3.
2e tour (choix). Morvan (Joseph-Joachim), G. T. L. A. 1/60.
3e tour (choix). Bertheloot (Roger-Paul), G. C. 2/6.
4e tour (ancienneté). Alleguede (André), D. M. A. A. 632.
1er tour (choix). Mandar (André-Georges), B. A. 121.
2e tour (choix). Corvée (Serge-François), B. A. 708.
3e tour (choix). Chevillard (Fernand-Paul), G. M. M. T. A.
4e tour (ancienneté). Arguence (Charles), P. C. 482.
1er tour (choix). Moulin (Jean-Pierre), C. E. V.
2e tour (choix). Ermenault (Jean-Henri), G. T. 1/63.
3e tour (choix). Girard (Maurice-Jean), B. A. 150.
4e tour (ancienneté). Balcaen (Jules), B. E. 3/701.
1er tour (choix). Pages (Jean-André). G. C. 1/5.
2e tour (choix). Langlade (Albert-Jean), E. L. A. 53.
3e tour (choix). Vichard (Roland), B. A. 707.
4e tour (ancienneté). Olivain (Gabriel), G. T. 1/25.
1er tour (choix). Preney (Jean-Eugène), G. L. A. 45.
2e tour (choix). Acquarone (Camille-Louis), B. A. 701.
3e tour (choix). Marchand (André-Louis), E. R. O. M. 80.
4e tour (ancienneté). Plumyoen (Louis), B. E. 3/701.
1er tour (choix). Guignabert (Alexandre-Léonce), B. A. 162.
2e tour (choix). Teulier (Roger), B. A. 707.
3e tour (choix). Arnaud (Henri-Jean), G. T. 1/62.
4e tour (ancienneté). Rumeau (André), C. I. E. T.
1er tour (choix). Morer (Gilbert-Francis), B. A. 1/107.
2e tour (choix). Goguely (Jules-Jacques), B. A. 151.
3e tour (choix). Hysoulet (Ernest-Charles), B. A. 721.
4e tour (ancienneté). Fournier (Jacques), Z. D. A. 902.
1er tour (choix). Couteret (Pierre-Jean), 2e E. C.
2e tour (choix). Ader (Georges-Henri), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Esterez (René-Paul), G. C. 1/5.
4e tour (ancienneté). Vidal (François), C. I. E. T.
1er tour (choix). Veilex (Jean-Numa), B. E. 949.
2e tour (choix). Le Tiec (Corentin-Philomène), G. T. 2/62.
3e tour (choix). Septier (André-Louis), B. A. 721.
4e tour (ancienneté). Maréchal (Maurice), Air en G. F. S.
1er tour (choix). Ralite (Louis-André), G. A. O. A. 2.
2e tour (choix). Bouvat-Martin (Emile-Joseph), E. L. A. 52.
3e tour (choix). Labrune (Victor-Joseph), G. C. 1/3.
4e tour (ancienneté). Pernin (Georges), B. E. 708.
1er tour (choix). Guérard (Lucien-Louis), E. L. A. 47.
2e tour (choix). Redron (Jean), G. T. 1/61.
3e tour (choix). Zerega (Pierre), E. A. A. 601.
4e tour (ancienneté). Guillot (René), A. P. E. 1/611.

Mécanicien armement.

3e tour (choix). Cavalier (Armand-Charles), E. A. A. 604.
4e tour (ancienneté). Guichard (Maurice), Parc 2/118.
1er tour (choix). Loubière (André-Pierre), 4e E. C.
2e tour (choix). Ortolland (Léon-Jean), G. T. 2/62.
3e tour (choix). Maigret (Roger-Henri), G. C. 1/3.
4e tour (ancienneté). Bardon (Jean-Louis), E. A. A. 607.
1er tour (choix). Gasser (André), G. R. 2/33.
2e tour (choix). Copin (Lucien-Jean), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Brun (René-Elie), B. A. 701.
4e tour (ancienneté). Brule (Marcel), D. M. 646.
1er tour (choix). Guicherd (Emile-Benoit), G. T. 2/62.
2e tour (choix). Paraire (Charles-Henri), G. C. 2/5.

Télémécanicien.

3e tour (choix). Urbillac (Emile-Gilbert), C. T. A. R.
4e tour (ancienneté). Puthon (Henri), C. T. A. 805.
1er tour (choix). Donadey (Aimé-Louis), C. T. A. 806.
2e tour (choix). Gervais (Gilbert), G. L. A. 45.
3e tour (choix). Denicou (Maurice-Georges), C. T. A. 803.
4e tour (ancienneté). Munier (Henri), S. T. R. 927.
1er tour (choix). Huguet (Maurice), Z. D. A. 901.
2e tour (choix). Defaut (Michel-Pierre), C. I. E. T.
3e tour (choix). Arnault (Lucien-Roger), G. C. T. A. 72.
4e tour (ancienneté). Gazielle (Jean-Marius), Ecole 2/723.
1er tour (choix). Givaudan (André-Paul), C. T. A. 809.
2e tour (choix). Soulier (Jean-René), B. A. 706.
3e tour (choix). Durand (Louis-André), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Deloye (Roger), B. A. 723.
1er tour (choix). Viennet (André-Joseph), C. I. T. 2/240.
2e tour (choix). Caviggia (Pierre), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Moulet (Maurice-Charles), Parc 2/708.
4e tour (ancienneté). Briand (Roger), B. A. 117.
1er tour (choix). Millet (Léon-François), Parc 2/107 (1).
2e tour (choix). Comte (Jean), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Friot (Marcel-Lucien), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Flori (Melien), S. D. A. 3/902.
1er tour (choix). Lagarde (Robert-Maurice), A. P. C. 1/482 (1).
2e tour (choix). Capron (Jean-Léon). B. A. 708.

Mécanicien équipement (bord et photo).

3e tour (choix). Poncelet (Lucien-Jules), S. G. A. C. C.
4e tour (ancienneté). Louvet (André), G. T. L. A. 2/60.
1er tour (choix). Terrasse (Max-Gustave), D. B. A. T. S. 190.
2e tour (choix). Lemercier (Robert-François), E. A. A. 601.
3e tour (choix). Feuga (Célestin), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Mouret (Louis), E. M. 3e R. A.
1er tour (choix). Paloque (Gabriel-Jean), B. A. 708.
2e tour (choix). Talou (Raymond-Alfred), A. P. C. 1/482.
3e tour (choix). Bonnefoy (Emile-Henri), 4e E. C.
4e tour (ancienneté). Abert (Marcel), G. M. 1/9.
1er tour (choix). Bartholomei (Jean-Baptiste), G. R. 2/33.
2e tour (choix). Perie (Daniel), B. A. 702.
3e tour (choix). Cullière (Henri-Charles), C. I. E. T.
4e tour (ancienneté) Spogliatore (Georges), S. D. A. 1/903.

Mécanicien atelier (toutes sous-spécialités).

3e tour (choix). Launay (Christian-Eugène), B. A. 1/109.
4e tour (ancienneté). Lemoult (André), Parc 2/160.
1er tour (choix). Gérard (Francis-Adelin), B. A. 1/107.
2e tour (choix). Mismer (Roger-Roland), D. M. A. A. 631.
3e tour (choix). Flageul (Alexandre-Camille), A. S. R. M. A. 862.
4e tour (ancienneté). Danna (Norbert), B. A. 1/706.
1er tour (choix). Doerflinger (Alphonse-Louis), G. T. 2/64.
2e tour (choix). Bessonnat (Robert), C. E. I. T. 872.
3e tour (choix). Blanchet (Joseph), 4e E. C.
4e tour (ancienneté). Gartner (Jean), Parc 2/151.
1er tour (choix). Pinsart (Jean-Jules), B. A. 1/107.
2e tour (choix). Chargelegue (Régis-René), B. A. 722.
3e tour (choix). Jérome (Paul-Jules), Z. D. A. 902.
4e tour (ancienneté). Bru (Paul-Louis), Parc 2/701.
1er tour (choix). Carassus (Henri), S. A. 3/118.
2e tour (choix). Limes (Georges-Louis), D. M. A. A. 621.
3e tour (choix). Guinoiseau (Gabriel), B. A. 127.
4e tour (ancienneté). Cahuzac (Jacques), 284e C. B. R. E.
1er tour (choix). Lacrouts (Pascal-Jean), C. A. 217.

(1) Mécanicien électricien, en instance de reclassement.

C. — Corps du personnel non navigant du service général

Infirmier.

3e tour (choix). Renaudat (Jean-Baptiste), C. A. 4/106.
4e tour (ancienneté). Boyer (Maurice), B. A. O. M. 1/171.
1er tour (choix). Bioret (Claude), G. T. 2/62.

Exploitant des transmissions.

3e tour (choix). Pescot (André-Jules), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Bossard (René), C. T. A. 813.
1er tour (choix). Belva (Paul), C. T. A. 803.
2e tour (choix). Cambon (René), C. T. A. 805.
3e tour (choix). Leroux (Charles-Marie), C. T. A. 809.
4e tour (ancienneté). Louart (Robert), Z. D. A. 902.
1er tour (choix). Colney (André-Joseph), G. C. 1/5.
2e tour (choix). Vermande (Jean-Paul), C. T. A. 805.
3e tour (choix). Beauclair (Paul-Eugène), C. T. A. 805.
4e tour (ancienneté). Brisse (Henri), B. A. 117.
1er tour (choix). Loison (Marcel-Adrien), C. T. A. 803.

Chiffreur.

1er tour (choix). Laroche (René-Georges), B. A. 1/124.
2e tour (choix). Detouillon (Gilbert-Célestin), E. M. 1re D. A. 1er R. A.
3e tour (choix). Breuil (André-Charles), E. M. G. F. A. A.
4e tour (ancienneté). Roux (Jean-Alfred), Air A. O. F.

Secrétaire d'état-major ou dactylo.

2e tour (choix). Bernard (Georges-Simon), E. M. C. A. E. O.
3e tour (choix). Crétin (Gabriel-Charles), B. A. 1/107.
4e tour (ancienneté). Boursin (Raymond), A. P. E. 1/609.
1er tour (choix). Serieyssol (Raymond-Germain), E. M. C. A. E. O.
2e tour (choix). Marty (Pierre), B. A. 1/124.
3e tour (choix). Descormiers (Guy-Gérard), B. A. 151.
4e tour (ancienneté). Paret (Pierre), E. M. 33e escadre.
1er tour (choix). Richy (Paul), B. A. 150.
2e tour (choix). Blanchet (Henri), B. A. 127.
3e tour (choix). Dubois (René-Gaston), S. P. A. A.
4e tour (ancienneté). Simonnet (Jean-Auguste), B. A. 117.
1er tour (choix). Dupont (Vital-Louis), G. T. L. A. 1/60.
2e tour (choix). Descours (Hubert-Pierre), D. B. A. T. S. 195.
3e tour (choix). Uturaid (André-Jean), C. A. 756.
4e tour (ancienneté). Bauquis (Claude), B. A. 117.
1er tour (choix). Naert (Marcel), B. A. 127.
2e tour (choix). Joly (Louis-Auguste), E. M. C. A. E. O.
3e tour (choix). Potelle (Albert-Henri), D. B. A. 191.
4e tour (ancienneté). Basile (Jean-Marie), E. M. 1er D. A.
1er tour (choix). Bertrand (André-René), G. C. T. A. 72.
2e tour (choix). Dejay (Louis-Jacques), S. P. A. A.
3e tour (choix). Hubert (Raymond-François), B. A. 160.
4e tour (ancienneté). Bourianne (Jean-Léon), C. A. 1/101.
1er tour (choix). Foucher (Guy-André), S. S. F. A. A.
2e tour (choix). Rémy (Jean-André), G. T. 1/62.
3e tour (choix). De Bernardi (Paul), 4e E. C.
4e tour (ancienneté). Durand (Henri-François), B. A. 1/240.
1er tour (choix). Coat (Jean-Louis), B. A. 1/124.
2e tour (choix). Monvoisin (Eugène-Paul), S. P. A. A.
3e tour (choix). Guermont (Guy-Maurice), C. E. V.
4e tour (ancienneté). Delbarre (Aimé), C. E. S. A.
1er tour (choix). D'Avdeew (Yvan), C. E. S. A.
2e tour (choix). Duffour (Roger), E. M., C. S. E. A. 3e R. A.
3e tour choix). Ibanez (Antoine), B. A. 1/157.
4e tour (ancienneté). Norget (Paul), E. M. 3e R. A.
1er tour (choix). Hemar (Gérard-Auguste), C. T. T. A. 807.
2e tour (choix). Quedeville (Roger-Jacques), B. E. 949.
3e tour (choix). Collier (Jacques-Ferdinand), 5e E. C.
4e tour (ancienneté). Moreau (Paul), C. A., D. T. L.
1er tour (choix). Laffilez (Gabriel-Jules), S. M. A. A.
2e tour (choix). Hamonic (Lucien-Jean), service information.
3e tour (choix). Touchotte (Enogat-Albert), G. C. 1/6.
4e tour (ancienneté). Cassan (Charles), 294e C. B. R. E.
1er tour (choix). Dongey (Albert-Jean), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Gourbal (Noël-Jean), A. P. C. 1/482.
3e tour (choix). Labet (René-Albert), G. C. 2/3.
4e tour (ancienneté). Ranvier (Robert), G. T. 1/25.
1er tour (choix). Marlet (Raymond-Jean), S. M. A. A.
2e tour (choix). Rosse (Louis), D. B. A. 193.
3e tour (choix). Grassi (Jean-Philippe), B. A. 160.
4e tour (ancienneté). Rancoeur (Robert), B. A. 1/150.
1er tour (choix). Resve (Emile), B. A. 117.
2e tour (choix). Mutel (André-Georges), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Compagnon (Robert-André), E. M. G. F. A. A.
4e tour (ancienneté). Bouvier (Jean-Charles), B. A. 1/102.

Contrôleur de piste.

2e tour (choix). Boissard (Gabriel-Félix), C. A. 217.
3e tour (choix). Maurouard (Maurice-Jean), B. A. 1/157.
4e tour (ancienneté). Rosier (Daniel), C. L. A. Friedrichshafen.
1er tour (choix). Montinet (Edouard), B. A. 125.

Moniteur au sol d'entraînement au P. S. V.

1er tour (choix). Villechanoux (Edouard-Louis), C. I. E. T.

Fusilier de l'air.

2e tour (choix). Martin (Henri), B. A. 117.
3e tour (choix). Lejeune (Roger-Louis), C. M. A. 221.
4e tour (ancienneté). Thevenot (André-Paul), D. M. A. A. 632.
1er tour (choix). Dumas (Georges-Laurent), 2e E. C.
2e tour (choix). Chabot (Jacques-Olivier), B. A. 1/157.
3e tour (choix). Thomas (Raymond-Louis), B. A. 1/104.
4e tour (ancienneté). Riboulet (Georges), B. A. 1/136.
1er tour (choix). Dalanzy (René-Jules), B. A. 121.
2e tour (choix). Bignals (Pierre-Jean), G. C. T. A. 72.
3e tour (choix). Leveque (Charles-André), G. T. 1/61.
4e tour (ancienneté). Jullien (René-Roger), Son transpt 374.
1er tour (choix). Bertin (Marcel), D. B. A. T. S. 190.
2e tour (choix). Benoit (Robert), D. B. A. 191.
3e tour (choix). Bonrepaux (Jean-Denis), B. A. 706.
4e tour (ancienneté). Schmitt (François), B. A. 1/160.
1er tour (choix). Duchemin (André-Antoine), E. L. A. 56.
2e tour (choix). Fauveau (Gaston), P. C. 482.
3e tour (choix). Quintanel (Jacques), C. T. A. 382.
4e tour (ancienneté). Giansily (Joseph), C. M. 224.
1er tour (choix). Ruch (Edouard-Victor), P. C. 482.
2e tour (choix). Gueidan (Marcel-Eugène), 5e E. C.

Les sergents-majors et sergents-chefs:

Comptable.

1er tour (choix). Cruz (Paul-Constant), C. B. A. 761.
2e tour (choix). Ettori (Jean-Sanvitus), C. B. A. 762.
3e tour (choix). Gaillard (Louis-Henri), C. B. A. 759.
4e tour (ancienneté). Bize (Paul), 2e E. C.
1er tour (choix). Lauzeille (Marcel), D. M. A. A. 621.
2e tour (choix). Limeuil (Edmond), B. A. 117.
3e tour (choix). Caron (Alfred-Gabriel), B. A. 1/139.
4e tour (ancienneté). Cadon (Roger), B. A. 742.
1er tour (choix). Delos (Jean-Come), G. T. A. 1/64.
2e tour (choix). Bergeaud (Marc), B. A. 118.
3e tour (choix). Millot (René), B. A. 117.
4e tour (ancienneté). Lescloupe (René), B. A. 1/160.
1er tour (choix). Pivot (Pétrus), C. B. A. 769.
2e tour (choix). Courtois (Marcel-François), B. A. 1/151.
3e tour (choix). L'henaff (Pierre), B. A. 1/124.
4e tour (ancienneté). Clamens (Guy-Louis), B. A. 1/118.

Les sergents-chefs:

Maître d'hôtel.

2e tour (choix). Chrysostome (Robert-Léopold), B. A. 1/170.
3e tour (choix). Clause (Albert), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Robert (Jean), B. A. 1/160.

III. — **Au grade de sergent-major.**

Les sergents-chefs et sergents:

Comptable.

2e tour (choix). Sagot (Gaustan), E. M. G. M. M. T. A.
3e tour (choix). Lambert (Jean-Henry), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Renault (Robert), E. A. A. 609.
1er tour (choix). Cattoen (Henry-Camille), D. C. A. A.
2e tour (choix). Pertat (Jean-Fernand), C. B. A. 769.
3e tour (choix). Sauzet (Louis), B. A. 701.
4e tour (ancienneté). Savinel (Roger), C. A. 1/150.
1er tour (choix). Meunier (Roger), B. A. 117.
2e tour (choix). Laffargue (Maurice), Z. D. A. 902.
3e tour (choix). Jeanblanc (Marcel-Alfred), B. A. 146.
4e tour (ancienneté). Labarre (Pierre), B. A. 1/124.
1er tour (choix). Bes (Roger-Abdon), D. M. A. A. 621.
2e tour (choix). Rocheteau (Auguste), B. A. 1/116.
3e tour (choix). Bohigas (Fernand-Germain), B. A. 1/104.
4e tour (ancienneté). Tournebize (Bernard), parc 2/118.
1er tour (choix). Gaudel (Paul-Camille), C. E. S. A.
2e tour (choix). Merle (Jérémic-Marius), E. A. A. 606.
3e tour (choix). Rattier (Pierre-Gilbert), D. C. A. A.
4e tour (ancienneté). Petit (Charles), C. B. A. 753.

1er tour (choix). Duchemin (Robert-Marcel), D. C. A. A. E. O.
2e tour (choix). Latapie (Louis), C. B. A. 770.
3e tour (choix). Bedouet (Louis-René), D. C. A. A. E. O.
4e tour (ancienneté). Ravent (Jacques), S. A. 1/781.
1er tour (choix). Szczepaniak (Jean), C. B. A. 770.
2e tour (choix). Girault (Gilbert-Marcel), B. A. 1/102.
3e tour (choix). Laroye (Jean-Emilien), Z. D. A. 903.
4e tour (ancienneté). Berlinguez (Roger), B. S. C. 5/122

IV. — **Au grade de sergent-chef.**

Les sergents:

A. — Corps du personnel navigant

Pilote.

2e tour (choix). Cantin (Pierre-Marie), E. T. B. 3/702.
3e tour (choix). Le Bas (Philippe-André), G. C. 2/1.
4e tour (ancienneté). Maret (Marcel), G. T. 1/64.
1er tour (choix). Pieraggi (Antoine), B. A. 701.
2e tour (choix). Salette (Jean-Armand), 2e E. C.
3e tour (choix). Gilbert (Pierre-Jean), B. A. 706.
4e tour (ancienneté). Liste épuisée.
1er tour (choix). Bretagnon (Roger-Jean), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Reynaud (Yves), G. T. 1/61.
3e tour (choix). Jacomino (Blaise-François), E. L. A. 52.
4e tour (ancienneté). Liste épuisée.

Mitrailleur.

2e tour (choix). Philippot (Jacques), G. T. 1/61.
3e tour (choix). Garnier (Yves-Paul), E. O. M. 83.
4e tour (ancienneté). Liste épuisée.
1er tour (choix). Rochard (Louis), E. L. A. 44.

Radiotélégraphiste en avion.

2e tour (choix). Masson (Robert-Emile), E. R. O. M. 80.
3e tour (choix). Glemo (Marcel-Yves) E. O. M. 83.
4e tour (ancienneté). Pratz (Yves), E. L. A. 51.
1er tour (choix). Carmagnat (James-Georges), B. A. 706.
2e tour (choix). Samson (Gérard), G. T. A. 1/64.
3e tour (choix). Minvielle-Sebastia (Marcel), E. T. B. 3/702.
4e tour (ancienneté). Bezard (Edouard), S/G. M. M. T. A. E. O.
1er tour (choix). Saint-Cricq (Jean-François), G. T. A. 1/64.
2e tour (choix). Noël (Joseph-Jean), G. T. A. 1/64.
3e tour (choix). Rabatel (Armand-Edouard), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Liste épuisée.
1er tour (choix). Maestre (Paul-Michel), G. T. A. 1/64.
2e tour (choix). Mertz (Jérôme-Bernard), G. T. A. 1/64.

Mécanicien volant.

3e tour (choix). Frottin (Alain), C. E. A. M.
4e tour (ancienneté) Blaret (Edouard), G. L. A. 49.
1er tour (choix). Bailly (Henri-Cyrille), G. T. 1/25.
2e tour (choix). Lamour (Robert-Marcel), G. T. 1/64.
3e tour (choix). Lambert (Robert-Jules), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). Flament (Francis), G. T. 3/61.
1er tour (choix). Huberdeau (Joseph-Georges), C. E. A. M.
2e tour (choix). Marceau (Hervé-François), E. A. A. 601.
3e tour (choix). Bruchon (Georges), Z. D. A. 902.
4e tour (ancienneté). Sicart (Robert), S. A. S. M. 99.
1er tour (choix). Sechaud (Raymond), G. T. 2/64.
2e tour (choix). Beccaria (Joseph-Guillaume), G. T. 1/63.
3e tour (choix). Farge (Pierre-Jean), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). Bonnot (René), E. O. M. 84.
1er tour (choix). Roux (Marc-Jean), E. R. O. M. 80.

B — Corps du personnel non navigant spécialiste

Mécanicien avion

1er tour (choix). Bailly (Jacques-Roger), G. T. A. 1/64.
2e tour (choix). Grande (Etienne), P. C. 482.
3e tour (choix). Fournier (Jean), B. A. 708.
4e tour (ancienneté). Balian (Avedis), G. B. 1/19.
1er tour (choix). Elave (Robert), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Guérin (Serge-Claude), G. A. O. A. 3.
3e tour (choix). Perrault (Gilbert-Lucien), A. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Legrand (Marcel), D. B. A. 193.
1er tour (choix). Damervalle (Marcel-Joseph), E. L. A. 52.
2e tour (choix). Vincent (Georges-Charles), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Piacentini (Ange-Toussaint), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Douillet (Jean), D. B. A. 192.
1er tour (choix). Rouxel (Robert-Jules), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Riffard (Roger-Robert), A. P. C. 1/482.
3e tour (choix). Labbé (Gérard-Alcide), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Lafitte (Jean). Parc 2/122.
1er tour (choix). Guedoz (André-Jean), G. A. O. A. 1.
2e tour (choix). Baudouin (Maurice), P. C. 482.
3e tour (choix). Bachelery (Georges-Désiré), G. C. 2/3.
4e tour (ancienneté). Boyer (Gaston), G. M. 1/9.
1er tour (choix). Voisine (André-Albert), G. A. O. A. 3.
2e tour (choix). Arman (Gaëtan), G. C. 2/3.
3e tour (choix). D'Angeli (Antonio-Pietro), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Aubaret (Jean-Louis), G. M. 1/9.
1er tour (choix). Jounay (Alfred), A. P. C. 1/482.
2e tour (choix). Escaich (Pierre-Jean), G. C. 2/3.
3e tour (choix) Cony (René-Germain), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Flahutez (Charles), C. T. 2/61.
1er tour (choix). Maret (Roland-Daniel), G. C. 2/5.
2e tour (choix). Girardin (Marcel), G. A. O. A. 1.
3e tour (choix). Pages (Maurice), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Voloch (Jean), G T. 2/61.
1er tour (choix). Biga (Walter-Jacques), P. C. 482.
2e tour (choix). Rigaud (Louis), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Perrin (Jacques-Jean), E. G. A. A. 615.
4e tour (ancienneté). Alix (René), C. I. E. T.
1er tour (choix). Jaulin (Henri-Marc), G. T. L. A. 1/60
2e tour (choix). Zanchi (François), B. A. 160.
3e tour (choix). Pasquier (Pierre), Z. D. A. 903.
4e tour (ancienneté). Isoardo (Louis), C. I. E. T.
1er tour (choix). Planlade (Yves), G. T. A. 1/64.
2e tour (choix). Declercq (Maurice-Adrien), G. A. O. A. 2.
3e tour (choix). Coste (Roger-Lucien), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Bergeret (Henri), P. C. 482
1er tour (choix). Salier (Pierre-Albert), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Michelon (Marcel-Jean), E. R. O. M. 80.
3e tour (choix). Alexandre (Pierre-José), A. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Cante (Marcel), G. T. 1/63.
1e tour (choix). Raveau (Arthur-Eugène), E. P. A. A. 58.
2e tour (choix). Biancheri (Antoine-François), G. M. 3/6.
3e tour (choix). Fretard (Jean-Joseph), G. C. 1/6.
4e tour (ancienneté). Georges (Henri), Parc 2/122.
1er tour (choix). Dordain (Serge-Charles), G. C. 1/6.
2e tour (choix). Cortal (Léon-Gabriel), G. C. 1/5.
3e tour (choix). Antigny (Robert), G. A. O. A. 1.
4e tour (ancienneté). Leherre (François), 4e E. C.
1er tour (choix). Dupuy (Michel), E. L. A. 53.
2e tour (choix). Gazay (Jean-Marie), A. P. C. 1/482.
3e tour (choix). Messager (Yves-Jean), E. L. A. 53.
4e tour (ancienneté). Poupeau (Rémy), G. T. 3/61.
1er tour (choix). Roybet (Maximin-Joseph), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Copin (Gilbert-Jean), P. C. 482.
3e tour (choix). Collery (Jean-Ernest), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Launois (Lucien), Parc 2/702.
1er tour (choix). Penot (Gabriel), P. C. 482.
2e tour (choix). Daullac (Jean-Robert), G. T. 2/62.
3e tour (choix). Perrenet (Désiré-Louis), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Pecourt (Roger), Air A. E. F.

Mécanicien armement.

3e tour (choix). Palmier (Guy-Lucien), D. B. A. T. S. 190.
4e tour (ancienneté). Domeny (Jean-Michel), Air E. O.
1er tour (choix). Reiland (Pierre), G. C. 2/5.
2e tour (choix). Mandrin (Victor-Joseph), B. A. 1/111.
3e tour (choix). Constantin (René), A. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Morio (André), S. A. 1/123.
1er tour (choix). Souchard (Michel), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Recouvreur (Jean), D. B. A. T. S. 190.
3e tour (choix). Laville (André-Georges), G. C. 1/5.
4e tour (ancienneté). Friot (Charles), D. M. A. A. 631.
1er tour (choix). Chauvin (Robert-Octave), G. C. 1/6.
2e tour (choix). Lupini (Joseph-Marie), G. M. 3/6.
3e tour (choix). Maujean (Guy-Joseph), G. C. 2/5.
4e tour (ancienneté). Sibeud (Gilbert), Air E. O.
1er tour (choix). Delbos (Jean), P. C. 482.
2e tour (choix). Dumon (Emile-François), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Knochel (Henri), C. G. A. 598 *bis*.
4e tour (ancienneté). Duquet (Fernand), G. M. 3/6.

Télémécanicien.

1er tour (choix). Duflanc (Claude-Henri), G. T. 2/64.
2e tour (choix). Bassan (Aimé), B. A. 151.
3e tour (choix). Gey (Georges-Eugène), C. I. E. T.
4e tour (ancienneté). Beudon (Raymond), C. E. I. T. 875.
1er tour (choix). Calmes (Louis), G. C. T. A. 72.
2e tour (choix). Klein (Jean-Henri), G. T. A. 1/64.
3e tour (choix). Bureau (Jacques), G. C. 1/5.
4e tour (ancienneté). Duchange (Charles-Louis), C. T. A. 803.
1er tour (choix). Guardia (Jean-Marie), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Bragard (André-Joseph), C. T. A. 809.
3e tour (choix). Blanchon (Guy-Edmond), B. A. 1/112.

4e tour (ancienneté). David (Henri-Gaston), E. M. 1re D. Aé.
1er tour (choix). Le Gall (Jean-Bertrand), G. C. 1/6 (1).
2e tour (choix). Loiseau (Gilbert-André), B. A. 1/112.
3e tour (choix). Frayssinet (Albert-Achille), C. T. A. 808.
4e tour (ancienneté). Delahaie (Michel), Air A. Or. F.
1er tour (choix). Bouche (Claude), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Rocheron (Marcel-Jean), 281e C. B. R. E.
3e tour (choix). Malgouyres (Jacques-Paul), C. E. A. M.
4e tour (ancienneté). Jouvenel (Pierre-Jean), 284e C. B. R. E.
1er tour (choix). Laboirie (André-Raoul), G. T. 2/62.
2e tour (choix). Biet (René-Marie), B. A. 160 (1).
3e tour (choix). Carrère (Maurice-René), C. T. A. 808.
4e tour (ancienneté). Guiraud (Jean-Robert), C. E. I. T. 875.
1er tour (choix). Revest (Robert), G. C. 1/5 (1).
2e tour (choix). Truchot (Roger-Paul), G. A. O. A. 2
3e tour (choix). Lance (Marcel-René), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Berot (Jean-Bernard), C. T. A. 805.
1er tour (choix). Herreman (André-Charles), 5e E. C.
2e tour (choix). Desnoyer (Pierre), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Michel (Fernand-Ernest), D. M. A. A. 631.
4e tour (ancienneté). Gabzevitch (Alexandre), E. A. A. 602.
1er tour (choix). Delaitre (Bernard-Jacques), G. C. 2/5.
2e tour (choix). Coville (Jacques-Raymond), A. P. C. 1/482.
3e tour (choix). Legras (André), G. A. O. A. 2 (1).
4e tour (ancienneté). Degouille (Roger), B. A. 1/723.
1er tour (choix). Rignault (Jean-Robert), D. B. A. 191.
2e tour (choix). Gravelines (Robert-Henri), E. L. A. 52
3e tour (choix). Ribes (Jean-Aimé), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Galey (Pierre), P. C. 482.
1er tour (chiox). Labbé (Fernand-Charles), B. A. 160.
2e tour (choix). Joly (René), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Poncet (René), G. C. 1/6
4e tour (ancienneté). Cramette (Georges), C. T. A. 809.
1er tour (choix). Le Bivic (Albert), E. A. A. 609.
2e tour (choix). Lanfranchi (Sauveur), G. C. 1/6 (1).
3e tour (choix). Masson (Marcel-Jean), G. T. L. A. 1/60.
4e tour (ancienneté). Neulat (Marcel), C. I. T. 2/240
1er tour (choix). Koche (Jean), C. T. A. 808.
2e tour (choix). Caland (Michel-Jean), G. T. L. A. 1/60.
3e tour (choix). Bougerolle (Jean-Léon), E. L. A. 52
4e tour (ancienneté). Lenglet (Jean), C. E. I. T. 872.
1er tour (choix). Charles (Gilbert), 5e E. C.
2e tour (choix). Creuillenet (Edouard-Claude), C. T. A. 808.
3e tour (choix). Tricot (Octave-Gérard), E. O. M. 83.
4e tour (ancienneté). Vediaud (Pierre-Jean), B. E. 2/721
1er tour (choix). Boisseau (Jean), Z. D. A. 903.
2e tour (choix). Vecco (Lucien), C. T. A. 808.
3e tour (choix). Chalaux (Robert), C. T. A. 804.
4e tour (ancienneté). Laille (Maurice-Joseph), C. T. A. 814.
1er tour (choix). Chauvin (Georges-Charles), C. E. I. T. 872.
2e tour (choix). Dupleux (René), C. T. A. 809.
3e tour (choix). Larcher (Roland-Claude), G. C. 1/6.
4e tour (ancienneté). Oudard (Jean), S. T. A. 811.
1er tour (choix). Bertheau (Jean-Marius), G. T. 1/61.
2e tour (choix). Jacquelin (Bernard-René), Z. D. A. 901.
3e tour (choix). Dalstein (Jean-Nicolas), G. T. 1/63.
4e tour (ancienneté). Pierron (Jacques), E. T. 2/723.
1er tour (choix). Crampe-Casnabet (Roger), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Dechoux (Gustave), B. A. 121.
3e tour (choix). Bayle (Jean-François), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Manivel (Pierre), B. A. 1/120.

Mécanicien équipement (bord et photo).

1er tour (choix). Vales (Yvon-Jean), C. A. 217.
2e tour (choix). Dagain (Roger-Henri), S. P. L. 882.
3e tour (choix). Tasland (Jean-Claude), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Derlon (Guy), G. T. 2/61.
1er tour (choix). Motte (Jacques-Albert), 4e E. C.
2e tour (choix). Simon (Paul), B. A. 701.
3e tour (choix). Pralon (Guy-René), G. T. 2/64.
4e tour (ancienneté). Combaldieu (Camille), C. I. E. T.
1er tour (choix). Deodati (Charles-Louis), C. A. 217.
2e tour (choix). Pierreyre (André-Louis), E. L. A. 41.
3e tour (choix). Bourasseau (Pierre), G. T. 2/64.
4e tour (ancienneté). Mognetti (René), B. A. 721.
1er tour (choix). Dubois (Armand-Vincent), E. L. A. 41.
2e tour (choix). Voydeville (Robert), G. A. O. A. 3.
3e tour (choix). Peri (Henri-Louis), E. A. A. 601.
4e tour (ancienneté). Vigier (Pierre-Raymond), E. L. A. 56.
1er tour (choix). Hernould (Antoine), B. A. 118.
2e tour (choix). Rambaud (Jean-Henri), E. O. M. 84.
3e tour (choix). Ramin (Yves-Auguste), B. A. 160.
4e tour (ancienneté). Bourgeois (René-Gaston), E. A. A. 602.
1er tour (choix). Jeannel (Jean-Gustave), E. R. O. M. 80.

(1) Mécanicien électricien, en instance de reclassement.

Mécanicien atelier (toutes sous-spécialités).

2e tour (choix). Morin (André), G. T. 2/62.
3e tour (choix). Boyer (Maurice-Honoré), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Villevaud (Roger), Parc 2/210.
1er tour (choix). Mademba-Sy (Racine-Charles), B. A. 1/157.
2e tour (choix). Pfannenschmidt (Norbert-Charles), P. C. 482.
3e tour (choix). Boudaille (Maurice-Fernand), E. M. C. A. E. O.
4e tour (ancienneté). Gradel (Jean-Jules), B. A. 721.
1er tour (choix). Belzic (Louis-Aimé), A. P. C. 1/482.
2e tour (choix). Signaire (André-Louis), B. A. 781.
3e tour (choix). Schmitt (Raymond-Pierre), B. A. 723.
4e tour (ancienneté). Bachet (Robert), B. A. 117.
1er tour (choix). Dupin (René), B. A. 106
2e tour (choix). Pellegrini (Jean-Paul), P. C. 482.
3e tour (choix). Bolou (Yves-Charles), D. B. A. T. S. 190
4e tour (ancienneté). Casteran (Jean-Léon), B. E. 2/721.
1er tour (choix). Iockum (Aimé-André), G. M. 3/6.
2e tour (choix). Madec (Armand-Louis), B. A. 1/122.
3e tour (choix). Lauge (Neeris-Victor), A. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Cochepin (Gilbert), Parc 2/104.
1er tour (choix). Herry (Jean-Louis), A. P. C. 1/482.
2e tour (choix). Jannekeyn (Jean-Joseph), B. A. 136.
3e tour (choix). Dourdent (René-Marcel), B. A. 706.
4e tour (ancienneté). Bauclin (Raoul), B. A. 117.
1er tour (choix). Roblet (Georges-André), P. C. 482.
2e tour (choix). Noiret (André-Camille), P. C. 482.
3e tour (choix). Junca (Jean), A. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Devenon (André), Parc 2/151.
1er tour (choix). Coquillet (Maurice), B. A. 1/109
2e tour (choix). Viellard (Lucien-Robert), C. A. 217.
3e tour (choix). Lavigne (Jean-Etienne), D. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Valentin (Emilien), A. P. E. 1/611.
1er tour (choix). De Voeght (André-Louis), C. A. 217.
2e tour (choix). Vanderrusten (Emile-François), 5e E. C.
3e tour (choix). Utinet (André-Joseph), 281e C. B. R. E.
4e tour (ancienneté). Cardix (Robert), Parc 2/102.

Mécanicien électricien.

2e tour (choix). Doumax (Claude-Jean), G. T. A. 1/61.

C. — Corps du personnel non navigant du service général

Infirmier.

1er tour (choix). Perez (Pierre-Louis), G. T. A. 1/61.
2e tour (choix). Savidan (Jean-Alain), A. P. E. 1/601.
3e tour (choix). Rancurel (César-Emile), G. C. 2/6
4e tour (ancienneté). Birolleau (Robert), Ecole 2/721.

Moniteur d'éducation physique.

3e tour (choix). Moreau (Roland), B. A. 1/104.
4e tour (ancienneté). Lecomte (Bernard), B. A. 1/122.

Exploitant des transmissions.

3e tour (choix). Chandouineau (Gilbert-Fernand), C. T. A. 803
4e tour (ancienneté). Perrin (Pierre-Armand), Air E. O.
1er tour (choix). Baldinotti (Edmond), G. C. T. A. 72.
2e tour (choix). Portz (Robert-Louis), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Nicaud (André), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Bessière (Edouard), C. T. A. 804.
1er tour (choix). Cecchet (Roger-Charles), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Dumont (Gabriel), S. T. A. 811.
3e tour (choix). Longu (Maurice-Pierre), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Frogier (Michel), C. T. A. 803.
1er tour (choix). Juhel (Désiré-Louis), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Cloniet (Pierre-Lucien), C. T. A. 803.
3e tour (choix). Bertin (Léon-René), C. T. A. 809.
4e tour (ancienneté). Fauchez (René), B. A. 117.
1er tour (choix). Methivier (Maurice), B. A. 1/702.
2e tour (choix). Verdura (Camille), G. T. 2/62.
3e tour (choix). Versavel (Jacques-Silvère), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Cornu (Marcel), C. T. A. 813.
1er tour (choix). Dalle-Feste (Jean-Henri), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Mouty (Maurice), E. M. S/G. M. M. T. A.
3e tour (choix). Mourier (Marcel), C. T. A. 809
4e tour (ancienneté). Rochefort (Jean), C. T. A. 814.
1er tour (choix). Janot (Gilbert-Henri), C. T. A. 813.
2e tour (choix). Clerbout (René-Eugène), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Verpillat (Marcel-René), C. T. A. 809.
4e tour (ancienneté). Terzi (Désiré), C. T. A. 805.
1er tour (choix). Prevot (René-Louis), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Gœury (Roland), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Prud'hon (Henri-Jean), C. T. A. 812.

4e tour (ancienneté). Lebarbier (André), C. T. A. 802.
1er tour (choix). Gonzalte (Louis), C. T. A. 812
2e tour (choix). Arnou (Gilles), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Mansuy (Jean-Charles), C. T. A. 809.
4e tour (ancienneté). Lacroix (Antoine), Air C. F. S.
1er tour (choix). Renneleau (Félix), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Ayot (Jean), C. T. A. 813.
3e tour (choix). Paccallet (Armand-Auguste), C. T. A. 812
4e tour (ancienneté). Marbac (André), C. I. T. 2/209.
1er tour (choix). Fonchin (Maurice-Raymond), C. T. A. 812

Chiffreur.

3e tour (choix). Plagne (Paul-Eugène), E. M. F. A. E. O.
4e tour (ancienneté). Michel (Jean-Marie), B. A. 118.
1er tour (choix). Roumignac (Lucien), E. M. C. A. E. O.
2e tour (choix). Lienemann (Charles), I. A. O. A.

Secrétaire dactylo.

3e tour (choix). Ferlicoq (Frédéric-Joseph), B. A. 1/132.
4e tour (ancienneté). Cambay (Jacques-Fernand), B. T. A 250.
1er tour (choix). Billard (Henri-Stéphane), E. M. G. A. T. N.
2e tour (choix). Rivet (Jean), G. T. 1/61.
3e tour (choix). Clerc (Robert), D. C. 4e R. A.
4e tour (ancienneté). Blanc (Raymond), E. M. 2e R. A.
1er tour (choix). Maunand (René), P. C. 482.
2e tour (choix). Poirson (Jean-Georges), C. B. A. 769.
3e tour (choix). Haas (René-Camille), 5e E. C.
4e tour (ancienneté). Defosse (Jean-Baptiste), B. A. 1/240.
1er tour (choix). Duval (Joseph-Louis), D. B. A. 193.
2e tour (choix). Troadec (Maurice-Jean), C. A. 217.
3e tour (choix). Puchot (Lucien-Henri), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Goavec (Pierre-Joseph), E. M. G. M. M. T. A.
1er tour (choix). Domergue (Georges-Pierre), E. M. C.S.E.A. et 3e R. A
2e tour (choix). Tonnelier (Nicolas), D. C. A. E. O.
3e tour (choix). Penicaud (Jean-François), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Plantier (Henri-Jean), A. E. A. A. 2/604.
1er tour (choix). Chaland (André-Antoine), G. C. 2/3.
2e tour (choix). Aguenier (Jean-Jacques), E. M. G. M.M. T. A.
3e tour (choix). Brunet (Raphaël-Aimé), G. A. T. S.
4e tour (ancienneté). Varnoux (Pierre), S. G. A. C. C.
1er tour (choix). Maigret (Jean-André), B. A. 1/114.
2e tour (choix). Roux (Georges), B. A. 1/240.
3e tour (choix). Vallet (Marcel-Eugène), D. B. A. T. S. 190.
4e tour (ancienneté). Mage (Raymond), B. A. 1/124.
1er tour (choix). Estaque (Marcel-Pierre), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Marchal (Roger-Albert), B. A. 121.
3e tour (choix). Gérardin (André), D. B. A. T. S. 190.
4e tour (ancienneté). Le Dunff (Albert-Jean), B. A. 1/124.
1er tour (choix). Guen (François), E. M. C.S.E.A. et 3e R. A.
2e tour (choix). Elicéyri (Jean), E. M. G. A. T. N.
3e tour (choix). Grégoire (Paul-Henri), D. B. A. T. S. 190.
4e tour (ancienneté). Cornet (Claude), B. A. 1/170.
1er tour (choix). Dugast (Charles-Ernest), G. T. A. 1/64.
2e tour (choix). Peltier (Jacques-Adrien), D. B. A. T. S. 190.
3e tour (choix). Haze (Piere-Henri), D. B. A. 191.
4e tour (ancienneté). Perrin (Pierre), E. L. A. 56.
1er tour (choix). Rieux (Louis), E. M. C. A. E. O.
2e tour (choix). Chretiennot (Charles), 33e E. R.
3e tour (choix). Pican (Jacques-Eugène), G. M. 3/6.
4e tour (ancienneté). Pouzol (Cyprien), Air E. O.
1er tour (choix). Lenoir (Bernard-Marie), C. A. 217.
2e tour (choix). Maertens (Gérard-Henri), G. C. 2/5.
3e tour (choix). Bayle (Michel-Adrien), 5e E. C.
4e tour (ancienneté). Larhant (Pierre), B. A. 117.
1er tour (choix). Baert (Jean-Charles), S. P. A. A.
2e tour (choix). Moreau (Martial), E. M. C.S.E.A. et 3e R. A.
3e tour (choix). Favry (Michel-Yves), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Brossier (Jacques), B. A. 117.
1er tour (choix). Pomarel (Jacques), G. M. 3/6
2e tour (choix). Stref (Jacques-Emile), D. B. A. T. S. 190.
3e tour (choix). Delzenne (Robert-Paul), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Sicaud (Michel), E. M. 3e R. A.
1er tour (choix). Tanchette (René-Georges), C. G. A. 597 *bis*.
2e tour (choix). Lepretre (Jean-Clotaire), E. M. C. A. E. O.
3e tour (choix). Brossard (René), B. A. 1/724.
4e tour (ancienneté). Lotti (Pierre), B. A. 1/139.
1er tour (choix). Breuillaud (Pierre-Raymond), C. G. A. 598 *bis*.
2e tour (choix). Roudaut (Marcel-François), E. M. G. A. T. N.
3e tour (choix). Buzenet (Roger-Roland), G. A. T. S.
4e tour (ancienneté). Napol (Ernest), B. A. 117.
1er tour (choix). Marquer (Alain-Claude), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Michaud-Maillet (Félix-Elie), D. B. A. 191.
3e tour (choix). Touyarou (Jean-Baptiste), 4e E. C.
4e tour (ancienneté). Morvan (Georges), G. B. 1/19.
1er tour (choix). Lathière (Henri), P. B. 2/181.
2e tour (choix). Deneau (Henri-Gustave), B. A. 1/134.
3e tour (choix). Petitjean (Gilbert-Jules), G. T. 2/64.
4e tour (ancienneté). Jolly (Georges), E. M. 2e R. A.
1er tour (choix). Destexhe (Camille-Clément), B. A. 1/104.
2e tour (choix). Thionnet (Serge), E. M. C. A. E. O.
3e tour (choix). Vauday (Robert-Ernest), C. G. A. 598 *bis*.
4e tour (ancienneté). Monnot (Lucien Charles), S. P. A. A.
1er tour (choix) Campan (Jean-Honoré), G. M. 1/9.
2e tour (choix). Vera (André), B. A. 1/701.
3e tour (choix). Delmotte (Albert-Louis), E. M. G. A. T. N.
4e tour (ancienneté). Rosso (Pierre), S. C. A. Grenoble.
1er tour (choix). Hedin (André), E. M. C. A. E. O.
2e tour (choix). Duhamel (René-Michel), E. M. C. A. E. O.
3e tour (choix). Pedron (Alexandre-Jean), E. M. P.
4e tour (ancienneté). Loquet (Jean), C. A. 4/106.

Surveillant de travaux.

1er tour (choix). Sicot (Roger-Pierre), D. S. E. M. G. A.

Contrôleur de piste.

1er tour (choix). Sagette (André), C. A. 217.
2e tour (choix). Copreau (Jacques-Raymond), C. A. O. M. 1/161.
3e tour (choix). Beaufils (Charles-Henri), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Labrosse (Roger-Jean), air Maroc.
1er tour (choix). Ottavi (Ange), C. A. 217.

Météorologiste.

3e tour (choix). Boquillon (Bernard), D. B. A. 191.
4e tour (ancienneté). Luzy (Emile), S. G. A. C. C.

Moniteur au sol d'entraînement au P. S. V.

1er tour (choix). Baleau (Maurice), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.

Fusilier de l'air.

2e tour (choix). Weyland (Joseph-Jean), B. A. 1/135.
3e tour (choix). Dercourt (Gérard-André), A. P. C. 1/482
4e tour (ancienneté). Frene (Pierre), B. A. 1/724.
1er tour (choix). Marchon (Louis-Philippe), M. R. H. 792.
2e tour (choix). Conard (René-Henri), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Chobriat (Louis-Gaston), Z. D. A. 902.
4e tour (ancienneté). Tizio (Georges), B. A. 1/134.
1er tour (choix). Santamaria (René-Marius), C. A. O. M. 1/161.
2e tour (choix). Denhez (Jean-Marie), M. H. 798.
3e tour (choix). Doublet (Roger-Raymond), D. B. A. 191.
4e tour (ancienneté). Chatelais (Jean-Joseph), C. A. 4/106.
1er tour (choix). Le Solliec (François), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Seguin (Edouard), B. A. 150.
3e tour (choix). Lagadec (Jean-Etienne), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Naullet (Olivier), B. A. 1/721.
1er tour (choix). Dietrich (René), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Borrel (René-Joannès), C. T. A. 382.
3e tour (choix). Ferat (Gilbert-Henri), B. A. 1/112.
4e tour (ancienneté). Laurin (Henri), B. A. 1/151.
1er tour (choix). Bardeau (Raymond), C. T. A. 382.
2e tour (choix). Moustrou (André), C. G. A. 592.
3e tour (choix). Desmares (Daniel-René), C. T. A. 812
4e tour (ancienneté). Diringer (Maurice), B. A. 117.
1er tour (choix). Wendling (Henri-Marc), E. L. A. 52.
2e tour (choix). Lopez (Albert-Louis), E. M. 5e R. A.
3e tour (choix) Rain (Pierre-André), B. A. 162.
4e tour (ancienneté). Hardy (René), E. A. A. 700.
1er tour (choix). Terriot (Michel-Lucien), E. R. O. M. 80.
2e tour (choix). Audoin (Daniel), B. A. 117.
3e tour (choix). Vega (Robert), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). Cande (Hubert), B. A. 1/721.
1er tour (choix). Gonzalez (Emilien-Victor), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Perraud (Michel-Roger), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Tournu (Robert-Joseph), D. B. A. 191.
4e tour (ancienneté). Courin (James), D. B. A. 1/109.
1er tour (choix). Gittard (Guy-Raymond), C. T. A. 812.

Sécurité incendie.

3e tour (choix). Remion (Georges-André), E. A. A. 604.
4e tour (ancienneté). Moution (François), M. C. H. 797.
1er tour (choix). Daniel (Jean-François), G. M. 3/6.

Comptable.

2e tour (choix). Tobena (Lucien-Abel), B. A. 182.
3e tour (choix). Vivier (Jean-Gabriel), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Tichadou (Jean-Paul), B. A. 702.

1er tour (choix). Duvillier (Albert), B. A. 117.
2e tour (choix). Roux (Vincent-François), C. A. O. M. 1/171.
3e tour (choix). Bouvier (René-Léon), D. B. A. T. S. 190.
4e tour (ancienneté). Bousquet (Roger), B. A. 1/114.
1er tour (choix). Jalabert (Jean), B. A. 160.
2e tour (choix). Rungoat (François-Louis), G. A. T. 3/61.
3e tour (choix). Gervais (Claude), S. G. A. C. C.
4e tour (ancienneté). Herlem (Robert), E. A. A. 609.
1er tour (choix). Benazet (Charles-René), B. A. 1/240.
2e tour (choix). Lardin (Pierre-Edouard), C. G. A. 597 *bis*.
3e tour (choix). Poisson (Louis-Désiré), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Jeanpetit (René-Robert), B. A. 117.
1er tour (choix). Vaugenot (Jean-Albert), C. B. A. 751.
2e tour (choix). Pilon (Claude-Abel), B. A. 1/107.
3e tour (choix). Bommel (Gustave-Paul), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Cernesson (Jean-Victor), B. A. 723.
1er tour (choix). Lombard (André-Roger), B. A. 1/136.
2e tour (choix). Chirol (Roger-Jean), M. C. H. A. A.
3e tour (choix). Lebour (Maurice), M. H. 798.
4e tour (ancienneté). Sergeat (Marcel), Parc 2/107.
1er tour (choix). Vigouroux (Jean-Louis), C. B. 752.
2e tour (choix). Durot (Clotaire-Victor), C. A. 217.
3e tour (choix). Chojnicki (Jean), G. M. 3/6.
4e tour (ancienneté). Lenglemetz (Michel), B. A. 117.
1er tour (choix). Desabres (Jacques-Claude), D. B. A. T. S. 190.
2e tour (choix). Quenneville (Léon-Ernest), G. R. 2/33.
3e tour (choix). Rouart (Albert-Jean), B. A. 182.
4e tour (ancienneté). Dole (Hubert), Air E. O.
1er tour (choix). Gontier (Marcel-Emile), B. A. 1/114.
2e tour (choix). Dupont (Henri-Pierre), Z. D. A. 902.
3e tour (choix). Burs (Jean-Baptiste), C. B. 755.
4e tour (ancienneté). Lescoet (André), B. A. 118.
1er tour (choix). Clech (Jean-Yves), C. B. A. 770.

Expert textiles et cuirs.

1er tour (choix). Le Carff (Arthur), M. H. 798.

Maître d'hôtel.

2e tour (choix). Bencivengo (Henry), B. A. 1/157.

Les affectations mentionnées ci-dessus sont celles des intéressés au moment de leur proposition.

Nominations de maîtres ouvriers et d'ouvriers tailleurs et cordonniers des troupes coloniales année 1951, active.

Par décision en date du 24 novembre 1951, sont nommés aux grades ci-après:

(Pour compter du 1er décembre 1951.)

1° Tailleurs

Au grade de sergent-chef maître ouvrier de 2e catégorie.

Les sergents:
Boyer (Camille), 4e régiment d'infanterie coloniale.
Nicolai (Jean-Baptiste), Afrique occidentale française.

Au grade de sergent ouvrier spécialiste.

Le caporal-chef Pernisek (Charles), Madagascar.

Au grade de caporal-chef ouvrier spécialiste.

Le caporal Boitelet (Christian), extrême-Orient.

2° Cordonniers

Au grade de sergent-major maître ouvrier de 2e catégorie.

Le sergent-chef Simeoni (Don-Jean), dépôt des isolés des troupes coloniales.

Au grade de sergent-chef maître ouvrier de 2e catégorie.

Les sergents:
Grisoni (Paul), Afrique occidentale française.
Vittori (Mathieu), Extrême-Orient.

Au grade de sergent ouvrier spécialiste.

Les caporaux-chefs:
Tabarini (Vincent), G. I. T. C. M.
Barbedette (Jean), Extrême-Orient.
Guidini (François), Afrique occidentale française.

Au grade de caporal-chef ouvrier spécialiste.

Les caporaux:
Zonzon (Eugène), Afrique occidentale française.
Algarra (Francis), Afrique équatoriale française.

Changement d'arme d'aspirants de réserve (armée de terre, troupes métropolitaines).

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 octobre 1951, page 10466, 1re colonne, rayer: (9e Région militaire) *Subdivision de Marseille.* Dans l'arme des transmissions.

M. Anglade (Ferdinand-Marie), aspirant d'infanterie.

Nomination au grade d'aspirant d'administration de réserve du service de santé.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 novembre 1951, page 11304, 1re colonne, 4e ligne, au lieu: « rang du 1er novembre 1951 », lire: « rang du 15 octobre 1951 ».

Tableau d'avancement spécial, de l'année 1951, des sous-officiers de l'armée de l'air servant en Extrême-Orient.

ACTIVE

I. — **Pour le grade d'adjudant-chef.**

Les adjudants:

Corps du personnel navigant	Corps du personnel non navigant du service général
Pilote.	*Fusilier de l'air.*
Chabbert (Jean-Georges), G. T. A 1/64.	Legrand (Fernand-Alfred), G. T. A 1/64.
Radiotélégraphiste en avion.	*Comptable.*
Charron (Gilbert), G. T. 1/25.	Kafka (Jean-Marcel), D. C. A. E. O.
Mécanicien volant.	
Boudon (Rolland-Henri), G. T. L. A. 2/60.	

II. — **Pour le grade d'adjudant.**

Les sergents-chefs:

Corps du personnel navigant	Corps du personnel non navigant du service général
Pilote.	*Secrétaire d'état-major ou dactylo.*
Navarro (Fernand-Emile), 23e G. A. O. A.	Turrel (Armand-Pierre), C. A. E. O.
Mitrailleur.	Roche (Lucien-André), E. T. S/G. M. M. T. A. E. O.
Biroleau (Jean), G. T. 2/62 T. E.	France (Raymond-Marcel), E. M. S/G. M. M. T. A. E. O.
Corps du personnel non navigant spécialiste	*Fusilier de l'air.*
Mécanicien atelier.	Magnard (Pierre-Jean), D. B. A. T. S. 190.
Malingrey (Marcel-Pierre), A. P. C. 1/482.	Bordet (Edgard-Pierre), D. B. A. T. S. 190 T. E.

III. — **Pour le grade de sergent-major.**

Le sergent-chef:

Corps du personnel non navigant du service général

Comptable.

Saouzanet (Marcel-Henri), A. P. C. 1/482 T. E.

IV. — **Pour le grade de sergent-chef.**

Les sergents:

CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

Mitrailleur.

Balland (Jacques-Louis). G. M. M. T. A.
Brangier (Michel-Robert). G. T. 2/64.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

Mécanicien-avion.

Pippo (Laurent-Léon), G. T. 1/61.
Lallemant (Jacques-Pierre), G. T. 2/62.
Pionnier (Raymond-Maurice), G. T. 1/62.
Nozaic (Maurice-Vincent), 23e G. A. O. A.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

Secrétaire dactylo.

Otto (Henry), D. B. A. 193.
Adam (Michel-Louis). C. A. E. O.
Bonhomme (Paul-Elie), G. M. M. T. A.
Penavayre (Jean-Marie), G. T. 2/64 T. E.

Fusilier de l'air.

Maechler (Georges-Octave), D. B. A. T. S. 190.
Corniau (Roger-Fernand), C. T. A. 814.
Galimberti (Pierre), C. T. A. 814.
Fouetilloux (Guy), D. B. A. 195.

Les affectations mentionnées ci-dessus sont celles des intéressés au moment de leur proposition.

NOMINATIONS

Les sous-officiers dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement spécial, année 1951, pour les militaires de l'armée de l'air servant en Extrême-Orient, sont nommés aux grades ci-après, à compter du:

1er décembre 1951.

ACTIVE

I. — **Au grade d'adjudant-chef.**

Les adjudants:

CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

Pilote.

Chabbert (Jean-Georges), G. T. A. 1/64.

Radiotélégraphiste en avion.

Charron (Gilbert), G. T. 1/25.

Mécanicien volant.

Boudon (Rolland-Henri), G. T. L. A. 2/60.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

Fusilier de l'air.

Legrand (Fernand-Alfred), G. T. A. 1/64.

Comptable.

Kafka (Jean-Marcel), D. C. A. E. O.

II. — **Au grade d'adjudant.**

Les sergents-chefs:

CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

Pilote.

Navarro (Fernand-Emile), 23e G. A. O. A.

Mitrailleur.

Biroleau (Jean), G .T. 2/62 T. E.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

Mécanicien atelier.

Malingrey (Marcel-Pierre), A. P. C. 1/482.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

Secrétaire d'état-major ou dactylo.

Turrel (Armand-Pierre). C. A. E. O.
Roche (Lucien-André), E. M. S/G. M. M. T. A. E. O.
France (Raymond-Marcel), E. M. S/G. M. M. T. A. E. O.

Fusilier de l'air.

Magnard (Pierre-Jean), D. B. A. T. S. 190.
Bordet (Edgard-Pierre), D. B. A. T. S. 190 T. E.

III. — **Au grade de sergent-major.**

Le sergent-chef:

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

Comptable.

Saouzanet (Marcel-Henri), A. P. C. 1/482 T. E.

IV. — **Au grade de sergent-chef.**

Les sergents:

CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

Mitrailleur.

Balland (Jacques-Louis), G. M. M. T. A.
Brangier (Michel-Robert), G. T. 2/64.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

Mécanicien-avion.

Pippo (Laurent-Léon), G. T. 1/61
Lallemant (Jacques-Pierre), G. T. 2/62.
Pionnier (Raymond-Maurice), G. T. 1/62.
Nozaic (Maurice-Vincent), 23e G. A. O. A.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

Secrétaire dactylo.

Otto (Henry), D. B. A. 193.
Adam (Michel-Louis), C. A. E. O.
Bonhomme (Paul-Elie), G. M. M. T. A.
Penavayre (Jean-Marie), G. T. 2/64 T. E.

Fusilier de l'air.

Maechler (Georges-Octave), D. B. A. T. S. 190.
Corniau (Roger-Fernand), C. T. A. 814.
Galimberti (Pierre), C. T. A. 814.
Fouetilloux (Guy), D. B. A. 195.

Les affectations mentionnées ci-dessus sont celles des intéressés au moment de leur proposition.

Tableau de départ colonial du 1er décembre 1951.

NOTA. — Dès parution du présent tableau, les chefs de corps et de services devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupe en instance de rengagement.

Ils adresseront d'urgence, à la direction des troupes coloniales et au plus tard le 10 décembre 1951, les certificats d'aptitude réglementaire « état modèle « C » recto et verso ». Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude a été constatée.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pu être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

OFFICIERS

A. — **Infanterie coloniale.**

Colonel.

M. Staehle (Jean-Marie), 2e bataillon d'infanterie coloniale. — 14 avril 1950.

Lieutenant-colonel.

M. Serieye (Louis), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 13 juillet 1950.

Chefs de bataillon.

MM.

Bourgeois (Fernand), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 11 mai 1949.
Berard (Emile), E. M. P. I. C., état-major des forces armées (guerre). — 1er mai 1950.
Labarsouque (Paul), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 5 septembre 1950.
Denat (Pierre), E. M. P. I. C., régie des transports zone Sud, rattaché à la 5e compagnie de quartier général (T. O. A.). — 22 octobre 1950.
Lassalle (Léon), 3e régiment d'infanterie coloniale, — 15 novembre 1950.
Gas (Jules), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5 (transmissions). — 30 novembre 1950.
Baron (Yves), E. M. P. I. C., état-major de la subdivision de Toulon. — 22 décembre 1950.
Jourdan (Paul), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9 (transmissions). — 6 janvier 1951.
Grimaldi (Charles), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 29 janvier 1951.
Anduze-Faris (Xavier), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 6 mars 1951.
Goutherot (Paul), E. M. P. I. C., état-major de la 21e D. I. A. T., Alger. — 6 avril 1951.
Raffi (Nicolas), régiment colonial de chasseurs de chars (blindé). — 6 avril 1951.

Capitaines.

MM.

Forget (Marcel), E.M.P.I.C., direction des troupes coloniales. — 9 mars 1949.
Marsal (Henri), E.M.P.I.C., direction des troupes coloniales. — 19 juillet 1949.
Keser (Alfred), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes « parachutiste ». — 27 décembre 1949.
Tribout (Claude), 110e régiment d'infanterie coloniale « transmissions ». — 27 décembre 1949
Legendre (Raymond), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 14 avril 1950.
Gagnadre (Pierre), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 18 avril 1950.
Francon (Henri), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 1er mai 1950.
Fradin (Gérard), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 1er mai 1950.
Camus (Lucien), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 12 mai 1950.
de Courson de Villeneuve (Pierre), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 12 mai 1950.
de Bertereche de Mendilte (Edmond), régiment colonial de chasseurs de chars « blindé ». — 12 mai 1950.
Pierre-Michel (Germain), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Bordeaux. — 22 mai 1950.
Jean (Gilbert), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 25 juin 1950
Redon (Louis), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 3 juillet 1950.
Crespin (Robert), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 3 juillet 1950.
Declide (Pierre), 15e régiment de tirailleurs sénégalais « blindé ». — 3 juillet 1950.
Guignet (Camille), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 8 juillet 1950.
Malet (Yves), régiment colonial de chasseurs de chars « blindé ». — 8 novembre 1950.
Savary (Albert), E.M.P.I.C., état-major du général de Larminat. — 14 novembre 1950.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Mondolini (Antoine), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 9 mai 1949.
Dumaître (Albert), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes « parachutiste ». — 21 décembre 1949 (séjour interrompu).
Guérin (Jacques), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 27 décembre 1949.
Chadrin (André), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 28 juin 1950.
Muratet (Jean), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5. — 3 juillet 1950.
Siméoni (Angé), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 17 octobre 1950.
du Cheyron de Beaumont d'Abzac de la Douze (Yves), régiment colonial de chasseurs de chars. — 4 novembre 1950.
Favel (Georges), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 12 novembre 1950.
Sicaud (Louis), 2e bataillon d'infanterie coloniale. — 13 novembre 1950 (séjour interrompu).
Gremont (François), école d'application des transmissions, Montargis « transmissions », 30 novembre 1950.
Poirier (André), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 1er décembre 1950.
Laboubee (Jean-Paul), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 3 décembre 1950.
Rasigni (Félix), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 6 décembre 1950.
Fondain (Joseph), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 29 décembre 1950.
Boisson (Maurice), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes « parachutiste ». — 3 janvier 1951.

B. — Artillerie coloniale.

Chef d'escadron.

M. Gaulard (Louis), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la section technique de l'armée, Paris. — 2 mai 1950.

Capitaines.

MM.

Guillo (Jean), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 5 juillet 1950.
Leccia (André), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 7 novembre 1950.
Desgeorges (Paul), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 5 mars 1951.

Lieutenants.

MM.

Terry (Raymond), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale. — 12 mai 1950.
Tourangin (Henri), 458e groupement d'artillerie antiaérienne coloniale. — 30 juin 1950.
Tuloup (Philippe), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 3 juillet 1950
Hénaff (François), 1/7e régiment d'artillerie coloniale. — 18 juillet 1950.

C. — Intendance coloniale.

Officier d'administration

Lieutenant

M. Leudet de La Vallée (Alfred), service administratif de la direction des troupes coloniales. — 30 avril 1949.

D. — Adjoints administratifs des corps de troupe coloniaux.

Lieutenants.

MM.

Le Tertre (Joseph), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 8 décembre 1950.
Nallet (Pierre), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 28 janvier 1951.

E. — Adjoint de chancellerie coloniale.

Lieutenant.

M. Francaix (Léo), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 13 février 1951.

F. — Service de santé colonial.

Médecins

Lieutenants-colonels.

MM.

Planchard (Albert), école d'application du service de santé des troupes coloniales. Mis à la disposition de la direction du service de santé de la 5e région militaire, place de Perpignan. — 1er décembre 1950.
Bonavita (Philippe), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 1er décembre 1950.

Commandant.

M. Fouin (Georges), école d'application du service de santé des troupes coloniales, Marseille. — 14 décembre 1950.

Capitaines.

MM.

Laluque (Pierre), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 8 décembre 1950.
Audebaud (Guy), centre colonial d'instruction des transmissions à Agen. — 17 décembre 1950

Pharmaciens

Commandants.

MM.

Duval (René), école d'application du service de santé des troupes coloniales pour ordre mis à la disposition de la direction centrale des services de santé des armées pour servir à la pharmacie centrale de l'armée, Vanves. — 13 décembre 1950.
Deschamps (Jean), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 30 décembre 1950.

Officier d'administration

M. Caudron (Albert), section mixte d'infirmiers militaires des troupes coloniales, Marseille. — 5 juin 1950 (séjour interrompu).

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

A. — Infanterie coloniale.

Adjudants-chefs.

Fournier (Gilbert), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (B. S. comptabilité). — 21 mars 1948.
Bernachy-Barbe (Jean-Marie), dépôt des isolés des troupes coloniales de Bordeaux (B. C. S.). — 11 mai 1949.

Sauzet (Noël), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la C. A. R. n° 4 à Bordeaux (B. C. S., B. S. comptabilité). — 4 octobre 1949.
Mougin (Paul), groupement d'instruction et de transit volontaire colonial en métropole (B. C. S.). — Hors tour

Adjudants.

Salle (Marcel), dépôt des isolés des troupes coloniales à Bordeaux (B. S. comptabilité). — 24 mars 1949.
Battini (François), dépôt des isolés des troupes coloniales de Casablanca, détaché à l'école de sous-officiers de Cherchell (B. C. S.). — 17 avril 1949.
Brigant (Jean), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à l'école de Saint-Maixent (B. C. S.). — 20 juillet 1949.
Poudroux (Robert), 3e régiment d'infanterie coloniale C. A. T. 2 B. E. auto. — 1er novembre 1949
Aubrun (Georges), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (B. E. d'arme, B. E. comptabilité). — 13 mars 1950 (date fictive).
Sart (François), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S.). — 4 juillet 1950.
Pautrel (Louis), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (B. E. d'arme). — 31 juillet 1950.
Nard (Albert), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S.). — 14 août 1950.
Sarti (Sauvitus), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (B. C. S.). — 19 août 1950.
Ferrari (Joseph), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. S. d'arme). — 6 octobre 1950.
Doummar (Gabriel), 4e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 8 novembre 1950.
Colombani (Pascal), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — Volontaire, hors tour.
Ingenhoven (François), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. E. transmissions). — Volontaire, hors tour.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Boerenz (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (brevet de dépannage auto). — 30 novembre 1948.
Bernasconi (Edmond), 3e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 13 mars 1949.
Susini (Joseph), dépôt des isolés des troupes coloniales de Casablanca, détaché au centre d'instruction et d'opérations amphibies à Arzew (C. A. T. 2). — 10 août 1949.
Boileau (Yvan), dépôt des isolés des troupes coloniales de Casablanca, détaché à l'école de sous-officiers de Cherchell (B. S. d'arme. — 16 août 1949.
Dumetz (Marcel), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à l'école de sous-officiers de Strasbourg (C. A. T. 2. — 6 novembre 1949.
Laget (Félicien), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2. — 8 janvier 1951.
Maucard (Henri), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — 1er janvier 1951.
Serrigny (André), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (B. E. d'arme). — 8 février 1951.
Alphonse (Marie), 3e régiment d'infanterie coloniale (B. C. S.). — 2 mars 1951.
Babot (Robert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. C. S.). — Volontaire hors tour.

Sergents.

Barreyre (Jean-Claude), 3e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi
Benaitier (Bernard), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Cordonnier (Jacky), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Dufay (Jean-Claude), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2, auto, chars). — N'a jamais servi.
Galliano (Henri), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Larmet (Alban), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Margna (Pierre), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 1 mécanicien auto, chars). — N'a jamais servi.
Schneider (Claude), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). N'a jamais servi.
Trichet (André), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Vergnes (Bernard), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
François (Michel), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Pineau (Kléber), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. I. A.). — N'a jamais servi.
Pivan (Yves), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. I. A.). — N'a jamais servi.
Gay (Hector), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. I. A.). — N'a jamais servi.
Mathieu (Fernand), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. I. A.). — N'a jamais servi.
Confavreux (Jacques), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. I. A.). — N'a jamais servi
Pingon (Bernard), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — N'a jamais servi.
Delage (Francis), centre colonial d'instruction des transmissions, 42 trans. — 27 janvier 1948.
Dejean (Irénée), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, 351/Trans. — 28 novembre 1949.
Grosgogeat (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — 14 avril 1950.
Dilly (Michel), dépôt des isolés des troupes coloniales à Marseille (C. A. T. 2). — 1er mai 1950 (date fictive).
Gesnot (Gabriel), 110e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 12 mai 1950.
Marchal (Gilbert), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 12 mai 1950.
Beaumevielle (Pierre), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T 2). — 12 mai 1950.
Heutte (Joseph), 3e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 12 mai 1950.
Le Pape (Marcel), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 29 juin 1950.
Guiziou (Roger), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 3 juillet 1950.
Tancre (Marcel), 3e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 3 juillet 1950.
Amiel (Gaston), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 11 août 1950.
Michel (Gilbert), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 11 août 1950.
Vandermoere (Roger), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (B. E. Comptabilité). — 11 août 1950.
Jaudou (René), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 14 août 1950.
Kuhn (Joseph), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 16 août 1950.
Lasa (Joseph), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 16 août 1950.
Saout (Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 21 août 1950.
Chrone (Thimoléon), 2e bataillon d'infanterie coloniale (B. C. S.). — 24 août 1950.
Guyard (André), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2 comptabilité). — 25 août 1950.
Rousse (Gaston), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Bocassin (Jean), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Leveque (Joseph), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Venet (Clotaire), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T.2). — 25 août 1950.
Rambaud (René), dépôt des isolés des troupes coloniales Casablanca (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Beulque (Charles), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — 25 août 1950.
Bellay (Serge), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. P. mécanicien). — 26 août 1950.
Roussay (René), dépôt des isolés des troupes coloniales Marseille (C. A. T. 2 comptabilité). — 6 septembre 1950.
Semeilhon (Jean), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 10 septembre 1950.
Coyande (Saint-Hilaire), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 13 septembre 1950.
D'Costa (Paul), 3e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 24 septembre 1950.
Vignes (Henri), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — 26 septembre 1950.
Gris (Paul), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 26 septembre 1950.
Ponthet (Louis), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 1). — 26 septembre 1950.
Richard (Ernest), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 26 septembre 1950.
Cotinat (Jean), 2e bataillon d'infanterie coloniale (B. E. d'arme). — 1er octobre 1950.
Franchi (Armand), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 11 octobre 1950.
Bouillere (Serge), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 15 octobre 1950.

Demarthe (Paul), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Franquenk (Georges), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Feral (Albert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. C. S.). — 17 octobre 1950.
Auville (Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Bruyant (André), dépôt des isolés des troupes coloniales, Paris (non certifié). — 17 octobre 1950.
Rataona (Noël de Crysale), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — 17 octobre 1950.
Mouraux (Désiré), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Cotteret (Max), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Dumas (Raymond), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Parmentier (Jacques), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Feickert (Bernard), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2.). — 17 octobre 1950.
Vergier (Georges), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Amonou (Olivier), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Lupini (Paul), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Baquin (Denis), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — 17 octobre 1950.
D'Amiani (Roland), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — 17 octobre 1950.
Yazelf (Maurice), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Communod (Victor), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — 17 octobre 1950.
Azou (Jean), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 17 octobre 1950.
Jacquemin (René), 24e régiment d'infanterie coloniale (B. E. mécanicien auto). — 17 octobre 1950.
Chaignolleau (Maurice), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — 17 octobre 1950.
N'Doye (Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 20 octobre 1950.
Marion (Roland), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (non certifié). — 20 octobre 1950.
Morel (Robert), 110e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 20 octobre 1950.
Daniel (Pierre), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 20 octobre 1950.
Dion (Jean), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (251/Trans). — 23 octobre 1950.
Lambert (René), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 24 octobre 1950.
Cisse M'Baye, 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 comptabilité). — 25 octobre 1950.
Leprince (Marius), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, 151/Trans. — 29 octobre 1950.
Ferrandi (François), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 31 octobre 1950.
Brossard (André), 24e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 31 octobre 1950.
Proust (Denis), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Casablanca (C. A. T. 2 comptabilité). — 31 octobre 1950.
Chauvel (Félix), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 31 octobre 1950.
Milesi (Jean), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 31 octobre 1950.
D'Almeda (André), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2 auto). — 31 octobre 1950.
Beauchamp (Jean), 24e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). 31 octobre 1950.
Trehoust (Henri), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — 31 octobre 1950.
Leaustic (Henri), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 31 octobre 1950.
Payen (Maurice), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 7 novembre 1950.
Leborgne (Jean), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — 7 novembre 1950.
Helbert (Bernard), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2), — 7 novembre 1950.
Girard (Gérard), dépôt des isolés des troupes coloniales (C.A.T. 2). — 7 novembre 1950.
Moustier (René), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 7 novembre 1950.
Merle (Yves), 2e bataillon d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 7 novembre 1950.
Lapeyre (Bernard), dépôt des isolés des troupes coloniales (C. A. T. 2 comptabilité). — 7 novembre 1950.
Salgado (José), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (non certifié). — 7 novembre 1950.
Grossi (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — 7 novembre 1950.
Monjolle (Joseph), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2). — 7 novembre 1950.
Zerbin (Jean), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 7 novembre 1950.
Chanut (Roger), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A .T. 2). — 8 novembre 1950.
Mahmoud (Salim), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 16 novembre 1950.
Martin (Jean), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 21 novembre 1950.
Marcantoni (Xavier), 3e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — 21 novembre 1950.
Puchulu (Pierre), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 21 novembre 1950.
Murez (Maurice), 3e régiment d'infanterie coloniale (non certifié). — 22 novembre 1950.
Simonnet (Serge), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — 27 novembre 1950.
Moisan (Roger), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad (C. A. T. 2). — 8 décembre 1950.
Baret (Théodore), 3e régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. 2). — Volontaire hors tour.
Deriot (Roger), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. E. d'arme). — Volontaire hors tour.
Bomiani (Roland), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (non certifié). — Volontaire hors tour.
Loyer (André), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (C. A. T. 2). — Volontaire hors tour.
Bettendorf (Georges), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux (201/Trans). — Volontaire hors tour.

a) MUSICIENS

Adjudant-chef.

Kuhn (Amédée), centre d'instruction colonial de l'arme blindée (B. du 2e degré à l'emploi de chef de fanfare). — 5 février 1918.

Soldat de 2 classe.

Flory (Philippe), 24e régiment d'infanterie coloniale (C. A. musicien). — Volontaire hors tour.

b) CLAIRONS

Caporaux-chefs.

Stéphan (Raoul), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. I clairon).
Fynte (Julien), 1er régiment d'infanterie coloniale (C. A. T. I clairon).

c) SPÉCIALISTES BLINDÉS COLONIAUX

Adjudant.

Mougey (Jean), régiment colonial de chasseurs de chars (B. E. mécanicien auto). — 25 février 1951.

Sergents-chefs.

Hili (Antoine), régiment colonial de chasseurs de chars (B. C. S). — 20 février 1951.
Brossard (Robert), régiment colonial de chasseurs de chars (C.A.T. 2). — Volontaire hors tour.

Sergent.

Vavasseur (Jean), régiment colonial de chasseurs de chars (non certifié). — 7 janvier 1951.

d) TÉLÉGRAPHISTES COLONIAUX

Adjudant-chef.

Mourrier (René), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (452/Trans). — 16 février 1951.

Adjudant.

Marcelino (Marcel), centre colonial d'instruction des transmissions (B. E./Trans). — 28 janvier 1951.

Sergents-chefs.

Martin (Marc), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. E./Trans). — 20 octobre 1950.
Lebaut (Jean-Louis), 2e bataillon de télégraphiste coloniaux (B. E./Trans). — 20 janvier 1951.

Sergent.

Colin (Guillaume), centre colonial d'instruction des transmissions (35d/Trans). — 3 juillet 1950.

B. — Artillerie coloniale.

Maréchaux des logis chefs.

Baudet (Paul), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme), — 12 mai 1950.
Guelfucci (Mathieu), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme). — 12 mai 1950.
Lopes (Edgard), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Comptabilité). — 12 mai 1950.
Jacquot (Aimé), 1/3e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme). — 2 juillet 1950.
Camelot (André), 1/3e régiment d'artillerie coloniale (B. S. Arme), — 8 juillet 1950.

Maréchaux des logis.

Esteve (Robert), 1er régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme). — N'a jamais servi.
Samson (Robert), 1/3e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme). — 27 mai 1949.
Guillez (Claude), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (B. E. Arme). — 15 septembre 1949.
Gouritin (Gabriel), 458e groupement d'artillerie anti-aérienne coloniale (non certifié). — 3 mars 1950.
Arnut (Philippe), 12e régiment d'artillerie anti-aérienne coloniale (C. A. T. 2/Transmissions). — 11 mars 1950.
Grimaud (Norbert), 12e régiment d'artillerie anti-aérienne coloniale (C. A. T. 2 de D. C. A.). — 11 mars 1950.
Roger (Marius), 12e régiment d'artillerie anti-aérienne coloniale (C. A. T. 2 Arme). — 11 mars 1950.
Sada (Lucien), 1er régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme). — 11 mars 1950.
Bernier (Francis), 12e régiment d'artillerie anti-aérienne coloniale (C. A. T. 2 Arme). — 1er mai 1950.
Raguenes (Victor), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme). — Volontaire hors tour.
Blache (Georges), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme). — Volontaire hors tour.
Nicolas (Jacques), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (C. A. T. 2 Arme). — Volontaire hors tour.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Maréchal des logis chef.

Maze (Marcel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. S. Armurier). — 8 juillet 1950.

Maréchal des logis.

Dognac (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (C. A. T. 2 Armurier). — Volontaire hors tour,

AUTOS-CHARS

Adjudants-chefs.

Bach (Ernest), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, détaché au centre de documentation coloniale de Strasbourg (C. A. T. 2 Auto). — 14 mai 1950.
Kerjean (Maurice), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. S. Auto). — 7 septembre 1950.

Maréchaux des logis majors et maréchaux des logis chefs.

Ludon (Saint-Angé), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Vulcanisation). — 17 avril 1950.
Rouganne (André), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, détaché à la 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes (B. E. Auto). — 11 juin 1950.

Maréchaux des logis.

Kuss (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Autos-Chars). — 21 avril 1950.
Roux (Marcel), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Autos-Chars). — 8 décembre 1950.

COMPTABLES

Adjudants-chefs.

Bourdoncle (Paul), compagnie d'état major des troupes coloniales, détaché au ministère de la France d'outre-mer (B. E. Comptabilité). — 16 décembre 1948.
Alaux (Lucien), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. S. Comptabilité). — 19 août 1950.

Maréchal des logis chef

Alin (Roland), compagnie d'état major des troupes coloniales, détaché au commandement du S. M. B. C. (B. S. Comptabilité). — 5 mai 1949.

CONSTRUCTIONS

Adjudant-chef.

Cantau (Raymond), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. E. Surveillant de travaux). — 11 août 1950.

Adjudant.

Lacaille (Fernand), compagnie d'état major des troupes coloniales, détaché au commandement du S. M. B. C. (B. S. Surveillant de travaux). — 22 décembre 1949.

Maréchal des logis chef

Coccaldi (Antoine), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. E. Surveillant de travaux). — 22 mai 1950.

Maréchaux des logis.

Kervoelen (Raymond), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Maçon). — N'a jamais servi.
Lenaour (Robert), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Plombier couvreur). — N'a jamais servi.
Brochet (Marius), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Topographe dessinateur). — 3 juillet 1950.
Marandon (Pierre), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Maçon). — 25 août 1950.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Adjudant.

Brel (Augustin), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B. E. Charron). — 1er mai 1950.

Maréchal des logis chef

Bardin-Beaumont (Paulin), groupement d'instruction et de transit, volontaire colonial en métropole (B. E. Sellier). — Hors tour.

Maréchaux des logis.

Boulle (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Ajusteur). — 3 septembre 1950.
Philippe (Bernard), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (C. A. T. 2 Menuisier). — 17 octobre 1950.

TRANSMISSIONS

Adjudants-chefs.

Maire (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, détaché au centre colonial d'instruction des transmissions à Agen (B.S. Transmissions). — 30 mars 1950.
Maingaud (Olivier), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, détaché au centre colonial d'instruction des transmissions à Agen (B.S. Transmissions). — 8 juillet 1950.

RELIQUAT DU TABLEAU DE DÉPART COLONIAL DU 1er OCTOBRE 1951

ARMEMENT ET OPTIQUE

Adjudant-chef.

Federici (François), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (B.S. Artificier). — 14 avril 1950.

D — Agents des corps de troupe coloniaux

Sergents-majors

Leguerrannic (Jean), compagnie d'état-major des troupes coloniales (B.S. Comptabilité). — 15 juillet 1950.
Conraux (Marcel), dépôt des isolés des troupes coloniales (B.E. Comptabilité). — 17 juillet 1950.
Le Mouée (Emile), 4e régiment d'infanterie coloniale (B.E. Comptabilité). — 21 juillet 1950.
Giocondi (Jacques), 24e régiment d'infanterie coloniale (B.E. Comptabilité). — 24 septembre 1950.

Sergent.

Georges, dit Sanayez (Abou), dépôt des isolés des troupes coloniales (C.A.T. 2 Comptabilité). — 11 août 1950.

E. — Chancellerie coloniale.

Adjudant-chef.

Alazard (Gaston), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché au ministère des Etats associés, D.A.M. (B.S. Chancellerie) — 6 février 1949

Adjudants.

Blanc (Paul), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la subdivision de Paris (B.E. Chancellerie). — 30 juillet 1948.
Pelletier (Robert), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la direction des troupes coloniales (B.S. Chancellerie). — 30 avril 1949.

F. — Intendance coloniale.

Adjudants.

Garnier (Raymond), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la direction des troupes coloniales, service administratif (B.S. Exploitation). — 16 avril 1949.
Bansept (Robert), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux (B.S. Exploitation). — Volontaire hors tour.

Sergents-majors.

Buziaux (André), centre de comptabilité des troupes coloniales en métropole (B.E. Bureaux). — 3 juillet 1950.
Ceccaldi (Jérôme), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux (B.E. Exploitation). — 14 juillet 1950.

Sergent.

Serp (André), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux (C.A.T. 2 Exploitation). — 10 juillet 1950.

CORDONNIERS

Sergents-majors.

Rudi (Dominique), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5 (B. Maître ouvrier cordonnier). — 10 mai 1946.
Leccia (Jules), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (B. Maître ouvrier cordonnier). — 18 septembre 1946.

Sergent-chef.

Chicheportiche (Elié), 1er régiment d'infanterie coloniale (B. Maître ouvrier cordonnier). — Volontaire hors tour.

Sergent.

Albertini (Théodore), 1/11e régiment d'artillerie coloniale (B. Maître ouvrier cordonnier). — Volontaire hors tour.

RELIQUAT DES PRÉCÉDENTS TABLEAUX DE DÉPART OUTRE-MER

TAILLEURS

Sergents-chefs.

Schauer (Alfred), 1er régiment d'infanterie coloniale (B. Maître ouvrier tailleur). — Volontare hors tour.
Bruna (Jean), 1re 1/2 brigade coloniale de commandos parachutistes (B. Maître ouvrier tailleur). — 20 août 1947.

G. — **Service de santé colonial.**

Adjudants-chefs.

Duteil (Emile), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (B. S. Maître infirmier). — 18 février 1950.
Pierotti (Jean-Baptiste), hôpital militaire n° 294 (B. S. Secrétaire comptable). — 10 mai 1950.
Heliez (Hervé), compagnie d'état-major des troupes coloniales (détaché à la direction des troupes coloniales) (B. E. Secrétaire comptable). — Volontaire hors tour.

Sergents-chefs.

Sango (Raymond), hôpital militaire n° 294, C. A. T. 2, infirmier, 18 mars 1949.
Rebstock (Georges), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2, infirmier. — Volontaire hors tour.

Sergent.

Delcroix (Marcel), hôpital militaire n° 294, C. A. T. 2, écritures. — Volontaire hors tour.

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Tirage au sort d'une série du fonds 5 p. 100 amortissable 1920-1950.

Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 30 décembre 1919 portant création de la dette 5 p. 100 amortissable par annuités;

Vu l'arrêté du 28 février 1950 portant substitution de l'emprunt 5 p. 100 1920-1950 amortissable à l'emprunt 5 p. 100 amortissable 1920, conformément au titre 1er de la loi 47-2405 du 31 décembre 1947,

Arrête:

Art. 1er. — Le lundi 17 décembre, à dix heures, il sera procédé publiquement, dans la salle des guichets de la direction de la dette publique (29 et 31, rue du Bac), au tirage par voie du sort d'une série du fonds 5 p. 100 amortissable 1920-1950, à rembourser le 1er février 1952.

A cet effet, une des boules indiquant le numéro de série à rembourser, sera extraite de la roue destinées à cette opération.

Art. 2. — Sont nommés membres de la commission instituée en vue de procéder aux opérations de tirage au sort prévues par l'article précédent:

Le directeur de la dette publique, ou son représentant, président;

Le directeur du Trésor, ou son représentant;

Le directeur général chargé de la direction des opérations financières de la caisse autonome ou son représentant;

Un administrateur du service des rentes qui remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 3. — Le présent arrêté sera déposé au bureau chargé du contreseing pour être publié au *Journal officiel* et notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 19 novembre 1951.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PAUL DELOUVRIER.

Tirage au sort des trois séries du fonds 5 p. 100 amortissable 1938-1948.

Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'arrêté du 16 mars 1948 portant substitution à l'emprunt 5 p. 100 amortissable 1938 d'un emprunt dénommé « emprunt 5 p. 100 1938-1948 amortissable », conformément au titre 1er de la loi n° 47-2405 du 31 décembre 1947 et fixant (art. 5) les dates des tirages au sort des séries remboursables,

Arrête:

Art. 1er. — Le samedi 15 décembre 1951, à dix heures du matin, il sera procédé publiquement dans la salle des guichets de la direction de la Dette publique (29 et 31, rue du Bac), au tirage au sort des trois séries du fonds 5 p. 100 1938-1948 amortissable, qui, en application des dispositions de l'arrêté du 16 mars 1948, devront être remboursées à compter du 15 février 1952.

A cet effet, trois des bulletins indiquant les numéros des séries à rembourser seront extraits successivement de la roue destinée à cette opération.

Art. 2. — Sont nommés membres de la commission instituée en vue de procéder aux opérations de tirage au sort prévues par l'article précédent :

Le directeur de la dette publique ou son représentant, président;

Le directeur du Trésor ou son représentant;

Le directeur général chargé de la direction des opérations financières de la caisse autonome d'amortissement ou son représentant;

Un administrateur du service des rentes qui remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 3. — Le présent arrêté sera déposé au bureau chargé du contreseing pour être publié au *Journal officiel* et notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 19 novembre 1951.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PAUL DELOUVRIER.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 22 novembre 1951, il a été ouvert au ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, sur le budget de l'exercice 1951, pour l'emploi de fonds de concours, un crédit de 662.501.856 F se décomposant comme suit :

TITRE Ier

Dépenses ordinaires.

Chap. 3260. — Routes et ponts. — Entretien et réparations ordinaires :	
Art. 1er. — Entretien et réparations ordinaires du réseau routier (travaux et main-d'œuvre dans les conditions prévues par la loi du 18 juillet 1949, art. 4).....	267.414.205 F.
Chap. 3280. — Voies de navigation intérieure. — Entretien et réparations ordinaires :	
Art. 1er. — Entretien et réparations ordinaires (travaux et main-d'œuvre dans les conditions prévues par la loi du 18 juillet 1949, art. 4).....	30.234.964
Chap. 3290. — Ports maritimes. — Entretien et réparations ordinaires :	
Art. 1er. — Entretien et réparations ordinaires (travaux et main-d'œuvre dans les conditions prévues par la loi du 18 juillet 1949, art. 4).....	12.001.351
Total pour les dépenses ordinaires.....	309.650.520 F.

Dépenses de reconstruction et d'équipement.

Chap. 904. — Voies de navigation intérieure. — Equipement.....	30.000.000 F.
Chap. 906. — Travaux de défense contre les eaux...	826.788
Chap. 907. — Aménagement et assainissement des plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche (Grésivaudan et Oisans).....	14.120.256
Chap. 909. — Ports maritimes. — Equipement.....	206.120.000
Chap. 910. — Ports de pêche. — Equipement.....	81.293.667
Chap. 9079. — Aménagement et assainissement des plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche (Grésivaudan et Oisans.....	50.625
Chap. 9090. — Ports maritimes. — Equipement.....	20.000.000
Chap. 9142. — Phares, balises et signaux divers. — Equipement dans la métropole.....	440.000
Total pour les dépenses de reconstruction et d'équipement.....	352.851.336 F.
Total général.....	662.501.856 F.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Arrêtés portant promotions et nominations d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'académie.

Ces textes sont publiés au numéro 12 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

Institution d'une commission chargée d'examiner les problèmes posés par les submersions entraînées par l'aménagement de la chute de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes et Basses-Alpes).

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 novembre 1951, page 11690, 1re colonne, article 2, au lieu de : « M. le conseiller d'Etat Bulery, président », lire : « M. le conseiller d'Etat Dulery, président ».

Administration centrale.

Par arrêté du 29 novembre 1951, M. Manheimer (Pierre-Didier), administrateur civil de 2e classe, 1er échelon, au ministère de l'industrie et de l'énergie, est détaché auprès de la commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient des Nations Unies pour une nouvelle période de six mois, à compter du 1er octobre 1950, pour exercer les fonctions de « Economic Affairs Officer » à la division des études économiques de cette commission.

Par arrêté du 29 novembre 1951, M. Manheimer (Pierre-Didier), administrateur civil de 2e classe, 1er échelon, au ministère de l'industrie et de l'énergie, est détaché auprès de la commission économique pour l'Europe de l'office européen des Nations Unies pour une nouvelle période de six mois, à compter du 1er avril 1951, pour y exercer les fonctions de chargé d'affaires économiques.

Services extérieurs.

Par arrêté du 29 novembre 1951, M. Herbert (Jean), agent de service de 4e classe du cadre complémentaire des services extérieurs, est détaché dans l'emploi de chauffeur touriste 6e échelon, pour une période de cinq ans, à compter du 1er juillet 1951.

Circulaire du 30 novembre 1951 relative au danger des poussières de houille.

Objet. — Danger des poussières de houille.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie à Messieurs les préfets.

L'instruction du 30 juillet 1951, dans son commentaire du titre VIII du règlement général du 4 mai 1951 prévoit que des « instructions spéciales » seront données pour l'application de l'article 185 du règlement général, visant le classement des mines, lorsque les études en cours auront abouti.

Ces études sont en cours; elles sont orientées vers la recherche d'un critère basé sur un échantillonnage judicieux et fidèlement représentatif. En attendant qu'elles aient abouti, il convient de s'en tenir pour le classement des mines au bref commentaire de l'article 185 donné par l'instruction du 30 juillet 1951.

D'autre part, celle-ci indique que les articles 186 et suivants du règlement général seront commentés dans une circulaire spéciale qui se substituera à celle du 10 janvier 1928. Tel est l'objet de la présente circulaire qui doit être regardée comme complétant l'instruction précitée, dans le cadre du titre VIII; elle ne traite pas de l'emploi des explosifs en présence d'un gisement poussiéreux, lequel relève du titre X (section 2).

L'article 186 oblige, comme par le passé, les mines poussiéreuses — et même toute mine dont un quartier au moins est classé poussiéreux — à être pourvues de moyens suffisants de ventilation, placés et installés de manière à être à l'abri des effets d'un coup de poussières. Une prescription analogue vise les portes dont la destruction provoquerait un grave court-circuit d'aérage, lesquelles doivent être ou suffisamment résistantes, ou doublées par des portes de secours.

Toutes ces mesures, requises d'ailleurs en mine grisouteuse, ont pour but d'assurer, en temps normal, l'assainissement indispensable des chantiers et en cas de coup de poussières la permanence d'un courant d'air vital pour les opérations de sauvetage.

L'article 187 vise les mesures destinées à empêcher la formation du gisement de poussières combustibles. Il y a lieu, en passant, de souligner que des préoccupations du même ordre apparaissent soit explicitement soit implicitement dans le titre Ier, aux articles 5 (§ 2), 6 (§ 1er), 21 (§ 6) et 23 (§ 1er). On s'efforcera d'ailleurs d'étendre au jour, dans toute la mesure du possible, les précautions à prendre au fond.

L'injection d'eau dans le massif, qui réduit notablement la formation des poussières, est un procédé particulièrement efficace pour répondre aux prescriptions de l'article 187.

La plupart des méthodes classiques donnent naissance à des poussières abondantes, en quantité d'ailleurs croissantes avec la mécanisation.

Des essais sont en cours pour s'opposer à leur mise en suspension: ces procédés (piquage ou havage humides, pulvérisations) nécessitent, comme l'injection d'eau dans le massif, la mise à la disposition du chantier de quantités importantes d'eau sous pression.

Le transport des produits devra être organisé de telle sorte que les chutes du charbon soient réduites en nombre et en importance: l'usage de raccords pour le passage d'un engin à un autre est recommandé. Aux points de transbordement, qui resteraient poussiéreux, l'expérience a montré qu'il y a avantage à employer simultanément la pulvérisation et la mise sous carter.

Il conviendra de surveiller les fuites des canalisations d'air qui peuvent mettre en suspension des poussières particulièrement dangereuses par leur finesse.

Au simple arrosage des wagons chargés, on s'efforcera de substituer la pulvérisation pendant le chargement.

L'enlèvement des accumulations de poussières s'impose même dans le cas d'une neutralisation générale. Sa fréquence devra être appréciée en fonction des lieux et des circonstances, de manière à maintenir un gisement poussiéreux aussi peu abondant que possible.

A cet effet, on surveillera particulièrement tous les convoyeurs, sans préjudice de ce qui est prescrit à l'article 255 pour les bandes transporteuses contre le risque d'incendie; ils donnent l'eu rapidement à des accumulations de poussières ténues, dans les angles morts d'aérage créés par leur châssis.

Certains cadres métalliques, et plus encore les parois lisses présentent des avantages qu'on ne perdra pas de vue; de même le blanchiment des parois, en ce qu'il facilite le dépistage des dépôts charbonneux.

Il conviendra de porter son attention sur les gisements de poussières qui se constituent dans les puits où une couche de deux millimètres d'épaisseur sur les seules moises peut suffire, une fois soulevée à constituer un mélange explosif. Dans l'extraction par skip, des mesures particulières devront être prises pour parer à l'empoussiérage provoqué par les déversements.

Le danger doit être ici souligné de certaines installations où le chevalement est ouvert, et plus encore où le puits d'entrée d'air, sinon même les deux puits d'un aérage en boucle, sont rassemblés avec les culbuteurs et les tables de criblage; il s'en suit un empoussiérage accru du puits d'entrée d'air. A moins qu'un système sûr et efficace de captage des poussières ne soit installé, il est prudent de prévoir une cunette à l'air libre, suffisamment étendue, entre le puits et les installations de culbutage et criblage.

Les prescriptions du second alinéa de l'article 187 n'excluent pas l'emploi des wagons à portes ou à fond ouvrant, pourvu que soient écartés les dispositifs mal jointifs ou susceptibles de déformation.

On continuera à disposer les tampons et autres parties saillantes des wagons de manière que les poussières ne puissent s'y accumuler.

Les articles 188 *et suivants* visent les mesures propres à s'opposer au développement et à la propagation d'un coup de poussières.

Ainsi que le rappelle l'instruction du 30 juillet 1951, les mesures destinées à éviter le déclenchement du coup de poussières relèvent de plusieurs autres titres du règlement général; le danger auquel elles ont à faire face est d'autant plus grand que la mine est plus grisouteuse, car la flambée de grisou s'est révélée comme étant presque toujours à l'origine des accidents de l'espèce. On rappellera toutefois ici le danger en présence des nuages denses aussi bien au jour qu'au fond (cribles, culbuteurs, cheminées à charbon), des flammes nues et des installations présentant un risque d'étincelles et d'arcs électriques.

L'article 188 prescrit une neutralisation générale des voies: celle-ci peut être obtenue soit par schistification, soit par arrosage. L'efficacité qu'on peut en attendre à un moment donné dépendra non seulement de la qualité du produit employé et des quantités utilisées, mais surtout du temps qui s'est écoulé depuis les opérations. Le résultat obtenu par celles-ci s'altère plus ou moins vite et il est impossible de dire d'une manière générale lequel des deux procédés est le plus sûrement efficace.

Une voie arrosée sèche plus ou moins vite suivant la vitesse, le degré hygrométrique et la température de l'air et peut rapidement redevenir dangereuse, parfois en quelques heures. Une voie correctement schistifiée commence aussitôt à se recouvrir de poussières combustibles lors même que celles-ci n'y seraient apportées que par le seul courant d'air qui classe les poussières suivant leur finesse et dépose plus loin les plus dangereuses.

L'entretien de la neutralisation générale est donc au moins aussi essentiel que sa bonne exécution. La fréquence des interventions dépend pour chaque cas d'espèce du mode de neutralisation, des circonstances locales et ne peut être déterminée qu'à l'aide de contrôles renouvelés en tant que de besoin.

En ce qui concerne la schistification, le taux devra en être d'autant plus élevé que la mine est plus grisouteuse et que les poussières en sont plus dangereuses; on doit donc tenir compte des caractéristiques grisouteuses et poussiéreuses du quartier.

La schistification ne présente qu'une permanence relative, son état doit être périodiquement contrôlé en opérant sur des tronçons homogènes de longueur limitée. Chaque échantillon sera pris de manière à représenter la composition moyenne des poussières déposées sur la sole, les parements, le soutènement, sans omettre les parties hautes.

Il convient de ne pas perdre de vue le risque silicotique, déjà souligné par la circulaire du 10 janvier 1928: on devra donc, dans toute la mesure du possible, faire usage d'agents schistifiants exempts de silice libre. A ce point de vue, notamment, les avantages du calcaire sont incontestables.

De toute manière, il y aurait avantage à ce que soit recherché et mis à la disposition des exploitations un matériau-type d'une grande finesse, de composition constante, inoffensif aux poumons, ne s'agglomérant pas sous l'action de l'humidité.

La schistification est difficilement applicable dans certains montages, dans les bures et châssis, dans les avancements en veines épaisses, ainsi qu'aux abords immédiats des chantiers au charbon où l'on souillerait les produits par une addition de stérile. Dans ces travaux, dont certains sont parmi les plus dangereux, la neutralisation générale sera plus aisément réalisée par arrosage; celui-ci sera effectué plutôt à l'aide de canalisations d'eau que de citernes sous pression d'air, qui ne fourniraient pas les quantités importantes d'eau nécessaires.

Pour l'exécution de la neutralisation générale, tant par schistification que par arrosage, des règles plus précises seront données dans les « instructions spéciales » annoncées plus haut. On devra s'efforcer de pousser la neutralisation générale jusqu'à 25 mètres du front. Si pour des raisons spéciales cette distance ne peut être respectée, on neutralisera intensivement le premier tronçon sur une longueur suffisante.

L'article 189 *définit en son paragraphe* 1er des « sections dites isolées »; ce sont les éléments que la circulaire du 10 janvier 1928 qualifiait de « quartiers rendus indépendants sous le rapport des poussières ».

On notera que le règlement général du 1 mai 1951 a réservé le terme de « quartier indépendant » à ceux qui sont indépendants sous le rapport de l'aérage (art. 160).

La section isolée est ainsi une unité de compartimentage souvent plus réduite que le quartier indépendant.

La délimitation de chaque section isolée devra être précisée par la consigne de l'article 191, approuvée par l'ingénieur en chef des mines, chaque section devant comprendre un nombre de chantiers aussi restreint que le permettent les conditions de la mine; cette délimitation se basera sur l'effectif total des chantiers.

Le présent règlement général est caractérisé par des facilités plus grandes données à l'emploi de l'explosif. Le développement du tir et de la mécanisation conduit à un rendement accru de l'ensemble des opérations d'abatage et de chargement. Il y a donc des raisons valables de réduire le plafond de 1928 et de le ramener à 150.

C'est à ce chiffre maximum que devra être limité l'effectif d'une section isolée, *étant entendu que cet effectif s'entend du poste le plus chargé, et qu'il doit toujours être aussi restreint que possible.*

Cependant, dans le cas où la concentration des chantiers rendrait très difficile un compartimentage efficace et si les poussières ne sont pas spécialement dangereuses, l'ingénieur en chef des mines pourra admettre une limite supérieure de l'effectif, mais sans dépasser 200.

On ne perdra pas de vue que les fumées d'un coup de poussières, riches en oxyde de carbone, peuvent, malgré les dispositifs qui isolent les sections, passer de la section sinistrée dans les sections voisines. Il conviendra donc d'organiser les circuits d'aérage de telle sorte que chaque quartier indépendant comprenne lui-même un nombre aussi restreint que possible de sections.

L'article 189, *en son paragraphe* 2, traite de la séparation des sections, celle-ci étant réalisée par des arrêts-barrages ou par tout autre moyen d'efficacité reconnue équivalente.

On admettra qu'un moyen d'efficacité équivalente à l'arrêt-barrage consiste dans l'installation de zones d'arrêt à neutralisation intensive, comportant si possible des coudes brusques.

Les plates-formes des arrêts-barrages, dissociables ou non, ne devront pas avoir plus de 0,60 mètre de large et seront disposées près du toit transversalement, en équilibre instable sur des supports rigides; leur chargement, d'au plus 25 cm d'épaisseur, devra laisser au-dessus de lui un intervalle libre d'au moins 5 cm sur les deux tiers au moins de la longueur de la plate-forme. Les plates-formes devront présenter entre elles un intervalle libre au moins égal en principe à 0,6 mètre; la charge totale de l'arrêt-barrage sera de 400 litres environ par mètre carré de section de la galerie.

Les arrêts-barrages seront placés en des points favorables à leur fonctionnement. Si un dispositif de ce genre était logé en couronne à la faveur d'un rauchage de la galerie, il se trouverait déficé et son fonctionnement serait aléatoire. L'arrêt-barrage ne doit pas non plus obstruer la galerie au point de contrarier la ventilation et d'accroître le risque d'accumulation du grisou.

Les produits incombustibles qui constituent leur chargement devront être aussi peu hygroscopiques et aussi fins que possible, sans risquer cependant d'être entraînés par le courant d'air normal.

Il est indispensable que les arrêts-barrages soient entretenus en bon état de fonctionnement; ils feront à cet effet l'objet de contrôles périodiques, tant au point de vue de leur équilibre précaire qu'à celui de l'état pulvérulent des matériaux dont ils sont chargés. Toute défectuosité constatée à cet égard devra entraîner la remise en état du dispositif ou le renouvellement de son chargement.

C'est dans ces conditions que l'on pourra en attendre une bonne efficacité, ainsi que l'ont confirmé des accidents récents, mais il est rappelé ici que, quel que soit le nombre des arrêts-barrages et bien qu'ils soient établis et entretenus avec le plus grand soin, ils ne sauraient, en aucun cas, dispenser de la neutralisation générale.

L'efficacité des arrêts-barrages peut être accrue en les combinant avec une zone à neutralisation intensive qui les débordera largement

Pour la réalisation de la zone à neutralisation intensive, l'arrosage est déconseillé; il nécessiterait des quantités d'eau importantes très fréquemment renouvelées et risquerait d'encroûter rapidement le chargement des plateformes.

Les prescriptions de *l'article* 190 visent à étouffer un coup de poussières pendant sa période de croissance: elles ont été restreintes aux chantiers les plus dangereux. On pourra y satisfaire par l'installation d'arrêts-barrages amovibles; l'expérience acquise au sujet des dispositifs est récente et demande à être complétée. En tout cas, la charge d'un tel dispositif devra être d'environ cent litres par mètre carré de section de la galerie, et on lui donnera la plus grande sensibilité au renversement compatible avec l'exécution des tirs.

Il pourra arriver que certains ouvrages, tels qu'un montage en veine mince ne puissent être pourvus d'un tel dispositif; parfois même qu'il soit impossible d'y maintenir une neutralisation efficace. On aura alors recours, pour les isoler des autres travaux, au dispositif combiné signalé plus haut (arrêt-barrage et zone à neutralisation intensive); celui-ci sera installé le plus près possible du pied de l'ouvrage.

Des délais d'adaptation ne dépassant pas la date du 6 mai 1952 pourront être accordés par l'ingénieur en chef des mines pour substituer aux dispositions anciennes, notamment en ce qui concerne l'importance des sections isolées, un régime entièrement conforme aux dispositions de la présente circulaire.

Fait à Paris, le 30 novembre 1951.

JEAN-MARIE LOUVEL.

MINISTERE DU COMMERCE ET DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

Transfert de personnel au ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

Par arrêté du 15 novembre 1951, pris en application du décret n° 51-1101 du 17 septembre 1951, relatif à l'organisation du ministère du commerce et des relations économiques extérieures, Mlle Garrier (Blanche), sténodactylographe de 3e classe; Mlle Lorre (Jacqueline) et Mme Perrin (Cécile), sténodactylographes de 4e classe, ont été placées sous l'autorité du ministre du commerce et des relations économiques extérieures.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 51-1357 relatif à la préparation de la mobilisation économique dans le domaine alimentaire.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 novembre 1951: page 11692, article 5, 5e ligne, au lieu de: « article 81 », lire: « article 61 ».

Taux et modalités d'assiette et de recouvrement des cotisations à verser par les entreprises ressortissant au centre technique des conserves de produits agricoles.

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des centres techniques industriels, et notamment ses articles 8 et 9;

Vu l'arrêté du 11 octobre 1950 portant création d'un centre technique des conserves de produits agricoles;

Vu les arrêtés des 29 décembre 1950 et 27 juin 1951 portant approbation des délibérations du conseil d'administration du centre technique des conserves de produits agricoles, en date des 17 novembre 1950 et 17 mars 1951, fixant les taux et modalités d'assiette et de recouvrement des cotisations à verser par les entreprises ressortissant au centre technique,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération en date du 20 octobre 1951 du conseil d'administration du centre technique des conserves de produits agricoles, annexée au présent arrêté, et portant fixation des taux et modalités d'assiette et de recouvrement des cotisations à verser par les entreprises ressortissant au centre technique des conserves de produits agricoles.

Art. 2. — Les arrêtés des 29 décembre 1950 et 27 juin 1951 sont abrogés.

Art. 3. — Le directeur de la production agricole au ministère de l'agriculture et le directeur de l'organisation économique et du contrôle des entreprises publiques au secrétariat d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 novembre 1951.

Le ministre de l'agriculture,
PAUL ANTIER.

Pour le secrétaire d'Etat aux finances
et aux affaires économiques et par délégation:
Le conseiller technique,
YVAN LABRY.

ANNEXE

Délibération en date du 20 octobre 1951 du conseil d'administration du centre technique des conserves de produits agricoles portant fixation des taux et modalités d'assiette et de recouvrement des cotisations à verser au centre.

Le conseil d'administration du centre technique des conserves de produits agricoles,

Vu les articles 8 et 9 de la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des centres techniques industriels;

Vu l'arrêté interministériel du 11 octobre 1950 portant création du centre technique des conserves de produits agricoles;

Vu les arrêtés interministériels des 29 décembre 1950 et 27 juin 1951 homologuant les délibérations du conseil d'administration des 17 novembre 1950 et 17 mars 1951 portant fixation des taux et modalités d'assiette et de recouvrement des cotisations à verser au centre technique;

Réuni le 20 octobre 1951 et délibérant valablement;

Décide de remplacer les dispositions adoptées les 17 novembre 1950 et 17 mars 1951 relativement à la fixation de l'assiette et des modalités de recouvrement des cotisations par les dispositions suivantes:

A. — *Assiette des cotisations.*

Les entreprises ressortissant au centre technique des conserves de produits agricoles lui sont redevables de cotisations proportionnelles au montant des ventes réalisées par elles dans les branches d'activité déterminées par l'arrêté constitutif du centre en date du 11 octobre 1950.

Le taux de ces cotisations est fixé à 1 p. 1.000 du montant de ces ventes.

Toutefois:

1° Il est réduit à 0,50 p. 1.000 sur les ventes de conserves de plats cuisinés comprenant des viandes de boucherie et de porc;

2° Il est réduit à 0,75 p. 1.000 sur les ventes de produits à base de foie gras frais de consommation rapide fabriqués par les conserveurs;

3° Il est porté à 1,50 p. 1.000 sur les ventes de conserves de truffes et de foies gras;

4° Le taux des cotisations dues par les ressortissants qui justifieront d'un chiffre d'affaires annuel inférieur à cinq millions pourra, sur leur demande, être fixé forfaitairement pour chaque année suivant un barème établi en accord avec le commissaire du Gouvernement et le contrôleur d'Etat. En aucun cas, le montant des cotisations forfaitaires à verser ne pourra être inférieur à celui qui résulterait de l'application du taux normal de la redevance;

5° Les cotisations dues par les fabricants vendant directement tant aux consommateurs dans des établissements leur appartenant qu'aux détaillants, sont perçues non sur les produits vendus, mais sur les fabrications évaluées sur la base du prix de vente « Grossiste à détaillants » en vigueur au dernier jour de la période au titre de laquelle est versée la cotisation.

B. — *Modalités de recouvrement des cotisations.*

Les ressortissants du centre sont tenus de faire parvenir soit au centre, soit aux organismes professionnels qu'il aura habilités à cet effet, au plus tard le dernier jour du mois qui suit chaque trimestre civil, des déclarations justificatives établies dans la forme prescrite par le centre relatives au montant des ventes effectuées par eux au cours du trimestre considéré.

Le versement des cotisations accompagne obligatoirement ces déclarations.

A défaut de l'exécution de l'une ou l'autre de ces obligations, le montant des redevances exigibles est majoré de plein droit de 1 p. 1.000 par jour pour tout retard n'excédant pas trente jours. Pour toute journée de retard supérieur à trente jours, la majoration est portée à 2 p. 1.000.

Le payement de la majoration est exigible en même temps que le principal de la cotisation.

Par dérogation aux dispositions qui précèdent:

1° Les fabricants visés au paragraphe 5 du titre A produiront, au plus tard le dernier jour du mois qui suit chaque trimestre civil, une déclaration justificative de leurs fabrications au cours du trimestre précédent.

Le versement des cotisations pour les fabrications saisonnières sera exigible en quatre fractions payables au plus tard le dernier jour du mois suivant chaque trimestre civil.

Pour les produits de fabrication continue au cours de l'année, le versement des cotisations sera bien entendu exigible en totalité chaque trimestre.

Le montant de ces redevances sera calculé conformément aux prescriptions du paragraphe 5 du titre A.

Tout retard donnera lieu, le cas échéant, au payement des majorations édictées ci-dessus;

2° Les cotisations fixées forfaitairement dans les conditions visées au paragraphe 4 du titre A seront exigibles par moitié, au plus tard le dernier jour de chaque semestre de l'année civile. Elles seront, s'il y a lieu, soumises aux majorations susvisées.

C. — *Mesures de contrôle.*

Le directeur du centre technique, ou toute personne déléguée par lui à cet effet, est habilité à vérifier l'exactitude des décomptes fournis par les entreprises.

Il pourra, sous la garantie du secret professionnel, exiger la présentation des livres et documents nécessaires à cette vérification.

Délégations de signature.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;
Vu l'arrêté du 24 novembre 1951 fixant la composition du cabinet du ministre de l'agriculture,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Pierre Lajotte, chef de cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, tous arrêtés, actes et décisions, à l'exclusion des décrets, et de signer également tous titres exécutoires émis en application de l'article 54 de la loi du 13 avril 1894.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1951.

CAMILLE LAURENS.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;
Vu l'article 2 du décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;
Vu le décret du 21 novembre 1951 portant modification à la composition du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Blanc, directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, tous engagements de dépenses jusqu'à un maximum de 30 millions de francs, ainsi que tous actes ou décisions, à l'exclusion:

1° Des décrets;
2° Des arrêtés interministériels allouant des indemnités;
3° Des actes ou décisions ayant un caractère réglementaire ou de principe.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Blanc, directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole, délégation est donnée à Mlle Faure, sous-directeur, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et les titres de perception, à l'exclusion des arrêtés, actes ou décisions.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1951.

CAMILLE LAURENS.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;
Vu l'article 2 du décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;
Vu le décret du 21 novembre 1951 portant modification à la composition du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Merveilleux du Vignaux, directeur général des eaux et forêts, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, tous engagements de dépenses jusqu'à un maximum de 30 millions de francs, ainsi que tous actes ou décisions, y compris les états exécutoires émis en application de l'article 54 de la loi du 13 avril 1898, à l'exception:

1° Des décrets;
2° Des arrêtés interministériels allouant des indemnités;
3° Des actes ou décisions ayant un caractère réglementaire ou de principe.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Merveilleux du Vignaux, directeur général des eaux et forêts, délégation est donnée à M. Tisserand, inspecteur général des eaux et forêts, et à M. Juvanon du Vachat, conservateur, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et les titres de perception, à l'exclusion des arrêtés, actes ou décisions.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1951.

CAMILLE LAURENS.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;
Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;
Vu le décret du 21 novembre 1951 portant modification à la composition du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Protin, directeur de la production agricole, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, tous engagements de dépenses jusqu'à un maximum de 10 millions de francs, ainsi que tous arrêtés, actes ou décisions, à l'exclusion:

1° Des décrets;
2° Des arrêtés interministériels allouant des indemnités;
3° Des arrêtés, actes ou décisions ayant un caractère réglementaire ou de principe;
4° Des arrêtés, actes ou décisions relatifs au concours d'admission, attributions de bourses, diplômes ou récompenses, concernant les établissements d'enseignement supérieur.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Protin, directeur de la production agricole, délégation est donnée à MM. Dauthy et Plazza d'Oxno, directeurs adjoints, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et les titres de perception, à l'exclusion des arrêtés, actes ou décisions.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1951.

CAMILLE LAURENS.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général de la comptabilité publique;
Vu l'article 2 du décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;
Vu le décret du 21 novembre 1951 portant modification à la composition du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — M. René Larchevêque, directeur des affaires professionnelles et sociales, est autorisé à signer, au nom du ministre de l'agriculture, les engagements de dépenses jusqu'à la somme de 300,000 F, ainsi que toutes ordonnances de payement sans limitation de leur montant, les lettres d'avis et extraits d'ordonnances, des ordres de recettes, titres de perception et toutes pièces comptables concernant le budget annexe des prestations familiales agricoles.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Larchevêque, MM. les administrateurs civils Jacques Charrier, sous-directeur de la mutualité agricole, et Gilbert Constant, chef du bureau des prestations familiales agricoles, sont autorisés à signer, au nom du ministre de l'agriculture, les documents indiqués ci-dessus.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1951.

CAMILLE LAURENS.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;
Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;
Vu le décret du 11 août 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le décret du 21 novembre 1951 portant modification à la composition du Gouvernement,

Arrête.

Art. 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Braconnier, directeur de l'Institut national de la recherche agronomique, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, tous engagements de dépenses jusqu'à un maximum de 10 millions de francs, ainsi que tous arrêtés, actes ou décisions, à l'exclusion:

1° Des décrets;
2° Des arrêtés interministériels allouant des indemnités;
3° Des arrêtés, actes ou décisions ayant un caractère réglementaire ou de principe.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Braconnier, délégation est donnée à M. Trudelle, sous-directeur de l'institut national de la recherche agronomique, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et les titres de perception, à l'exclusion des arrêtés, actes ou décisions.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1951.

CAMILLE LAURENS.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu l'article 2 du décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 21 novembre 1951 portant modification à la composition du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — M. Paul Barbé, chef du service de l'administration générale et du personnel à l'administration centrale, est autorisé à signer, au nom du ministre de l'agriculture, toutes ordonnances de payement, virement et délégation, les lettres d'avis et extraits d'ordonnances, les ordres de recettes, titres de perception et toutes pièces comptables concernant le budget de l'agriculture.

Art. 2. — Dans la limite de leurs attributions et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Barbé, M. Guedron, sous-directeur, et M. Nottret, chef du bureau de l'ordonnancement, sont autorisés à signer, au nom du ministre de l'agriculture, les documents susindiqués.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1951.

CAMILLE LAURENS.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 21 novembre 1951 portant modification à la composition du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — M. Maze-Sencier, inspecteur général, chef du service des haras, des courses et du pari mutuel, est autorisé à signer, au nom du ministre de l'agriculture, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et les titres de perception, en ce qui concerne le service de l'inspection des courses et du pari mutuel.

Art. 2. — Dans la limite de ses attributions et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Maze-Sencier, M. Sabatier (E.-G.), administrateur civil de 1re classe, chef du bureau des courses et du pari mutuel, est autorisé à signer, au nom du ministre de l'agriculture, les documents susvisés.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1951.

CAMILLE LAURENS.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Administration centrale.

Par arrêté du 29 novembre 1951, Mlle Krantz (Thérèse), adjoint administratif de classe exceptionnelle de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer, précédemment détachée au bureau de Paris du haut commissaire de France en Indochine, est placée, à compter du 1er janvier 1951, en position de service détaché à l'administration centrale du ministère d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, dans les conditions de l'article 99 (§ 1er) de la loi du 19 octobre 1946 susvisée.

A compter du 1er juin 1951, et pour une période maximum de cinq ans, Mlle Krantz (Thérèse) est placée en position de service détaché en Afrique équatoriale française dans les conditions prévues par l'article 99 (§ 2) de la loi du 19 octobre 1946.

Par arrêté du 29 novembre 1951, Mlle Robin (Renée), adjoint administratif de 1re classe, 3e échelon, de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer, est maintenue en position de service détaché en Afrique équatoriale française, en qualité d'adjoint administratif, pour une nouvelle période de cinq années, à compter du 27 octobre 1950.

Elevage et industries animales.

Par arrêté du 29 novembre 1951, M. Vittoz (René), vétérinaire inspecteur en chef, chef de service du cadre de l'élevage et des industries animales outre-mer, est placé dans la position de détachement pour trois ans, à compter du 10 février 1951, en vue de servir à l'office international des épizooties.

Tour de service outre-mer des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret.

Embarquement à partir du 1er janvier 1952.

(Toutefois, les fonctionnaires qui devaient s'embarquer en décembre et qui ont reçu des ordres à cet effet rejoindront leur poste à la date primitivement fixée.)

Les personnels ci-après désignés seront, dès notification, soumis aux vaccinations réglementaires, s'il y a lieu.

Ils devront, s'ils le désirent, adresser au chef du service administratif (Bordeaux ou Marseille) une demande d'autorisation d'emmener leur famille outre-mer, en indiquant la composition de cette dernière. Le chef du service statuera par délégation du ministre.

Les départs pourront avoir lieu par voie aérienne ou par voie maritime; il est recommandé aux intéressés de préparer en conséquence leurs bagages de route.

Les embarquements par voie maritime auront lieu à la diligence des services de Bordeaux et de Marseille; les départs par voie aérienne, à la diligence de la direction du personnel de l'administration centrale (régulation maritime et aérienne).

Les demandes de sursis d'embarquement appuyées de toutes pièces justificatives seront à adresser au service administrateur compétent.

ADMINISTRATEURS

Groupe des administrateurs en chef.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Grob (Georges), Berthault (Pierre), Rio (Rémy).

Groupe des administrateurs.

Pour servir à la Côte française des Somalis.

M. Gendrault (Pierre) (rejoindra immédiatement).

Groupe des administrateurs adjoints et élèves administrateurs.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Colin (Roland).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Chauveau (Jean).

Pour servir au Cameroun.

M. Kaelin (Georges).

MAGISTRATS

Groupe des magistrats du 11e au 14e degré.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Collignon (Henri) (rejoindra immédiatement).

GREFFIERS

Groupe des greffiers en chef des cours d'appel et des tribunaux supérieurs d'appel.

Pour servir au Cameroun.

M. Parfait (Richard) (rejoindra immédiatement).

TRANSMISSIONS COLONIALES

PERSONNEL DE DIRECTION

Groupe des ingénieurs et ingénieurs adjoints (installations radioélectriques).

Pour servir à Madagascar.

M. Joel (Georges).

PERSONNEL DE CONTROLE ET DE MAITRISE

Groupe des chefs de section, inspecteurs et inspecteurs adjoints.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Danielou (Edgard) (postes).
M. Georges (Robert) (services techniques).
M. Martin (Claude) (services techniques).

Groupe des chefs et sous-chefs de poste, contrôleurs principaux et contrôleurs (services radioélectriques).

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Bruguier (Maurice).

ADMINISTRATION GENERALE

Groupe des chefs de bureau.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Lannaud (Robert), Estrade (Jean).

Groupe des sous-chefs de bureau, rédacteurs et rédacteurs stagiaires.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Darras (Lanlel), Pansard (Jean-Claude).

TRESORERIES

Groupe des payeurs, commis principaux hors classe, 1re et 2e classe.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Roses (François).

Pour servir au Cameroun.

M. Celestine (René).

Pour servir à Madagascar.

M. Le Cleach (Yves).

Groupe des commis principaux de 3e et 4e classe et commis.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Tomasini (Michel) (rejoindra immédiatement).

AGRICULTURE

Groupe des ingénieurs, ingénieurs adjoints et ingénieurs stagiaires.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Jacob (Maurice) (rejoindra immédiatement).

Pour servir à Madagascar.

M. Forissier (Hervé) (rejoindra immédiatement).

ELEVAGE

Groupe des inspecteurs et inspecteurs stagiaires.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Lachaux (Paul) (rejoindra immédiatement).

TRAVAUX PUBLICS, MINES, TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Groupe des ingénieurs adjoints de 3e et 4e classe et adjoints techniques.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Fauvergue (Auguste) (rejoindra immédiatement).

Pour servir au Cameroun.

M. Larcher (Michel) (rejoindra immédiatement).

Rectificatif au tour de service du 1er novembre 1951, paru au *Journal officiel* du 15 novembre 1951, page 11359:

Administrateurs.

GROUPE DES ADMINISTRATEURS ADJOINTS

Pour servir au Togo.

Rayer: « Devernoy (Guy) ».

Pour servir en Afrique équatoriale française.

Ajouter: « Devernoy (Guy) ».

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Décret du 24 octobre 1951 portant nominations dans l'ordre du Mérite maritime.

Ce texte est publié au numéro 12 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Legs et donations.

Par arrêté du 23 novembre 1951, il est ouvert au ministre du travail et de la sécurité sociale, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-603 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, un crédit de 2.600 F applicable au chapitre 6030, intitulé: « Emploi de fonds provenant de legs et de donations. »

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée à la ligne: « Produits de legs et de donations attribués à l'Etat ou à diverses administrations publiques. »

Directions régionales de la sécurité sociale.

Par arrêté du 29 novembre 1951, M. Buhot (Georges), rédacteur principal de 1re classe à la direction régionale de la sécurité sociale de Lille, est maintenu en position de détachement, en qualité de contrôleur comptable 4e échelon, pour une période de cinq ans, à compter du 1er avril 1951.

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté du 29 novembre 1951, M. Dubal (Auguste), agent du cadre complémentaire de bureau de 2e classe des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre à Tourcoing (traitement brut annuel: 202.000 F), est détaché à l'office national d'immigration (bureau de Tourcoing), à compter du 1er octobre 1951 et pour une période de cinq ans.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 7 novembre 1951 portant attribution de la médaille des prisonniers civils, déportés et otages de la grande guerre.

Ce texte est publié au numéro 12 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Services extérieurs.

Par arrêté du 12 novembre 1951, les dispositions de l'arrêté du 13 juin 1951 portant nomination et titularisation de fonctionnaires et agents du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, dans le corps des secrétaires administratifs, sont annulées en ce qui concerne M. Piani (Jean-Baptiste), rédacteur du service des soins médicaux gratuits au service départemental d'Ajaccio.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Services extérieurs.

Par arrêté du 29 novembre 1951, sont maintenus pour une période de cinq ans à la disposition de l'office chérifien des postes, télégraphes et téléphones, en vue d'exercer des fonctions du même ordre de spécialité, les fonctionnaires de l'administration métropolitaine des postes, télégraphes et téléphones dont les noms suivent:

M. Monjoin (Denis), ingénieur ordinaire, à compter du 1er juillet 1950.

M. Dulin (Jean), inspecteur principal I. E. M., à compter du 1er novembre 1950.

M. Coleno (Georges), inspecteur des services radioélectriques, à compter du 1er décembre 1950.

M. Beaud (Auguste), inspecteur adjoint I. E. M., à compter du 22 décembre 1950.

Par arrêté du 29 novembre 1951, est, en qualité de secrétaire fédéral, maintenu en position de détachement auprès de l'union départementale des syndicats ouvriers du Lot, pour la période du 20 septembre au 30 novembre 1949 (régularisation), M. Doucet (Paul), agent des lignes, réintégré dans les cadres de l'administration des postes, télégraphes et téléphones le 1er décembre 1949.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décrets des 27 octobre, 18 et 24 novembre 1951 portant promotion et nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Arrêté du 31 octobre 1951 décernant la médaille d'honneur des épidémies.

Ces textes sont publiés au numéro 12 du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* paru ce jour.

Liste des candidats admis au concours de recrutement de médecins inspecteurs élèves de la santé.

Sont déclarés admis au concours ouvert le 15 novembre 1951 pour le recrutement de dix médecins inspecteurs élèves de la santé, les candidats dont les noms suivent:

M. le docteur Dopnergue (Gabriel).
M. le docteur Grimaud (Pierre).
Mlle le docteur Latil (Simone).
Mlle le docteur Gomes (Lucie).
Mme le docteur Grimaud Figon (Jeanne).
Mlle le docteur Cabanon (Simone).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 4 décembre 1951.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Discussion du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952:

Santé publique et population (nos 994, 1543, 1778. — M. Marcel David, rapporteur).

A seize heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Dans les salles voisines de la salle des séances:

Scrutin public sur l'amendement de MM. Yvon Delbos, de Moro-Giafferri et Lanet tendant à la validation des élections du département d'Eure-et-Loir, telles que proclamées par la commission de recensement.

2. — Suite de la discussion inscrite à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des projets de loi et des lettres rectificatives aux projets de loi relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952:

Santé publique et population (*suite*) (nos 994, 1543, 1778. — M. Marcel David, rapporteur).

Anciens combattants et victimes de la guerre (*suite*) (nos 981, 1592, 1736, 1737. — M. Darou, rapporteur).

Modification aux listes électorales des membres des groupes.

I. — GROUPE DU CENTRE RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT D'ACTION PAYSANNE ET SOCIALE ET DES DÉMOCRATES INDÉPENDANTS

(20 membres au lieu de 21.)

Supprimer le nom de M. Laborbe.

II. — GROUPE PAYSAN ET DE DÉFENSE DES CLASSES MOYENNES

1° Rédiger ainsi l'intitulé de ce groupe: « Groupe paysan et d'union sociale ».

2° (16 membres au lieu de 15). Ajouter le nom de M. Laborbe.

Commission des moyens de communication et du tourisme.

Séance du vendredi 30 novembre 1951.

Présents. — MM. Arnal, Béné (Maurice), Bichet, Faraud, Febvay, Le Senéchal, Litalien, Martel (Louis) (Haute-Savoie), Médecin, Midol, Moynet, Nigay, Noël (Marcel) (Aube), Penoy, Regaudie, Serafini, Sibué.

Excusé. — M. Barrier.

Suppléants. — M. Moatti (de M. Lemaire), M. Corniglion-Molinier (de M. Peytel), M. Bouret (de M. Schaff).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Jean Moreau, rapporteur spécial de la commission des finances.

Commission des pensions.

Séance du vendredi 30 novembre 1951.

Présents. — MM. Bignon, Caillet (Francis), Dixmier, Dufour, Mme Guérin (Rose), M. Liautey (André), Mmes de Lipkowski, Péri, M. Rosenblatt.

Excusés. — MM. Ait Ali, Begouin, Mekki.

Suppléants. — MM. Fourvel (de M. Casanova), Gravoille (de M. Mouton), Musmeaux (de M. Tourné), Denis (de M. Cherrier).

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du vendredi 30 novembre 1951.

Présents. — MM. Benoist (Charles) (Seine-et-Oise), Dronne, Dumas (Joseph), Fourcade (Jacques), Hénault, Manceau (Robert) (Sarthe), Ninine, Tony Révillon.

Excusés. — MM. Caillavet, Juglas.

Suppléants. — MM. Abbas Gueye (de M. Senghor), Bayrou (de M. Malbrant), Conombo (de M. Aubame), Mamba Sano (de M. Guissou), de Villeneuve (de M. Antier).

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence, constituée conformément à l'article 34 du règlement (vice-présidents de l'Assemblée, présidents des commissions et présidents des groupes de quatorze membres au moins), est convoquée par M. le président pour le mardi 4 décembre 1951, quatorze heures trente, dans les salons de la présidence.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 4 décembre 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

1. — M. Litaise appelle l'attention de M. le président du conseil sur le fait que les organisations syndicales des agents de l'Etat ou du secteur nationalisé adressent l'une après l'autre leurs revendications aux parlementaires, qui ne sont en aucune façon en mesure de juger du bien-fondé de ces appels, et dont les interventions individuelles, en cette matière, n'ont apparemment d'autres résultats que d'apporter de vaines perturbations aux travaux du Gouvernement et du Parlement; il demande, en conséquence, et compte tenu du fait que la plupart de ces revendications semblent basées sur des comparaisons de service à service, s'il ne serait pas opportun de publier, pour la pleine édification du pays et de ses représentants élus, qui pourraient se faire ainsi une juste opinion de certaines inégalités ou insuffisances, un tableau exposant avec précision le nombre de fonctionnaires, militaires, agents ou employés, par service (administration d'Etat, marine, armée, entreprise nationalisée, société d'économie mixte et toute branche de l'activité nationale dont le personnel est rétribué directement ou non par l'Etat), grade et échelon, avec l'indication: 1° de leur rémunération brute en distinguant le traitement proprement dit des indemnités, primes, gratifications et bonifications diverses, et des avantages en nature (logement, chauffage, éclairage, facilités de transport par fer ou autrement, possibilités d'utiliser des voitures automobiles à des fins personnelles, etc.); 2° des prestations sociales qu'ils peuvent recevoir pour eux et leur famille; 3° du temps moyen qu'ils passent dans chaque grade ou échelon; 4° de leur régime de retraite; 5° des conditions mises à leur admission aux emplois qu'ils occupent; 6° de leurs horaires de travail (tout au moins en ce qui

concerne les personnels de simple exécution). (N° 255.) (*Question transmise par M. le président du conseil à M. le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique.*)

II. — M. Martial Brousse demande à M. le ministre du commerce et des relations économiques extérieures pour quelles raisons il a été délivré des licences d'importation pour du bétail d'élevage en provenance de Hollande et concernant des animaux de race hollandaise non inscrits au Herd-Book de cette race; quelle a été la valeur des devises (convertie en dollars) qui ont été nécessaires pour couvrir financièrement cette opération; quelles mesures ont été prises pour éviter que ces importations ne compromettent l'état sanitaire de l'élevage national; demande s'il ne pense pas qu'il eût été préférable de conserver les devises ainsi utilisées pour financer les importations de blé qui vont être nécessaires pour assurer une soudure qui s'avère, dès à présent, difficile. (N° 260.)

III. — M. Naveau attire l'attention de M. le ministre des finances et des affaires économiques sur la crise grave qui sévit depuis plusieurs mois dans l'industrie lainière, obligeant les industriels à occuper leur personnel à des travaux d'entretien non productifs et à ramener à trente-deux seulement le nombre d'heures de travail par semaine; lui expose ses craintes de voir s'aggraver cette crise par la politique d'austérité et la réduction des importations de matières textiles qu'elle comporte au point de plonger dans le chômage total les 600.000 ouvriers de cette industrie; et lui demande, en conséquence, de bien vouloir préciser, en fonction de ces graves problèmes, les dispositions qu'il compte prendre pour permettre aux industries lainières de subsister dans des conditions normales. (N° 262.) (*Question transmise par M. le ministre des finances et des affaires économiques à M. le ministre de l'industrie et de l'énergie.*)

IV. — M. Hoeffel expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques, que les conditions d'avancement des fonctionnaires du cadre local d'Alsace et de Lorraine sont régies par l'article 3, alinéa 2, de la loi du 22 juillet 1923, qui stipule que l'avancement est automatique et à l'ancienneté, et qu'il est calculé d'après la moyenne des avancements accordés à l'ancienneté et au choix aux agents de la catégorie correspondante du cadre général; et demande si les conditions dont bénéficie ce cadre ont été abrogées, et dans l'affirmative, par quels loi ou décret; enfin comment il se fait, si aucune réglementation nouvelle n'est intervenue, que, notamment dans un service du cadastre, l'avancement automatique de certains agents ait été suspendu et ne se fasse qu'au choix. (N° 261.)

V. — M. Chazette demande à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale quelles dispositions il a prises ou compte prendre personnellement ou en liaison avec ses collègues intéressés pour appliquer l'article 4 de la loi du 27 mars 1951 d'après lequel les demandes présentées par les économiquement faibles devront être réglées dans les trois mois de leur dépôt. (N° 263.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (Légion d'honneur et Ordre de la Libération). (Nos 723 et 768, année 1951. — M. Litaise, rapporteur.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (budget annexe des Monnaies et médailles). (Nos 722 et 767, année 1951. — M. Litaise, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (budget annexe de l'Imprimerie nationale). (Nos 757 et 770, année 1951. — M. Litaise, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des services civils pour l'exercice 1952 (Budget annexe de la Caisse nationale d'épargne). (Nos 733 et 769, année 1951. — M. Sclafer, rapporteur.)

6. — Discussion de la question orale avec débat suivante:

M. Dulin demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques quelles mesures il entend prendre pour supprimer d'urgence la disparité toujours grandissante qui existe entre les prix industriels et les prix agricoles et, notamment, comment il entend concilier la nouvelle procédure de fixation du prix du lait qui semble résulter de l'arrêté prévu au *Bulletin officiel des services des prix* du 18 octobre 1951 avec les hausses successives du prix des engrais, du prix de l'essence et l'augmentation des salaires et des charges sociales en agriculture.

7. — Discussion de la question orale avec débat suivante:

M. Jacques Debû-Bridel, constatant que les budgets respectifs de la ville de Paris et du département de la Seine n'ont été approuvés qu'en date des 7 septembre et 20 octobre 1951, demande à M. le président du conseil quelles mesures il compte prendre pour faire respecter les dispositions légales stipulant que le décret d'approbation des autorités de tutelle doit être pris au plus tard à la date du 28 février de l'exercice; il lui rappelle en outre la gêne considérable et parfois la paralysie totale, par impossibilité d'engager des crédits en temps utile, qu'apportent de tels retards à la vie administrative de la ville de Paris et du département de la Seine. (*Question transmise par M. le président du conseil à M. le ministre de l'intérieur.*)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. (Nos 718, 749 et 780, année 1951. — M. Marcilhacy, rapporteur; et n° 760, année 1951, avis de la commission de la presse, de la radio et du cinéma. — M. Jean Bène, rapporteur.)

Commission des finances.

Séance du vendredi 30 novembre 1951.

Présents. — MM. Alric, Berthoin (Jean), Clavier, Courrière, Debû-Bridel (Jacques), Lamarque (Albert), Litaise, Maroger (Jean), Jacques Masteau, Primet, Roubert (Alex), Sclafer, Walker (Maurice).

Suppléants. — MM. Armengaud (de M. Ignacio-Pinto), de Bardonnèche (de M. Minvielle), Bozzi (de M. Pauly), Mme Devaud (de M. Chapalain), M. Esève (de M. Bolifraud).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Abel-Durand (au titre de la commission du travail et de la sécurité sociale.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le mercredi 5 décembre 1951:

1° A neuf heures quarante-cinq (local de la commission).

Suite de l'examen pour avis de la proposition de loi (n° 687, année 1951) relative à l'échelle mobile. — Rapporteur pour avis: M. Clavier.

2° A quinze heures (local de la commission).

Budget des affaires étrangères:

I. — Service des affaires étrangères (n° 751, année 1951);

II. — Eventuellement, affaires allemandes et autrichiennes (n° 752, année 1951)

Rapporteur: M. Maroger.

Budget de l'industrie et de l'énergie (n° 739, année 1951). — Rapporteur: M. Alric.

La commission de la France d'outre-mer se réunira:

1° Le mardi 4 décembre 1951, à quinze heures trente (local n° 215).

Examen du projet de loi (n° 343, année 1951) instituant un code du travail dans les territoires et territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer.

Questions diverses.

2° Le mercredi 5 décembre 1951, à quinze heures trente (local n° 215).

Examen du projet de loi (n° 756, année 1951) relatif à la formation des assemblées de groupe et des assemblées locales. — Nomination d'un rapporteur.

Examen du projet de loi (n° 343, année 1951) instituant un code du travail dans les territoires et territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer.

Questions diverses.

La commission de la marine et des pêches se réunira le mercredi 5 décembre 1951, à neuf heures trente (local n° 215):

Examen du projet de loi (n° 751, année 1951) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (Marine marchande).

Questions diverses.

La commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) se réunira le mercredi 5 décembre 1951, à quinze heures (local n° 217):

Audition de M. Temple, ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, sur le budget de son département ministériel pour l'exercice 1952.

La commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions se réunira le mardi 4 décembre 1951, à quatorze heures trente (local n° 221):

Avant-rapport de M. Michel Debré sur certaines modifications à apporter au règlement du Conseil de la République,

Et sur la proposition de résolution (n° 727, année 1951) de M. Lelant, tendant à demander à l'Assemblée nationale de prendre l'initiative d'une procédure nouvelle de réforme constitutionnelle.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 5 décembre 1951, à quinze heures (local n° 213):

I. — Désignation de deux candidats pour représenter le Conseil de la République à la commission chargée de proposer les modalités selon lesquelles seront indemnisés les organismes qui, au cours de l'année 1946, ont pratiqué en France métropolitaine l'assurance des accidents du travail.

II. — Echange de vues sur le budget du travail (services civils) (n° 721, année 1951).

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 4 décembre 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion d'urgence de la proposition de MM. Corval, Max André, Boisdon, Alfred Bour, le général Delmas, Catrice, Juge, Le Guénédal, Jousselin, Scelles et des membres du groupe M. R. P. tendant à inviter le haut conseil de l'Union française à prendre toutes initiatives en vue de faire mieux connaître les fondements juridiques, humains et moraux de l'Union française et de réaliser effectivement l'idéal de progrès, de justice et de liberté qu'elle symbolise. (N° 288, année 1951.)

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur la proposition de loi (n° 585, A. N., 2e législature), de MM. Frédéric-Dupont et Léon Noël, députés, tendant à faire bénéficier les combattants d'Indochine et de Corée de toutes les dispositions relatives aux combattants. (Nos 252 et 286, année 1951. — M. Foccart, rapporteur.)

3. — Suite de la discussion de: 1° la proposition de résolution de MM. Lombardo, Barbe, d'Arboussier, Mlle Autissier et des membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du R. D. A. tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi portant organisation des collectivités locales à Madagascar; 2° la proposition de résolution de MM. Vendenboomgaërde, Razac, Vauthier, Jousselin et des membres du groupe M. R. P., tendant à inviter l'Assemblée nationale à adopter une loi portant réorganisation de collectivités locales et des conseils de districts à Madagascar (archipel des Comores excepté); 3° la proposition de résolution de M. Lapart et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi portant organisation des collectivités locales à Madagascar. (Nos 246, 287, 389, année 1948 et 250, année 1951. — M. Longuet, rapporteur.)

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, complétant l'article 2 du décret du 31 décembre 1927 et ayant pour objet la création d'une douzième réserve naturelle à Madagascar. (Nos 175 et 260, année 1951. — M. Boiteau, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant création des centres d'études du travail et d'application psychotechniques et de centres de formation professionnelle rapide. (Nos 172 et 276, année 1951. — Mme Malroux, rapporteur. — Avis de la commission des affaires culturelles. — Mlle Le Ber, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur la proposition de loi présentée par M. Jean-Paul Palewski et les membres du groupe du rassemblement du peuple français, députés, tendant à l'institution d'un comité de l'or national et d'un centre technique aurifère en vue de promouvoir les réformes indispensables à l'essor de la production aurifère dans les territoires de la métropole et de l'Union française. (Nos 202 et 258, année 1951. — M. Schmitt, rapporteur, et n° 277, année 1951. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Antonini, rapporteur.)

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mardi 4 décembre 1951, à dix heures (local n° 120):

I. — Discussion et vote de l'ensemble du projet de rapport de M. René Moreux sur la proposition (n° 306, année 1951) présentée par M. Cianfarani et tendant à l'organisation rationnelle de l'économie de l'Union française.

II — Discussion du projet de rapport pour avis de M. Schmitt sur la demande d'avis (n° 241, année 1951) relative à l'institution d'un code de la navigation fluviale dans les territoires d'outre-mer.

La commission des affaires financières se réunira le mardi 4 décembre 1951, à dix heures trente (local n° 219):

I. — Examen de la proposition (n° 140, année 1951) tendant à l'institution de budgets de cercles dans les territoires d'outre-mer. Audition des représentants du ministre.

II — Nomination d'un rapporteur pour avis pour la demande d'avis (n° 245, année 1951) tendant à ériger en territoire distinct de Madagascar les terres australes et antarctiques françaises.

La commission de la défense de l'Union française se réunira le mardi 4 décembre 1951, à quatorze heures trente (local n° 116):

Discussion du projet de rapport pour avis de M. le général Plagne, sur la proposition (n° 185, année 1951) tendant à inviter le Gouvernement à inclure parmi les membres de droit du conseil supérieur de l'aviation marchande des représentants des différentes assemblées et en particulier un membre de l'Assemblée de l'Union française.

La commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales se réunira le mercredi 5 décembre 1951, à dix heures, à Paris, 27, rue du Mont-Thabor:

I. — Suite de l'examen du rapport de M. Antonini sur la demande d'avis (n° 241, année 1951) concernant une proposition de loi tendant à instituer un code de la navigation fluviale dans les territoires d'outre-mer de l'Union française.

II. — Questions diverses. Eventuellement nomination de rapporteurs.

N. B. — Dans le cas où l'examen du projet de rapport de M. Antonini sur la navigation fluviale ne serait pas terminé, une nouvelle réunion de la commission aura lieu à Versailles, le jeudi 6 décembre 1951, salle n° 120.

La commission du plan, de l'équipement et des communications se réunira le mercredi 5 décembre 1951, à quatorze heures trente (local n° 120):

I. — Préparation de la loi de finances pour l'exercice 1952. Proposition (n° 285, année 1951) sur les crédits à inscrire pour le plan des territoires d'outre-mer. — Exposé de M. Jacobson, discussion et rapport.

II. — Inclusion d'un membre de l'Assemblée de l'Union française au conseil supérieur de l'aviation marchande (proposition n° 185, année 1951, de M. Borrey). — Exposé de M. Borrey (*suite*) et discussion.

III. — Plan de Madagascar; programme de l'exercice 1952-1953 et plan quadriennal 1952-1956. — Exposés de MM. Charlier et Longuet, — Discussion.

IV. — Eventuellement, désignation d'un nouveau rapporteur pour avis de la proposition (n° 306, année 1949) de M. Cianfarani relative à la planification économique de l'Union française.

V. — Désignation d'un rapporteur de la proposition (n° 290, année 1951) de M. Charlier relative à la procédure d'octroi et d'utilisation des crédits de payements du plan. — Discussion.

VI. — Questions diverses.

La commission de politique générale se réunira le mardi 4 décembre 1951, à dix heures trente (local n° 116):

Examen d'un amendement de M. Alfred Bour et de la proposition (n° 288, année 1951) tendant à inviter le haut conseil de l'Union française à prendre toutes initiatives en vue de faire mieux connaître les fondements juridiques humain et moraux de l'Union française, et de réaliser effectivement l'idéal de progrès, de justice et de liberté qu'elle symbolise et d'un amendement de M. Alfred Bour.

Convocation de bureau.

Le 1er bureau se réunira le mardi 4 décembre 1951, à quatorze heures trente (local n° 217):

Examen du dossier relatif à la désignation de M. Ali Bentchicou comme représentant du département de Constantine à l'Assemblée de l'Union française, en remplacement de M. Ben Gana, démissionnaire.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions.

Lundi 3 décembre 1951.

Quatorze heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE RAPIDE

(COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE)

Ordre du jour.

Discussion du rapport d'information.

Mardi 4 décembre 1951.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU REVENU NATIONAL
(COMMISSION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU REVENU NATIONAL)

Ordre du jour.

Suite de l'audition de M. Nora (M. Nora répondra à cette séance aux questions posées par les membres du groupe de travail sur la note et les annexes relatives au compte de la production).

Dix heures quinze.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DES PRESTATIONS FAMILIALES
(COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES)

Ordre du jour.

Suite de l'examen du projet de rapport et d'avis présentés par M. Vinot, rapporteur.

Seize heures et, éventuellement, vingt heures trente.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Ordre du jour.

Fin de l'examen du projet d'avis de M. Braun en ce qui concerne l'assurance vieillesse.

Examen du projet de rapport et d'avis présentés par M. Vinot concernant les prestations familiales.

Mercredi 5 décembre 1951.

Neuf heures trente et quatorze heures trente.

COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME

Ordre du jour.

Projet de loi n° 880 et proposition de loi n° 645 relatifs à la réorganisation de la Société nationale des chemins de fer français et à la coordination des transports ferroviaires et routiers:

A neuf heures trente. — Audition du président de l'union routière de France.

A quatorze heures trente. — Discussion des amendements déposés lors de la dernière session au rapport et au projet d'avis de la commission.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE MOUVEMENTS MIGRATOIRES A L'INTÉRIEUR DE L'UNION FRANÇAISE
(COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE)

Ordre du jour.

Audition de M. Eugène Guernier.

Dix heures.

COMMISSION DES FINANCES, DU CRÉDIT ET DE LA FISCALITÉ

Ordre du jour.

Etude des propositions de loi relatives à l'aménagement des droits de mutation à titre gratuit: examen et discussion du rapport définitif présenté par M. J.-F. Compeyrot.

Quinze heures.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

Ordre du jour.

Etude des 2° et 3° de la proposition de résolution présentée par M. Caujolle.

Quinze heures et, éventuellement, vingt heures trente.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Ordre du jour.

Suite de l'examen du projet de rapport et d'avis présentés par M. Vinot, en ce qui concerne les prestations familiales.

Dix-huit heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU PROBLÈME DES PRODUITS PÉTROLIERS
(COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE)

Ordre du jour.

Projet de résolution présenté par le groupe des travailleurs C. G. T. relatif à l'augmentation du prix de l'essence.

Examen du rapport et du projet d'avis présentés par M. Roger Millot.

Jeudi 6 décembre 1951.

Huit heures trente.

COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 1951.

Exposé de M. Taix sur une étude éventuelle générale du problème des économies de combustibles.

Examen du problème particulier des économies de combustibles qui pourraient être réalisées par la Société nationale des chemins de fer français, pour avis de la commission des transports, des postes, télégraphes et téléphones et du tourisme, dans le cadre de l'étude entreprise par celle-ci sur la réorganisation de la Société nationale des chemins de fer français.

Exposé de M. Taix.

Auditions demandées de M. le directeur du service de la traction et de M. l'ingénieur en chef de la division des combustibles de la Société nationale des chemins de fer français.

Projet de résolution présenté par le groupe des travailleurs C. G. T. relatif à l'augmentation du prix de l'essence.

Examen du rapport et du projet d'avis présentés au nom du groupe de travail pour l'étude du problème des produits pétroliers, par M. Roger Millot.

Dix heures quinze.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU PROBLÈME DES PRODUITS PÉTROLIERS
(COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE)

Ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du 30 novembre 1951.

Etude du problème général des produits pétroliers:

Discussion générale et élaboration d'une méthode de travail.

Dix heures trente.

COMMISSION DES FINANCES, DU CRÉDIT ET DE LA FISCALITÉ

Ordre du jour.

Etude de la proposition de résolution relative à l'étalon-or présentée par M. Lacour-Gayet: exposé introductif de M. Lacour-Gayet.

Dix heures.

COMMISSION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU REVENU NATIONAL

Ordre du jour.

Examen d'un projet de rapport sur la situation économique, présenté par M. Dumontier, vice-président de la commission.

Quatorze heures trente.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Ordre du jour.

Etude du problème du financement de l'équipement agricole, et notamment de la proposition de loi n° 845 tendant à instituer un plan de financement et une loi de programme en ce qui concerne les adductions d'eau dans les communes rurales:

Exposé de M. Leroy sur l'opportunité d'une demande de saisine.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Avis relatif à la mise en vente par l'Imprimerie nationale d'une nouvelle « Nomenclature générale des produits » éditée par la direction générale des douanes et droits indirects.

L'Imprimerie nationale procède actuellement pour le compte de la direction générale des douanes et droits indirects à l'impression d'une nouvelle édition, sur feuillets mobiles, de la « Nomenclature générale des produits ».

La publication de cet ouvrage est prévue pour fin décembre.

On peut souscrire jusqu'au 15 décembre au prix de 1.600 F, net de frais de port, dans les magasins de vente de l'Imprimerie nationale, 39, rue de la Convention, Paris (15e), 91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e) et, 19, rue Scribe, à Paris (9e), ainsi que chez tous les receveurs des douanes.

Les mises à jour publiées mensuellement par la direction générale des douanes seront servies gratuitement pendant un an à tous les souscripteurs, sauf si des modifications trop importantes entraînaient une refonte de l'ouvrage.

Les versements peuvent être adressés au régisseur de recettes du service d'édition et de vente des publications officielles, 39, rue de la Convention, à Paris (15e) (compte chèque postal n° 9060-06 Paris).

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIÉTE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — Evaluation des recettes de la quarante-cinquième semaine du 3 au 9 novembre 1951. (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC (1)	1951 — Recettes évaluées (2)	1950 — Recettes comptables (3)	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1951 — En valeur absolue. (4)	1951 — Pourcentage. (5)	1950 — En valeur absolue. (6)	1950 — Pourcentage. (7)
Voyageurs	1.405.900	1.180.584	225.316	19,1	»	»
Bagages et consigne	30.940	24.948	5.992	24,0	»	»
Colis postaux, petits colis	249.000	218.771	30.229	13,8	»	»
Marchandises (détail et wagons)	5.534.270	4.020.800	1.513.470	37,6	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	7.220.110	5.445.103	1.775 007	32,6	»	»

II. — Evaluation des recettes au 9 novembre 1951.

NATURE DU TRAFIC (1)	RECETTES comptables du 1er janvier au 30 septembre 1951. (2)	RECETTES évaluées du 1er octobre au 9 novembre 1951. (3)	TOTAL des recettes du 1er janvier au 9 novembre 1951. (4)	RECETTES comptables du 1er janvier au 9 novembre 1950. (5)	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1951 — En valeur absolue. (6)	1951 — Pourcentage. (7)	1950 — En valeur absolue. (8)	1950 — Pourcentage. (9)
Voyageurs	61.381.962	8.393.980	72.775.942	68.451.979	4.323.963	6,3	»	»
Bagages et consigne	1.339.881	192.730	1.532.611	1.505.025	27.586	1,8	»	»
Colis postaux, petits colis	7.033.625	1.356.560	8.390.185	7.554.695	835.490	11,1	»	»
Marchandises (détail et wagons)	165.702.649	30.118.280	195.820.929	145.159.413	50.661.516	34,9	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	238.458.117	40.061.550	278.519.667	222.671.112	55.848.555	25,1	»	»

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels :* JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	29 nov. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	30 novembre 1951 — Cours relevés avant Bourse	30 novembre 1951 — Cours cotés en Bourse	Derniers cours cotés en Bourse	29 nov. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	30 novembre 1951 — Cours relevés avant Bourse	30 novembre 1951 — Cours cotés en Bourse
350 ..	.... ..	Etats Unis (1 dollar)...	.... ..	350	8072 50	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8072 50 .....
704 50	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	704 50	163 70	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	....
1224 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1224	336 80	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	337 30 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

S. A. F. R.
LAITERIE DES FERMIERS REUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.026 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 44, RUE LOUIS-BLANC, A PARIS (10e)
R. C.: Seine 258394 B.

Obligations 4 1/2 0/0 1947.

Les 195 obligations à amortir le 1er janvier 1952 ayant été rachetées en Bourse, il ne sera pas procédé pour le cinquième amortissement à un tirage au sort.
Les amortissements précédents ayant été effectués par voie de rachat en Bourse, il n'existe pas de numéros à rembourser.

S. A. F. R.
LAITERIE DES FERMIERS REUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.026 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 44, RUE LOUIS-BLANC, A PARIS (10e)
R. C.: Seine 258394 B.

Obligations 4 0/0 1943.

Les 470 obligations à amortir le 1er janvier 1952 ayant été rachetées en Bourse, il ne sera pas procédé pour le huitième amortissement à un tirage au sort.
Les titres dont les numéros sont sortis au premier tirage ont été remboursés en totalité.

SOCIETE CIVILE
avec responsabilité limitée à la mise sociale, pour l'amortissement des obligations à lots
DU
CANAL DE PANAMA

EMISSION DU 26 JUIN 1888

Trois cent quatrième tirage des obligations et bons à lots (15 novembre 1951).

Le trois cent quatrième tirage des obligations à lots de la Compagnie de Panama a eu lieu le 15 novembre 1951 à la succursale du Comptoir national d'escompte de Paris, 2, place de l'Opéra, à quatorze heures trente.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 059 numéros qui ont droit suivant leur ordre de sortie aux lots ci-après:

1er	N° 0.373.592.....	250.000 F.	6e	N° 0.817.083.....	2.000 F.
2e	N° 1.052.410.....	100.000	7e	N° 0.911.116.....	2.000
3e	N° 0.337.947.....	10.000	8e	N° 1.244.303.....	2.000
4e	N° 1.464.050.....	5.000	9e	N° 1.759.281.....	2.000
5e	N° 0.483.698.....	2.000			

Les 50 numéros suivants sont remboursables chacun par 1.000 F:

59.971	367.966	770.697	1.182.175	1.617.188
144.015	388.428	845.312	1.216.540	1.701.213
155.778	410.614	911.524	1.229.280	1.762.048
191.451	478.346	920.732	1.259.776	1.800.326
221.395	531.323	929.340	1.272.489	1.810.721
243.616	541.688	960.639	1.371.556	1.810.905
252.475	558.494	981.396	1.510.825	1.811.372
288.047	615.494	1.057.947	1.558.846	1.879.136
325.614	653.487	1.099.858	1.562.070	1.903.779
339.256	751.788	1.156.048	1.562.381	1.919.070

Les 600 numéros suivants sont remboursables chacun par 400 F:

1.661 — 3.390 — 6.865 — 12.644 — 17.315 — 21.333 — 22.924 — 24.632 — 26.506 — 29.961 — 36.505 — 37.821 — 38.157, 533 — 42.110, 837 — 44.464 — 47.193 — 50.118 — 58.073 — 60.249 — 62.946 — 68.736 — 72.652 — 83.899 — 84.916 — 89.779 — 90.012, 417 — 95.865 — 105.280, 806 — 106.157 — 107.372 — 113.983 — 117.137 — 118.957 — 122.071 — 127.705 — 131.285 — 140.142 — 142.823 — 148.153 — 149.578 — 150.502 — 151.567 — 152.275 — 156.867 — 161.793 — 166.085 — 168.868 — 174.129 — 175.815 — 177.781 — 178.978 — 179.841 — 180.696 — 185.943 — 186.866 — 191.785, 950 — 195.280, 500 — 198.423 — 207.676 — 211.116 — 212.969 — 218.224 — 227.023 — 229.558 — 235.171 — 237.053 — 238.668 — 242.639 — 245.663 — 249.862 — 253.705 — 259.877 — 260.633 — 269.853 — 272.976 — 273.030 — 274.135 — 275.989 — 276.697 — 282.015 — 284.569 — 285.212 — 286.553 — 290.153 — 294.281 — 295.478, 941 — 299.395 — 308.197, 330 — 312.271 — 313.022 — 315.884 — 320.751 — 323.994 — 324.962 — 325.158 — 327.521 — 337.777, 927 — 348.367 — 352.171 — 353.767 — 357.979 — 359.717 — 364.171 — 367.624 — 370.292 — 373.154 — 385.737 — 388.495 — 394.199 — 405.505 — 411.374 — 416.100 — 422.853 — 428.707, 887 — 430.115 — 432.428 — 433.709 — 437.887 — 438.528 — 439.080, 477 — 442.624 — 457.930 — 463.441 — 464.167 — 466.386 — 467.171 — 468.175 — 473.171 — 475.601 — 485.292, 524 — 491.308, 562 — 494.819 — 496.221 — 497.181 — 498.761 — 500.900 — 503.724 — 504.552 — 507.495 — 512.095 — 514.085, 562 — 520.939 — 529.119 — 535.601, 737 — 537.524 — 538.389 — 548.914 — 551.916 — 575.587 — 577.889 — 582.365 — 587.512 — 592.289 — 596.186 — 598.091 — 604.521, 562 — 609.814 — 615.128 — 617.224 — 618.042, 340 — 626.773 — 630.729, 745, 979 — 636.478 — 642.691 — 643.316, 593 — 644.519 — 649.368 — 654.216 — 663.786, 836 — 666.819 — 670.709 — 671.483 — 673.394 — 674.319 — 675.968 — 678.892 — 679.605 — 684.314 — 692.718 — 694.290, 540 — 695.734 — 697.983 — 703.010 — 709.169 — 712.161 — 713.310 — 718.966 — 734.660 — 743.802 — 749.315 — 756 090 — 758.108 — 758.171 — 762.787 — 766.100 — 767.657 — 781.881 — 782.948 — 786.049 — 788.360 — 791.717 — 795.480 — 804.472 — 805.719 — 807.805 — 812.507 — 813.025 — 814.047, 863 — 815.044, 545 — 819.292, 705 — 821.193 — 825.573 — 827.616 — 828.825 — 829.611 — 831.693 — 832.870 997 — 833.852 — 835.772 — 839.297 — 840.601 — 848.580 — 868.334 — 869.229 — 871.713 — 874.675, 732 — 880.133 — 887.049 — 892.513 — 897.720 — 898.614 — 904.483 — 906.312 — 909.604 — 912.518 — 916.656 — 920.490 — 922.252 — 925.026, 335 — 926.259 — 928.319, 926 — 932.618 — 933.914 — 934.378 — 945.844 — 947.506 — 954.257 — 958.556 — 962.842 — 964.299 — 966.149 — 970.095 — 971.957, 978 — 991.553 — 993.855 — 995.592 — 1.000.866 — 1.002.699 — 1.016.830 — 1.017.136 — 1.022.611 — 1.026.081 — 1.034.163 — 1.035.144 — 1.039.972 — 1.042.336 — 1.046.247 — 1.049.899 — 1.059.728 — 1.060.912 — 1.068.209 — 1.068.409 — 1.068.681 — 1.072.703 — 1.081.392 — 1.088.172 — 1.092.034 — 1.099.785 — 1.101.126 — 1.102.243, 650 — 1.110.800 — 1.113.336 — 1.116.120, 131, 469 — 1.118.404 — 1.119.165 — 1.126.604 — 1.127.265, 351 — 1.129.214 — 1.132.648 — 1.135.515 — 1.137.200 — 1.148.594 — 1.151.368 — 1.156.421 — 1.157.100 — 1.159.784 — 1.161.816 — 1.169.786 — 1.166.026 — 1.168.941 — 1.176.682 — 1.179.170 — 1.182.240 — 1.183.003 — 1.185.650, 835 — 1.194.695 — 1.203.629 — 1.208.676 — 1.210.019 — 1.211.899 — 1.218.030 — 1.220.908 — 1.221.671, 916 — 1.222.809 — 1.224.319 — 1.225.266 — 1.228.507 — 1.231.271 — 1.247.220, 695 — 1.249.427 — 1.251.702, 955 — 1.252.366 — 1.253.202 — 1.261.402 — 1.263.171 — 1.269.116 — 1.271.582 — 1.275.414 — 1.276.978 — 1.279.861 — 1.283.020 — 1.284.291, 419 — 1.285.257 — 1.286.161, 919 — 1.288.392 — 1.291.619 — 1.292.225 — 1.297.017, 914 — 1.303.719 — 1.306.122 — 1.308.459 — 1.317.811 — 1.319.487 — 1.321.511 — 1.325.012 — 1.328.542 — 1.331.630 — 1.333.073 — 1.338.169 — 1.339.061 — 1.347.209 — 1.348.191 — 1.356.558 — 1.364.119 — 1.366.352 — 1.370.031 — 1.371.809 — 1.373.675 — 1.379.677 — 1.390.137 — 1.391.159 — 1.395.691 — 1.397.108, 412 — 1.398.572 — 1.401.810 — 1.402.510 — 1.404.707 — 1.406.046 — 1.407.243 — 1.416.952 — 1.417.040 — 1.418.508 — 1.419.597 — 1.421.957 — 1.424.347, 661 — 1.425.698, 980 — 1.426.211 — 1.427.151 — 1.434.792 — 1.438.332 — 1.441.021 — 1.442.010 — 1.444.525, 519 — 1.456.061 — 1.458.501 — 1.465.820 — 1.466.644 — 1.468.106, 116 — 1.470.751 — 1.472.867 — 1.474.782 — 1.476.568 — 1.477.163, 451 — 1.478.511 — 1.481.215 — 1.487.098 — 1.488.510 — 1.490.979 — 1.491.036, 645, 715 — 1.495.713 — 1.497.397 — 1.493.861 — 1.507.061, 843, 977 — 1.513.169 — 1.518.041 — 1.523.373 — 1.525.547 — 1.528.301 — 1.531.028, 286 — 1.537.424 — 1.540.190 — 1.545.802 — 1.546.627 — 1.547.651 — 1.548.282 — 1.549.706, 786 — 1.551.344 — 1.554.615 — 1.555.318 — 1.559.221,

802 — 1.566.629 — 1.568.841 — 1.570.917 — 1.573.851 — 1.574.097, 373 — 1.575.836, 927 — 1.579.256 — 1.581.331 — 1.583.588 — 1.585.634 — 1.586.692 — 1.589.124 — 1.591.278 — 1.592.258 — 1.593.652 — 1.595.437 — 1.601.712 — 1.610.154 — 1.611.008 — 1.613.431 — 1.614.422, 997 — 1.617.877 — 1.618.719 — 1.620.580 — 1.625.422, 517, 715 — 1.626.028 — 1.636.271 — 1.637.681 — 1.644.230 — 1.645.680 — 1.646.919 — 1.647.618, 953 — 1.656.531 — 1.659.535, 952 — 1.670.760, 858 — 1.673.530 — 1.676.414 — 1.681.822 — 1.691.024 — 1.697.391 — 1.711.887 — 1.712.604 — 1.716.112, 210 — 1.723.015 — 1.724.721 — 1.727.471 — 1.728.550 — 1.734.571 — 1.742.260 — 1.747.511 — 1.755.143 — 1.756.128 — 1.758.707 — 1.762.112 — 1.768.600 — 1.772.850 — 1.776.638, 986 — 1.777.483 — 1.778.331 — 1.788.180 — 1.789.321 — 1.791.142 — 1.802.518 — 1.803.600 — 1.805.801 — 1.806.132 — 1.819.679 — 1.827.849 — 1.829.243 — 1.831.889 — 1.835.166 — 1.842.485 — 1.848.023 — 1.850.090 — 1.854.460 — 1.861.974 — 1.872.661 — 1.877.203 — 1.883.616 — 1.885.931 — 1.886.001 — 1.887.522 — 1.888.252 — 1.889.273 — 1.897.784 — 1.899.200 — 1.906.577 — 1.907.053 — 1.910.274 — 1.913.270 — 1.918.421 — 1.920.662 — 1.921.936 — 1.924.859 — 1.925.909 — 1.926.984 — 1.929.965 — 1.931.440 — 1.933.994 — 1.945.916 — 1.947.425 — 1.951.542 — 1.957.900 — 1.964.981 — 1.967.309, 621 — 1.969.894 — 1.972.929 — 1.974.951 — 1.982.655, 979 — 1.984.238 — 1.989.683 — 1.993.277, 496.

Le payement des lots aura lieu, à partir du 15 décembre 1951, à la succursale du Comptoir national d'escompte de Paris, 2, place de l'Opéra, à Paris, sous déduction de l'impôt sur le revenu.

N. B. — Depuis le 16 août 1913, les tirages ont lieu quatre fois par an: 15 février, 15 mai, 16 août, 15 novembre.

AVIS IMPORTANT

Des agents de certaines maisons financières proposent l'acquisition d'obligations ou bons à lots du Canal de Panama, payables moyennant des versements mensuels.

La société civile pour l'amortissement des obligations à lots du Canal de Panama (émission de juin 1888) croit devoir signaler au public qu'elle est complètement étrangère à ce genre de placement.

P. S. — La liste récapitulative des numéros sortis et non réclamés au 31 décembre 1950 a été insérée au *Journal officiel* du 20 février 1951.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Jean-Michel Kahn, pianiste compositeur, demeurant à Paris (17e), 110, boulevard Malesherbes, né à Bordeaux (Gironde), le 27 janvier 1928, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Damase, sous lequel il est connu.

M. Armand Akhinoff, administrateur de sociétés, demeurant à Paris (16e), 23, rue Galilée, né à Paris (12e), le 13 novembre 1917, agissant tant en son nom personnel que comme représentant de ses deux enfants mineurs: Gérald-Robert-Paul, né à Uccle (Belgique), le 12 juin 1947, et Dominique-Maurice-Simon, né à Neuilly-sur-Seine (Seine), le 5 avril 1951, et de tous autres enfants à naître, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Bigle ou, subsidiairement, celui de Brigle.

Mlle Cahen (Alice), née à Alexandrie (Egypte), le 2 avril 1882 et Mlle Cahen (Gabrielle), née à Alexandrie (Egypte), le 18 février 1884, demeurant ensemble 18, rue de l'Assomption, à Paris, sollicitent l'autorisation de substituer à leur nom patronymique celui de Clairville.

M. Cahen (André-Raymond), né à Paris, le 3 novembre 1903, y demeurant, 23, avenue de Lamballe, agissant tant pour lui que pour ses deux filles mineures, Nicole et Annie, nées à Paris, le 4 décembre 1933;

Mlle Cahen (Marthe-Soledad), née à Paris, le 25 juin 1930, y demeurant, 23, avenue de Lamballe,

sollicitent l'autorisation de substituer à leur nom patronymique celui de Clairville.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

2 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. L'Association des amis de l'enseignement libre de Crépy-en-Valois change son titre, qui devient **Association des amis et des parents d'élèves de l'enseignement libre et des œuvres de jeunesse de Crépy-en-Valois,** et transfère son siège social du 65, rue Saint-Lazare, Crépy-en-Valois, au 24, rue Saint-Denis, Crépy-en-Valois.

16 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. Le Patronage laïque d'Hennebont change son titre et devient **Foyer laïque d'Hennebont.** Siège social: 109, rue Maréchal-Joffre, Hennebont.

31 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Finistère. **Les Hirondelles.** But: encourager la pratique du sport parmi les élèves et anciennes élèves de l'école. Siège social: cours complémentaire de jeunes filles de Scaer.

31 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour l'étude et l'organisation du transport des produits agricoles par avion.** But: transport des produits agricoles par voie aérienne. Siège social: 11 *bis*, rue Scribe, Paris.

2 novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gers. **Association des sous-officiers de réserve du Gers.** But: grouper tous les sous-officiers de réserve et assimilés; préserver leurs intérêts matériels et moraux; aider à son développement et perfectionner leur instruction militaire pour ceux qui en expriment le désir. Elle laisse ses adhérents libres d'appartenir à tel parti politique, telle secte philosophique ou religieuse de leur convenance, à charge pour eux de ne pas introduire de discussions d'ordre politique, philosophique ou religieuse dans son sein. Siège social: café Commercial, à Auch.

2 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. **Amicale des supporters du Football-Club de l'Union sportive de Brazey-en-Plaine.** But: aider par ses propres moyens (moral et financier) les joueurs de football de l'Union sportive de Brazey-en-Plaine. Siège social: café Lamalle, à Brazey-en-Plaine.

3 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Sidi-bel-Abbes. **Association cultuelle musulmane slissenienne.** But: construction d'une mosquée à Slissen. Siège social: chez le président, M. Mimount Yeucef, Slissen.

5 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Section locale de la Société des missions adventistes de France.** But: enseigner les commandements de Dieu et l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ en unissant les divers groupements qui assurent le culte chrétien selon les principes adventistes. Elle s'interdit toute action ou discussion politique; sa durée est illimitée. Siège social: mission adventiste, rue Nationale, Saint-Pierre (Réunion).

5 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Comité pour l'érection du tombeau du martyr juif inconnu.** But: érection d'un panthéon-musée à Paris. Siège social: 10, rue Marbeuf, Paris.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Association des parents des élèves de l'école libre de filles de Carnoët.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école libre de filles de Carnoët.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Remungol.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: école privée des garçons, bourg de Remungol.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-Mer. **La Fraternelle des chasseurs de Tonnay-Charente.** But: société de chasse, repeuplement du gibier, sauvegarde des récoltes, répression du braconnage et du délit de chasse. Siège social: mairie de Tonnay-Charente.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Conseil des parents des élèves des écoles publiques de Surtainville.** But: favoriser le développement des œuvres scolaires et postscolaires de la commune; créer autour de l'école un climat de fraternité; permettre l'orientation professionnelle des jeunes. Siège social: école des filles de Surtainville.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Corse. Groupe folklorique corse **A Sirinata Aiaccina.** But: maintien et tradition des chants, costumes et coutumes corses. Siège social: musée Fesch (cabinet du conservateur), Ajaccio.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Les Anciens de la Bourrée.** But: société amicale et philanthropique groupant des membres ayant fait partie de la société artistique du Massif Central La Bourrée; maintenir les relations d'amitié; appuyer l'œuvre de La Bourrée; maintenir l'esprit de fidélité envers la ligue auvergnate et du Massif Central. Siège social: 15, rue Jean, Saint-Ouen.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Association des parents d'élèves des écoles paroissiales catholiques de la Mothe-Saint-Héray.** But: assurer le fonctionnement et le développement desdites écoles. Siège social: salle Jeanne-d'Arc, la Mothe-Saint-Héray.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Saint-Denis (Réunion). **Association de parents d'élèves de l'école libre Sainte-Thérèse.** But: gestion financière et soutien de ladite école. Siège social: salle Sainte-Rufine, Saint-Leu (ville).

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 novembre 1951: page 11599, 2e colonne, 3e annonce, au lieu de: « Les Amis de la jeunesse levaldoisienne », lire: « **Les Amis de la jeunesse levalloisienne** ».

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.